



**HAL**  
open science

## Ces projets qui font la ville [série de conférences 2016-2017]

Frédéric Boutouille, Thierry Oblet, Yves Déloye, Patrick Boucheron, Nathalie  
Crouzier-Roland

### ► To cite this version:

Frédéric Boutouille, Thierry Oblet, Yves Déloye, Patrick Boucheron, Nathalie Crouzier-Roland. Ces projets qui font la ville [série de conférences 2016-2017]. 2017. halshs-01706795

**HAL Id: halshs-01706795**

**<https://shs.hal.science/halshs-01706795>**

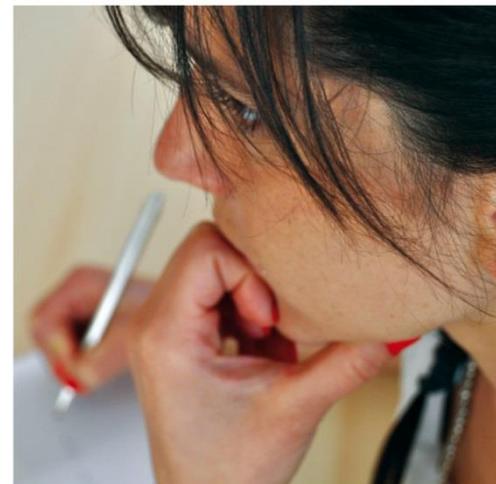
Submitted on 24 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Patrick BOUCHERON, historien médiéviste,  
professeur au collège de France**



**"Ces projets qui font la ville"**





### ■ La chaire "Gilles Deleuze – métropole, nature, démocratie"

Initiée fin 2012 et soutenue par **Bordeaux Métropole**, **EDF** et **SYSTRA** en partenariat avec le **C2D**, **Sciences Po Bordeaux**, l'**Université Bordeaux Montaigne** et l'**université de Bordeaux**, la fondation Bordeaux Université porte la chaire "Gilles DELEUZE - métropole, nature, démocratie".

#### ● Vocation

Cette chaire a pour vocation de produire et partager une réflexion originale sur **l'articulation entre ville, participation politique et environnement**.

Il s'agit à la fois de contribuer à la réflexion collective sur la vie et le devenir de la métropole, et de **rapprocher universitaires et société civile, experts et novices, ceux qui pensent la ville et ceux qui la font** (institutions, entreprises, citoyens).

#### ● Pilotage

Un comité de pilotage définit et met en œuvre le programme général d'activités et la communication de la chaire. Animé par la fondation Bordeaux Université, il comporte des représentants des mécènes et des universitaires.

Mécènes	Universitaires
<b>Luc LABALETTE</b> EDF, chargé de mission	<b>Frédéric BOUTOULLE</b> Université Bordeaux Montaigne, vice-président à la recherche
<b>Damien MOUCHAGUE</b> C2D, directeur, représentant de Bordeaux Métropole	<b>Yves DÉLOYE</b> Sciences Po Bordeaux, directeur
<b>Gabrielle RICHARD</b> Systra, chargée de projets	<b>Thierry OBLET</b> Université de Bordeaux, maître de conférence en sociologie

Le comité de pilotage s'appuie sur un conseil scientifique autour de Thierry OBLET, Yves DÉLOYE et Frédéric BOUTOULLE :

- **Agnès BERLAND-BERTHON**, Université Bordeaux Montaigne, directrice de l'IATU
- **Véronique BÉGHAIN**, Université Bordeaux Montaigne, professeur d'américain et chargée de mission partenariats extérieurs
- **Laurent COUDERCHET**, Université Bordeaux Montaigne, professeur de géographie
- **Maurice GOZE**, Université Bordeaux Montaigne, professeur d'urbanisme
- **Emmanuel PETIT**, Université de Bordeaux, professeur de sciences économique
- **Denis SALLES**, IRSTEA, directeur de recherche et représentant du LabEx COTE



### ● Activités

La chaire invite chaque année **une personnalité qui vient partager ses réflexions et échanger avec les différents publics** de la chaire (étudiants, universitaires, experts, élus, agents des collectivités, citoyens, réseaux associatifs et professionnels...). Les interventions, gratuites et ouvertes à tous et à toutes, présentent des formats très diversifiés : **conférences et table rondes grand public, enseignements, ateliers collaboratifs, séminaires de recherche...** Ces interventions, organisées en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, prévoient de nombreux temps dédiés **aux échanges et au débat**.

### ■ Les invités de la chaire

#### ● Précédents invités

- **Éloi LAURENT**, économiste sénior à l'OFCE (2015)
- **Mireille DELMAS-MARTY**, professeur honoraire de droit au Collège de France (2014)
- **Cynthia FLEURY**, philosophe politique et psychanalyste (2013)

Les synthèses de leurs interventions sont accessibles sur le site de la fondation Bordeaux Université.

#### ● Patrick BOUCHERON, invité 2016-2017



**Historien médiéviste, professeur d'histoire du Moyen Âge**, Patrick BOUCHERON est depuis 2015 président du conseil scientifique de l'**École française de Rome** et professeur au **Collège de France** sur la chaire « Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle ».

Ses travaux sur l'histoire urbaine de l'Italie et l'expression monumentale du pouvoir princier l'ont mené vers la saisie synthétique du fait urbain, dans une démarche d'histoire comparée à l'échelle européenne, et vers l'analyse de la sociologie historique de la création artistique. Parallèlement, il engageait une réflexion sur l'écriture et l'épistémologie de l'histoire aujourd'hui en tentant de réarticuler, par des chantiers collectifs ou des expérimentations personnelles, littérature et sciences sociales. Patrick BOUCHERON est par ailleurs l'auteur de nombreux articles et ouvrages, dont *Léonard et Machiavel* (Verdier, 2008), *Conjurer la peur. Sienne 1338. Essai sur la force politique des images* (Seuil, 2013, réédition 2015) et a notamment dirigé *l'Histoire mondiale de la France* (Seuil, 2017). Enfin, il tente de défendre la voix d'un discours engagé et savant au cœur des usages publics de l'histoire, en s'investissant dans le monde éditorial ou médiatique.



### ● Synthèses des interventions de Patrick Boucheron

Présentées sous forme de fiches, ces synthèses visent à restituer et à partager avec le plus grand nombre les interventions de Patrick BOUCHERON, réalisées en novembre 2016, mars et juin 2017. Relues par Patrick BOUCHERON, elles ont été élaborées par **Nathalie CROUZIER-ROLAND**, doctorante en histoire médiévale à l'université Bordeaux-montaigne. Ses recherches portent, au sein de l'UMR 5607 Ausonius soutenu par le Labex Sciences archéologiques de Bordeaux, sur les mémoires écrites et les politiques documentaires dans les villes de l'Aquitaine anglaise (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle).

**Patrick BOUCHERON** a choisi d'intervenir autour du thème central "**Ces projets qui font la ville**".

La ville est une **somme d'expériences sociales** : elle est ce qu'en font les sociétés, en l'habitant et en la transformant, mais aussi en la parcourant et en l'énonçant, parfois aussi en la rêvant.

Ces **projets urbains** qui font la ville renvoient à une multiplicité d'acteurs, de savoirs, de pouvoirs, mais aussi à l'histoire longue de l'expérience communale et de la gestion politique du projet urbain dans sa globalité : le rassemblement des diversités. Par les mots autant que par les murs, à travers les images et les pratiques, c'est à un savoir partagé de la ville que l'histoire nous convie.

#### LISTE DES SYNTHÈSES

##### 1<sup>ère</sup> partie : les conférences publiques

1.1. Conférence d'ouverture « Le projet urbain ».....	5
1.2. Conférence « L'innovation au fil du temps ».....	10
1.3. Conférence « Peut-on avoir confiance en l'avenir ? ».....	15
1.4. Conférence/Table ronde « Le bon gouvernement du projet urbain ».....	21

##### 2<sup>e</sup> partie : Cours

2.1. Mercredis de l'expertise « La place du savant dans la cité ».....	29
2.2. Sciences Po « Expérience communale et épreuve de la modernité ».....	34

##### 3<sup>e</sup> partie : Les ateliers et séminaires

3.1. Atelier C2D « Grands projets-la gestion des émotions ».....	41
3.2. Séminaire UMR Ausonius « Fabrique et usages de l'espace urbain ».....	47
3.3. Séminaire Labex COTE « Villes et territoires face aux défis des changements globaux ».....	51
3.4. Séminaire UB « Les émotions, la ville et le politique ».....	59
3.5. Séminaire Forum urbain « Du crieur à la Smart City » .....	69
3.6. Atelier-discussion doctorants.....	81



### Contexte

Conférence d'ouverture

Sciences Po Bordeaux - 17 novembre 2016

### Objectif

À travers la notion de projet urbain, c'est la question de l'invention qui est posée, dans sa dimension politique : qui invente la ville, pourquoi et pour qui ? Sont-ce les aménageurs ou les usagers qui trament le sens social de lieux ? Car le projet urbain ne désigne pas seulement la capacité de transformer la ville, mais le pouvoir qu'a la ville de changer la société qui l'habite, la façon, l'énonce.

### Préambule

Y. DÉLOYE, directeur de Sciences Po Bordeaux, cite P. BOUCHERON : « Alors, cette lenteur des approches furtives me va. On peut aussi circonvenir la peur en ralentissant le pas, en se ménageant des surprises, des frôlements inattendus. Je suis revenu à Sienne mais je freine l'allure, je m'attarde, je ne m'y précipite pas » (*Conjurer la peur : Sienne, 1338. Essai sur la force politique des images*, Seuil, 2013, p. 220). Cet extrait lui rappelle M. BLOCH, qui, dans *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, évoquait la nécessité pour les historiens de quitter les bibliothèques, les dépôts d'archives pour parcourir la géo urbaine et rurale, pour mieux comprendre et saisir le sens du pouvoir.

Fr. CAUCHOIS présente ensuite la fondation Bordeaux Université, dont il est le directeur, et la chaire G. DELEUZE. Il donne ensuite la parole aux représentants de chacun des mécènes. Enfin, Fr. BOUTOULLE, professeur d'histoire médiévale et directeur adjoint à la recherche à l'Université Bordeaux Montaigne présente P. BOUCHERON, « un des chercheurs les plus actifs de sa génération ».

En préambule de sa conférence, P. BOUCHERON évoque l'honneur d'être invité dans ce cadre pour parler de la ville, en ce lieu et avec un public si varié (mécènes, universitaires, urbanistes, citoyens...). Il considère l'histoire du fait urbain comme un des carrefours de l'interdisciplinarité impliquant de multiples acteurs, dont des ingénieurs, comme Léonard DE VINCI à Milan, et d'autres, auxquels il consacra sa thèse. Cette enfance de l'*ingenium*, ces quelques noms héroïsés étaient dépositaires d'un savoir collectif et polytechnique engageant l'ensemble de la société.

### Synthèse de la conférence

G. DELEUZE, dans un cours intitulé « Qu'est-ce que fonder ? », citait les trois principaux caractères de l'idée de fondement : une origine plus profonde qu'un simple commencement, la soumission à la répétition et le fait que la chose prenne la dimension du monde. Fonder n'est ainsi pas rendre possible mais s'avère nécessaire, ce qui est au cœur du projet urbain. Le médiéviste est familier avec cette idée d'un fondement se vivant comme un éternel recommencement, déjouant ainsi la fonction mise par la théologie médiévale dans cette notion, c'est-à-dire l'ancrage de la construction en profondeur et dans une économie chrétienne du don. Au sens religieux, la première édification à réaliser est celle de l'âme. Il s'agit ainsi d'évoquer le projet urbain en se situant au cœur du **roman de fondation** des rapports entre l'architecture et le pouvoir, roman de fondation dont décideurs et architectes se font, de manière glorieuse et flatteuse, cette forme d'origine qu'est le geste souverain de celui qui transforme la ville, le *disegno*, conjointement le dessin (le tracé) et le dessein (le projet). Il s'agit de décrire la nécessité du passage à la pluralité et au pluralisme politique des acteurs, en s'interrogeant sur la manière de **déjouer l'histoire glorieuse du *disegno*** offrant au monde un rêve de puissance et de souveraineté. Or, vivant en régime démocratique, nous savons que la ville n'est pas un lieu décidé mais un lieu trouvé, que le sens des lieux se trame par les usages sociaux des acteurs qui la vivent et la ressentent, dans un éternel recommencement. Nous devons **penser le projet urbain selon cette nécessité démocratique de pluralisation des sociétés politiques**, en renonçant à cette belle image de la Renaissance.

### Qu'est ce que le projet urbain ?

---

La ville n'est pas une page blanche. Partons du traité d'architecture d'Antonio AVERLINO, dit le Filarète (v.1400, v.1469), architecte et sculpteur florentin, qui fit une partie de sa carrière auprès des Médicis, à Florence, puis à Milan. Comme le disait ALBERTI (1404-1472), les architectes ont intérêt à aller vers des pouvoirs plus autoritaires. À Milan, un puissant duc, Francesco SFORZA, développait alors un modèle princier et territorial, dont le Filarète espérait qu'il rendrait possible de grandes choses. Ce texte de 1460 est, sous la forme d'un dialogue entre le prince et l'architecte, un traité d'architecture technique sur le modèle vitruvien. Mais, si ALBERTI écrit un traité sur la politisation de l'art de bâtir, désignant le **projet urbain comme métaphore mais aussi exercice du pouvoir**, le Filarète accentua encore cette orientation en faisant de la ville en construction, dans un véritable dialogue amoureux, érotisé, **un corps à corps entre le désir du prince et l'art de l'architecte**. Le dessin est le vecteur du désir, l'architecte dessine sous la dictée, dans une sorte d'idéal de la commande né d'un pouvoir souverain. En réalité, les souverainetés du prince et de l'artiste s'épaulaient. En se faisant l'interprète du désir princier, le Filarète devenait un « penseur *designo* », ce qui est très important quant à la question de l'autorité de l'architecte, sur le sens de la griffe de l'artiste, presque au sens sociologique de la signature. Or, cette signature est une manière de dater : ça se passe comme ainsi parce qu'untel l'a voulu. Les architectes sont suffisamment réceptifs concevoir à l'image de ce que veut le prince. Le Filarète ne mentionne jamais la moindre incompréhension dans le couple qu'il forme avec son commanditaire. Le prince est le père de la construction, et, selon la métaphore anthropomorphique du Filarète, l'artiste « le porte, et lorsqu'il en a accouché, on peut dire que l'architecte est la mère de l'édifice ». Cet édifice, en tant que corps, grandit, souffre, vieillit, sa mère le veillant toujours. **L'architecte était donc comptable de sa durée**, de son usure. Cette érotisation de l'art de bâtir crée une émulation amoureuse, fiévreuse, dans laquelle la réponse de l'architecte au désir du prince est rendue **visible aux yeux du monde** par le nom de la construction (*Sforzinda*, du nom du prince Sforza). Pour le Filarète, l'édifice était fait sous forme et similitude humaine, sa construction était une libido, un désir de bâtir, ce qui va à l'encontre de la **pondération et mesure prônées par ALBERTI**, limitant l'hybris architectural dans le *De re Aedificatoria*.

## De la ville idéale à la ville réelle

Le contexte d'écriture est crucial pour comprendre le traité du Filarète. Venu à Milan pour assouvir son désir de souveraineté d'artiste grâce à un prince le lui permettant à l'échelle d'une vie, il eut le plus grand mal, lors de son travail sur le *Castello Sforzesco*, à réaliser son projet. Il se heurta aux corporations d'artisans, aux nobles refusant d'être expropriés, à la **réalité d'un projet urbain qui est une négociation**. Son traité d'architecture est ainsi une **revanche littéraire sur les déceptions rencontrées**, décrivant une sorte de souveraineté du geste créateur, repris ensuite avec enthousiasme par les architectes. Il n'est cependant qu'une **revanche théorique sur une frustration politique** et reste très éloigné de la réalité. La fin du texte fuit d'ailleurs vers l'utopie d'une ville imaginaire dans laquelle se déchaîne l'hybris architecturale. La seconde moitié du *Quattrocento* fut un moment charnière, fondateur de notre manière d'être aujourd'hui. Ainsi, en 1452, le traité d'ALBERTI montre le **calcul politique** pour transformer la ville, qui n'est pas une ville idéale mais une **idéalisations de la ville réelle**. C'est une manière de rationalisation de la ville, que l'on croit pouvoir transformer. En 1512, T. MORE dit que l'utopie naît de la désespérance à transformer le réel, ce qui fait des utopistes, selon K. MARX, des réactionnaires, car ils réagissent à leur impuissance à transformer ce réel. Le texte du Filarète montre ce **moment de basculement vers le découragement**. À ce moment de la Renaissance italienne, se créèrent des villes idéales semblables au dernier chapitre du Filarète (Pienza, Vigevano...). Ces villes, dessinées et imaginées *ex novo*, étaient un **aveu de faiblesse** par rapport au projet albertien, à la difficulté opiniâtre à transformer la vraie ville. Le territoire des acteurs de la ville est la ville dans sa durée, sa capacité à surmonter la déception, la réaffectation des espaces. Toujours naissent des usages concurrents, adventices ou adversaires de ceux prévus au début. Il est alors nécessaire de trouver des **solutions politiques réaffectant la forme urbaine**. Le roman de fondation permet de comprendre comment, pour avoir une conception démocratique des projets de transformation de la ville, il faut avant tout la désenchanter et admettre que ces histoires autoritaires de souveraineté créatrice ne sont pas désirables, dévoilant la conscience d'une **insuffisance de la conception des politiques autoritaires du *disegno***. Cette prise de conscience se fit dans un changement d'échelle. Les architectes de cette période se donnèrent deux échelles d'intervention, celle du quartier, une poche urbaine à la mesure de leur ambition, ou l'échelle métropolitaine, dans laquelle ils pensaient l'expansion territoriale d'une ville libérée de sa muraille, affranchie de sa forme communale (ALBERTI, F. DI GIORGIO MARTINI, L. DE VINCI), car une ville médiévale était notamment définie par son enceinte. Cette destruction des enceintes recommença au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand on décongestionna les villes par l'urbanisme de circulation et ouvrit la ville sur un territoire. Les architectes de la Renaissance furent à l'origine de cette ouverture, se souvenant de l'adage médiéval *non mura sed mentes*, **ce ne sont pas les murs qui font la ville mais la civilité**.

## Projet urbain, projets urbains ?

Le projet urbain aujourd'hui est un **processus concerté et un projet territorial** qui consiste à définir et mettre en œuvre des aménagements sur un territoire urbain donné en partenariat avec différents acteurs (civils, institutionnels...). C'est donc, pour citer G. PINSON, un processus de mobilisation territoriale visant à transformer la forme physique, l'économie, l'image des villes se projetant hors d'elle-même dans un contexte de compétition interurbaine et de pluralité des sociétés. Cette exigence a très tôt été expérimentée dans des régimes urbains caractérisés, en Italie, par leur **polycentrisme institutionnel**, dont principalement la forme communale, pluraliste et polycentriste, qui nous permet de sortir de ce phantasme de la souveraineté. La fresque du bon gouvernement, à Sienne, montre ce que peut laisser espérer la pluralité des sociétés politiques, en répulsion d'une autre image, le projet urbain idéal des panneaux urbaines, conservés à Florence, Berlin et Baltimore, sorte de logo urbain souverain flottant sur l'histoire de l'art. Ils sont parfois attribués à P. DELLA FRANCESCA, mais sont vraisemblablement plus tardifs. Ils représentent **l'image anachronique d'un projet urbain cauchemardesque, d'un idéal cristallin**, d'une ville tournée vers un passé phantasmé, un musée d'architecture, comportant des temples à la manière romaine, où tout le monde est soit absent, soit caché. H. DAMISCH, dans *L'origine de la perspective*, a montré que les ouvertures, toutes différentes, y sont soit fermées, soit mi-closes, donnant l'impression que c'est un décor de théâtre où les acteurs se sont cachés, où il y a une sorte de désert de la vie sociale. Cela se donne à voir dans l'œil cristallin de la symétrie dont le point de fuite unique, qui se situe dans la serrure d'une porte du temple, au centre, est, pour reprendre D. ARASSE, le point de vue d'un roi borgne sur le monde. Ce roi borgne qui nous regarde par trou de la serrure n'est autre que **l'incarnation de la souveraineté absolue**, que dit ce désert d'architecture. La fresque du bon gouvernement d'A. LORENZETTI, quoique plus ancienne (1338), se montre plus moderne. Elle nous regarde et nous inspire davantage car l'artiste y peint la **peur de la tyrannie** et mobilise contre elle **une démocratie des perspectives**, avec plusieurs points de fuite, dans une ville dissymétrique, n'obéissant à aucun projet urbain, **somme des projets** la composant, une ville qui est nôtre. C'est une ville durable, objet des soins attentifs de l'architecte maternel. Pour se maintenir comme un produit de l'histoire plurielle, polyphonique, c'est donc une ville au travail, en construction, toujours inachevée, celle de tous ses acteurs et habitants. Chacun y vaque à ses occupations. C'est une ville plus désirable à opposer au projet urbain souverain. Elle est la **capacité collective d'inventer des projets, des usages, une urbanité**. Elle n'est pas idéale mais démontre le soin qui est apporté à une série de projets qui font la ville, **construite collectivement**.

## Conclusion

La ville, selon E. COCCIA, est la chose la plus grande que les hommes peuvent construire. Ainsi, la métropolisation du monde, vecteur essentiel de la mondialité, s'accompagne-t-il d'un rappel de ce qu'est à l'origine le projet urbain : rassembler les différences, construire un **agrégat de différences respectueuses les unes des autres**. Lorsqu'on doit définir ce qu'est un projet urbain, on est orienté vers la singularité de cette expérience de l'agrégat des différences. Le projet urbain est en fait **la ville elle-même**.

## Questions-réponses avec la salle

**Que pensez-vous du travail de R. ROBIN, *Megapolis : les derniers pas du flâneur*, dans lequel elle parle des mégapoles, New-York, Tokyo, Los Angeles, etc... ?**

P. BOUCHERON : Je suis entré dans l'œuvre de R. ROBIN par son versant mémoriel, et en particulier par ce qu'elle a écrit sur l'histoire saturée de Berlin, dans son dernier livre, *Un roman d'Allemagne* et cette grande réflexion sur la mégalopole. De ce point de vue-là, il faudrait relire les grands classiques de la géographie, en particulier française, comme GOTTMANN sur la mégalopole américaine, pour comprendre ce qui nous arrive. La métropolisation n'est pas récente. Ce thème de « **la mémoire saturée** », c'est-à-dire de villes qui dans leur aménagement se laissent peut-être un peu **trop encombrer par l'obsession patrimoniale**, doit nous alerter. L'histoire n'est là ni pour donner des leçons, ni pour guider l'action, mais pour rappeler que les questions ne sont que le renouvellement de questions identiques se posant toujours aux sociétés humaines. Que faire de son passé ? Comment ne pas se laisser encombrer par le patrimoine ?

**Vous avez parlé de Pienza et de Sienna. Comment passe-t-on du campo de Sienna, en forme de coquille saint jacques, à une place carrée à Pienza. Cette évolution architecturale est-elle une volonté d'architecte ou une volonté du prince ?**

P. BOUCHERON : À Pienza, c'est une volonté visible, le portrait d'une voix qui dit je veux. Je n'ai aucune admiration pour Pienza. Avant que Pie II décide de faire de son lieu de naissance une sorte de paradis de l'architecture, c'était un village nommé Corsignano dont la puissance d'un prince de l'Église a fait raser toutes les masures. Il dessine un plan symétrique mais **la symétrie n'est pas une victoire de la raison**. En revanche, pour un site urbain impossible comme Sienna, il faut relire ce que LE CORBUSIER disait de Venise : comment la ville la plus urbaine du monde a pu se loger dans le lieu qui était le moins disposé à l'urbanisation et comment, pendant longtemps, la place la plus grande du monde a été la place Saint Marc, alors que chaque mètre carré devait être gagné en plantant des pieux pourrissant dans l'eau salée de la lagune. Le Campo, quant à lui, est une manière de loger un espace scénographique et extraordinaire dans une complexité hydrographique extraordinaire. La beauté, à Sienna, n'est pas ce que nous voyons mais ce qui permet que ce que nous voyons existe : les *bottini*, trente kilomètres de conduits souterrains en terre cuite, construits à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, pour aller capter l'eau très loin afin de la ramener au cœur du Campo. **L'urbanisme est une somme de contraintes**. Je pense être peu intéressant et trop abstrait que l'histoire des formes architecturales nous oblige à admirer des réussites sans contraintes, comme Pienza, pure géométrisation d'un désir princier.

**Vous parliez de l'importance de la diversité dans une ville. Comment imaginez-vous qu'une grande ville puisse être modernisée et rénovée sans gentrification?» (question posée par une biologiste)**

P. BOUCHERON : Que vous soyez biologiste est intéressant, parce que les architectes de la Renaissance imaginaient la ville comme un corps où existe une circulation sociale et environnementale. Le **souci aériste** dans les villes est très antérieur à l'hygiénisme du XIX<sup>e</sup> siècle, et même de la fin du XVIII<sup>e</sup>. Ils pensaient également la ville comme une **expansion du palais patricien**. Léonard DE VINCI imagina un projet pour Milan, celui d'une ville à deux étages, l'une souterraine et l'autre à l'air libre, non pour des raisons climatiques mais parce que, comme l'architecte d'un palais, il chercha à escamoter tous les espaces fonctionnels. Idéalement, une ville devait être patricienne à l'air libre, les pauvres devant être enterrés et travailler dans les soutes de la ville. Nous allons là à l'origine de **notre imaginaire de la sécession**. Nous désirons les murs, vivre séparés des autres. Nous prétendons le contraire mais nous nous organisons toujours pour édifier des murs. Ces architectes ne s'en cachaient pas. Ils pensaient qu'une ville était un palais « en grand », un palais « en mieux », et un beau palais. C'était une sorte d'imaginaire aristocratique de la ville, dans lequel nous n'entendons pas le moteur et dont, idéalement, nous ne savons même pas où il est. Dans un projet urbain ambitieux, la **gentrification n'est pas un effet pervers, mais est en réalité presque le désir initial, bien que nous prétendions le contraire**. L'anthropomorphisme de la Renaissance peut là être inspirant en rappelant qu'un organisme vivant se met lui-même en danger s'il n'organise pas sa propre diversité. **La cité idéale est une ville morte à force d'être homogénéisée**, ce dont nous faisons l'expérience quotidienne.

**À quels changements politiques correspond ce moment de bascule que vous situez au milieu du Quattrocento ? Et comment penser le pluralisme autrement que comme un conservatisme ?**

P. BOUCHERON : Il correspond à une **absolutisation du pouvoir princier**. Le pouvoir absolu n'existe pas mais est toujours une tentation du pouvoir. Il existe une pente vers l'absolutisation, au sens étymologique, celui de larguer les amarres, absolu signifiant qui n'est plus relié à rien. À un moment le pouvoir se donne comme fort et souverain alors qu'il **organise sa propre impuissance**. C'est également lié au désir de murs : **le mur s'édifie au moment où s'affaisse la souveraineté**. Ce que nous contemplons, dans notre capacité à nous entourer de murs, est la construction de notre propre faiblesse. Lors de ce moment de bascule, toute cette pensée technicienne, cette aventure collective magnifique du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, ces traités d'ingénierie, versent dans l'utopie par **désespoir de transformer le réel**, parce que le pouvoir fort ne peut le faire en dépit de la réalisation d'une scénographie très impressionnante.

Prenons l'exemple de Venise pour dire ce qu'est que d'être conservateur, pour dire la pluralité des acteurs qui empêchent la réalisation de ce qui est voulu. Venise se donne en 1500 comme une ville achevée. Hormis la gare et quelques éléments, il est possible de se repérer dans Venise aujourd'hui à l'aide d'une extraordinaire vue aérienne imprimée de Venise en 1500, ce qui est impossible avec des villes comme Bordeaux ou Paris. Venise se donne comme une sorte de geste architecturale absolument souverain jeté soudainement dans la lagune. Les travaux d'historiens tels

S. BERTELLI, montrent qu'au contraire, cette ville s'est fabriquée avec une **grande pluralité d'initiatives individuelles, dans une négociation permanente** entre ceux qui possédaient le sol et ceux qui en possédaient l'usage, avec une extraordinaire complexité de la fabrique urbaine, qui est plurivoque. Croire qu'elle s'est faite d'un coup, ce qu'a voulu faire croire le pouvoir des doges, est contraire à ce qui s'est passé. Venise est, en réalité, le type même du **projet urbain comme pluralisme des sociétés politiques**. Ce n'est pas la démocratie faute de mieux mais c'est une manière de construire des villes durables.

**Hier, le New York Times a publié deux cartes révélant pour D. TRUMP un ancrage continental et un vote massif des zones rurales, et, pour H. CLINTON, des continuités terrestres en périphérie et le vote des villes en sa faveur. En conséquence, le projet urbain est-il un projet de société dont certains ne veulent pas entendre parler ?**

P. BOUCHERON : D'une certaine manière, l'image discontinue de l'archipel métropolitain nous vient spontanément et nous console de l'isolement de ces îlots par rapport au territoire car ils forment des réseaux, dans une **sorte de métropolisation déterritorialisée du monde**, ce que M. LUSSAULT a décrit dans *l'Avènement du monde* et ce dont tous les maires des grandes villes commencent à rêver. C'est une ligue, une idée médiévale. Dans le mouvement communal médiéval, existait aussi la nécessité de relier entre elles les expériences politiques. J'entends aussi ce que vous dites comme **une alerte**. Cette notion de l'archipel est désirable : vivre dans les grandes villes, plus éclairées. Il est cependant nécessaire de **s'interroger sur ce désir**. La mairie de Paris réfléchit beaucoup là-dessus dans le contexte français électoral : que va signifier, dans dix ans, de vivre dans une ville qui vote de plus en plus différemment du pays ? C'est à la fois rassurant et très inquiétant. L'archipel métropolitain nous semble pour l'instant la solution désirable mais nous ferions bien de **prévoir les risques d'isolement qu'elle peut susciter**.

**Au Moyen Âge, l'adhésion est suscitée par la communication politique, par un certain nombre de gestes, de rites, de valeurs collectives. L'Église a mis en place des rites qui peuvent transfigurer des lieux. Des auteurs comme Alberti ont-ils conçu des rites ? Ont-ils conçu un moyen de communication politique pour faire adhérer le maximum de gens à leur projet afin qu'il ne soit pas que celui d'un homme ?**

P. BOUCHERON : Il existe effectivement des **rituels civiques**, repris de l'idée qu'ils se font de Rome, en rapport avec le fondement, comme mettre des pièces dans les fondations des édifices, faire une dédicace à cet édifice, une cérémonie d'inauguration... Nous trouvons cela chez BRUNELLESCHI, l'architecte de la coupole de *Santa Maria del Fiore* à Florence. ALBERTI était un théoricien fréquentant assez peu les chantiers, alors que BRUNELLESCHI savait les conduire. Les patriciens florentins l'appréciaient parce qu'il savait briser une grève, ce qui était utile dans une ville dominée par les structures corporatives et les métiers réglés, où les tailleurs de pierre, conscients de leur compétences, faisaient souvent grève. Il savait aussi mobiliser affectivement les ouvriers par une **série de fêtes**. À certains stades du chantier, il rassemblait, faisait des banquets, félicitait... Les architectes avaient cette **conscience de la nécessité de la mobilisation affective, émotionnelle, autour d'un projet collectif**. Ce qu'ils décrivent et craignent est le rejet de la greffe. On fait une place ici mais les gens continuent à s'assembler là. Bien que la place soit dégagée, symétrique, belle, quelque chose ne s'est pas produit. Le mot projet urbain pourrait parfois être corrigé en **procès urbain**, parce que c'est un processus, un projet continué. Je ne dis pas procès urbain par hasard : on en parle autour de géographes comme M. LUSSAULT, il existe des expériences québécoises d'organisation de procès urbain quand adviennent des conflits sur les aménagements, avec mise en scène d'une épreuve juridique, désignation par tirage au sort d'un **jury, qui entend un débat contradictoire, vote et décide**. C'est un processus intéressant dont l'idée est défendue par M. LUSSAULT, pour l'instant en pure perte, auprès de la mairie de Lyon.

## Pour aller plus loin



Antonio ALVERLINO, *le Filarete, Trattato di architettura*, 1460-1465.

Leon Battista ALBERTI, *De Re Aedificatoria*, 1452.

Patrick BOUCHERON, *Le pouvoir de bâtir : urbanisme et politique éditiciaire à Milan (XIV<sup>e</sup> -XV<sup>e</sup> siècles)*, École française de Rome, 1998.

Patrick BOUCHERON, *Conjurer la peur : Sienne, 1338. Essai sur la force politique des images*, Seuil, 2013.

Hubert DAMISCH, *L'origine de la perspective*, Flammarion, 1987.

Michel LUSSAULT, *L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Seuil, 2013.



Contexte  
Conférence  
Village by CA - 16 mars 2017

Objectif  
**Identifier d'éventuels traits communs, (sociaux, économiques, historiques) entre des époques et des civilisations d'invention et d'innovation.**

### Préambule

P. BOUCHERON exprime son plaisir ainsi que sa volonté d'échanger et d'apprendre en tentant de comprendre, avec le public, les ponts à jeter entre les différentes disciplines. Il évoque le fait que cette année, la chaire G. Deleuze ait invité un historien médiéviste, et justifie la légitimité de son expertise par le fait que, pour lui, le Moyen Âge est la couche la plus ancienne mais toujours active de notre présent, en tant que le présent est du temps accumulé. Il se considère donc comme un spécialiste du temps et de sa manière de passer, l'histoire étant, comme le disait M. BLOCH, la science du changement social. Enfin, il définit l'innovation comme étant toute entière dans la prise en compte sociale, non seulement de son intérêt, mais aussi de son appropriation.

### Synthèse de la conférence

#### Innovation et histoire

Un historien croit que le présent n'a pas toujours raison sur le passé, qu'il y a eu dans les expériences humaines accumulées toutes les configurations possibles. Être historien est une manière de vivre d'autres vies que la sienne, d'enrichir son expérience, étant entendu que **tout a déjà été vécu, y compris l'histoire technique**. Il ne doit néanmoins pas être un trouble-fête professionnel, ramenant notre enthousiasme de l'innovation ou de la nouveauté à un éternel retour du même. Il n'est **pas exclu que nous vivions quelque chose d'inédit**, mais pour le savoir on ne peut pas se contenter de l'expérience qu'on en a. Dans les périodes de grande accélération, chaque génération a eu le sentiment, aussi vif que le nôtre l'est, de vivre différemment de ses parents. Qu'on ait le sentiment que le temps s'accélère ne suffit pas à démontrer qu'il le fait. Il faut utiliser l'histoire comme **ressource d'intelligibilité**. C'est ce qu'on essaie de faire dans *l'Histoire mondiale de la France*, où Astérix ne nomme pas un Gaulois mais le satellite que la France a envoyé en 1965 dans l'espace. Nous avons cru nécessaire dans ce livre, collectivement, de montrer qu'un destin national était aussi le passage de différentes expériences, à un endroit où se densifie la cohabitation de la diversité, et que cela créait de l'histoire, que nous ne ramenons pas à une histoire étroite et strictement nationale. Par exemple, nous avons développé l'idée que dans les années 1860, à partir de toute une série de phénomènes incarnés par des grands personnages (explorateurs, inventeurs, missionnaires), vit le jour une forme de mondialisation à la française, qui passait par le savoir, le technique, la croyance en la science, une sorte de pari de l'universel.

#### L'innovation et Léonard de Vinci au fil du temps

Dans les années 1860, on se fait aussi une autre idée de L. DE VINCI, architecte, ingénieur, qui a transformé Milan à la Renaissance. Comme tous les urbanistes voulant décongestionner la ville, il se faisait l'idée que dans une ville comme dans un corps, la circulation est préférable à la stagnation. Cette idée fonde une anthropologie élémentaire du mélange et repose sur cette **analogie avec un corps**. Alors qu'on a fait de Léonard, depuis ces années 1860, le chantre de la modernité, le fait qu'il pensait analogiquement, par corps, a plutôt retardé la révolution scientifique, car justement, à un moment, **pour véritablement progresser il faut cloisonner**, estimer que l'astronomie n'est pas l'astrologie, que la chimie progressera en s'éloignant de l'observation du vivant, etc... Aujourd'hui, les ingénieurs, qui voient dans Léonard le père de l'innovation, disent qu'à partir de la nature, il a trouvé des moyens de résoudre des problèmes techniques, comme les ingénieurs japonais ont reprofilé le nez de la locomotive de leur train à grande vitesse en observant le bec des martins pêcheurs. La science, en particulier **l'ingénierie technique**,

**redécouvre le biomimétisme ou la robotique bio-inspirée**, et ce que Léonard pouvait avoir de précurseur. Mais, si Léonard a pu être précurseur, ce serait de quelque chose qui suivrait immédiatement sa propre activité. Les sociétés ont constamment **inventé le Léonard dont elles avaient besoin** : il avait inventé l'automobile au temps de l'automobile, l'avion au temps de l'aviation, le multimédia au temps du multimédia... Nous ne savons donc jamais ce qu'il a inventé, hormis **la manière de représenter ce que les autres ont inventé**. Il n'existe aucune discontinuité entre ses activités de peintre, de dessinateur, d'anatomiste, de géologue, puisque dans tous les cas il s'agit de décrire le monde, ses rythmes, et de penser ce qu'on imagine. Pour lui, on ne peut pas penser ce qu'on n'a pas dessiné. C'est en cela un homme de la Renaissance, qui peut se caractériser comme le moment de la tyrannie de l'œil, dans lequel nous sommes encore. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un **Léonard numérique, apôtre ou prophète du multimédia**, raison pour laquelle S. JOBS, dès la fin des années 1980, a acheté le *Codex Leicester*, parce qu'il y voyait une sorte de sainte relique. Or, le rapport que Léonard a à l'innovation est intéressant. Du point de vue social, dès que Léonard bute sur une question, il interroge les maîtres de l'eau. Une de ses obsessions aura été, pour des raisons analogiques, techniques et politiques, l'hydrographie et la maîtrise des forces de la nature. Ces innovations-là sont muettes, anonymes et collectives, issues de communautés d'innovation. L'innovation, lorsqu'elle est **socialement partagée**, crée les **conditions d'une mise en partage de la responsabilité et de la gouvernementalité**. Léonard intervient dans les régions d'Italie du Nord, où des communautés paysannes ont acquis un niveau technique si élevé qu'elles sont en capacité de **défendre leur autogouvernement** face au pouvoir souverain. C'est vrai aujourd'hui dans ces communautés très techniciennes fondées sur une innovation partagée, mais aussi dans beaucoup d'autres endroits du monde (sociétés tournantes d'agriculture savante au Maghreb, etc...). La **contrainte géographique forte** oblige à une minutie dans le tour de l'eau, dans un travail précis du point de vue social, politique, de l'ingénierie, qui est indifféremment sociale, politique et technique, et soude les communautés. Dans les sociétés techniciennes japonaises, chinoises, ou indochinoises apparaissent de grandes similitudes avec cette idée de base que **plus il y a de la maîtrise technique, plus il y a de la mise en commun de la responsabilité**, laquelle est aussi une **mise en défense politique par rapport à des pouvoirs souverains** qui voudraient s'y immiscer. L'État n'est jamais si fort que lorsqu'il s'intercale dans des différends, d'où l'importance de **l'autorégulation**. Léonard a été confronté à de très anciennes innovations, alors que n'existait aucun moyen de calculer une force, un impact et un débit. Tout s'est fait en tâtonnant, de manière purement empirique et non scientifique. C'est néanmoins un savoir, un savoir-faire, qui n'est pas savant mais **pragmatique**, qui est **collectif** et **crée les conditions d'une société technicienne**.

### Innovation, croissance et révolution numérique

Les innovations sont toujours signées par une énergie dominante. Ph. AGHION développe, au Collège de France, une théorie économique de la croissance et de l'innovation. La révolution de l'énergie hydraulique du XII<sup>e</sup> siècle, la révolution de l'énergie fossile du XIX<sup>e</sup> siècle et la révolution de l'énergie électrique du XX<sup>e</sup> siècle, dans laquelle on fait rentrer le nucléaire ont eu un **effet à rendement décroissant sur l'innovation**. La croissance est moins considérable dans ces effets économiques, sociaux et environnementaux qu'à la révolution néolithique ou la révolution de l'industrie de l'eau. C'est contre-intuitif par rapport à notre idée qu'on va avoir une forte croissance parce qu'on n'a jamais tant innové. En très longue durée, **on n'a jamais aussi peu innové**. Peut-être devons-nous nous habituer à des modèles économiques de faible innovation et faible croissance.

D'autre part, L. DE VINCI est dépositaire de la culture de l'atelier des *bottega* et utilise différentes innovations mais, alors que l'invention de Gutenberg s'est installée depuis deux générations, il ne croit pas à l'imprimerie. En cela, il n'appartient absolument pas à la communauté de l'innovation. Alors, **la révolution numérique est-elle une vraie révolution ?** Elle en est une au sens que le mot « révolution » avait, c'est-à-dire que c'est un retour à un état stable antérieur de la même chose. Pour les médiévistes, le monde numérique est un monde familier, parce qu'il **referme la parenthèse de l'imprimerie**, qui a créé la fonction-auteur, le fait que des textes ne peuvent être reçus que lorsqu'ils sont signés d'un nom d'auteur. Elle disparaît sous nos yeux. En voyant, sur nos écrans, affluer les énoncés sans auteurs, des textes flottants, une dissémination numérique de ce que DELEUZE ou FOUCAULT appelleraient les énoncés, le médiéviste voit **revenir le rêve d'un texte éclaté**. De ce point de vue-là, la révolution numérique fait revenir notre économie de la connaissance à un état ancien. Cependant, cette **révolution numérique a à peine commencé** et ne produit aucun de ses effets, hormis des gadgets ou des cotations boursières absurdes. Fondamentalement, dans l'innovation, c'est-à-dire dans la capacité de transformer une société par l'appropriation sociale d'une invention, nous n'avons rien. Dans mon domaine, je n'ai rien eu. Concernant l'imprimerie, pendant très longtemps, on imprime les livres qu'on lisait déjà dans leur forme manuscrite et cette innovation ne fait rien d'autre

que de conforter l'ordre ancien du monde fondé sur la rareté de l'écrit. Il faut deux générations pour que la révolution de l'imprimé produise une idée. On s'interroge parfois sur le fait qu'Internet précipite des changements sociaux ou ne fasse que conforter des puissances. Normalement, pendant très longtemps, **l'innovation ne fait que conforter des puissances déjà acquises**. Aujourd'hui, je n'ai pas lu une œuvre de l'esprit qui n'existerait pas sans internet, je ne connais pas d'écritures spécifiquement numériques qui me font apprendre l'histoire autrement que dans les livres. Ce n'est pas une critique, **c'est une attente, une espérance**. Dans ma discipline, je suis d'une génération qui a été formée par des pionniers de l'informatique. On avait un modèle de connaissances fondé sur la certitude qu'on allait faire des progrès extraordinaires avec l'histoire quantitative, on rêvait d'une histoire qu'on ne pouvait pas faire. G. DUBY fit, avec ses collaborateurs, à la main, un travail de 4-5 ans, pour savoir si on disait *bellatores, oratores, laboratores* avant ou après l'an Mil, dont le résultat est aujourd'hui démenti en un clic, parce que l'ensemble des sources littéraires disponibles d'origine latine sont désormais accessibles par Internet. Nous avons désormais des moyens prospectifs incomparables. Est-ce qu'un livre d'histoire médiévale aujourd'hui est incomparablement meilleur que ceux de G. DUBY? Non. **On ne fait pas beaucoup mieux avec un meilleur instrument**.

Pourquoi fait-on si peu avec des outils si puissants ? Les solutions sont à inventer ensemble, au sens où, au Moyen Âge, on parlait d'invention. Inventer une relique signifiait aller la chercher en terre. Il nous faut donc creuser, repérer ce qui existe déjà. **Des solutions sont à inventer parce qu'elles sont déjà là** mais qu'on ne les voit pas. Ne soyons pas prospectifs mais descriptifs. Léonard n'a rien inventé, il a rendu visible.

### Questions-réponses avec la salle

**Vous venez de tuer le mythe de l'inventeur génial, de l'idée qu'on a en se rasant le matin, puisque ce ne serait qu'une somme d'accumulation, un tri gigantesque de tout ce qui nous entoure.**

P. BOUCHERON : Ce n'est pas déprimant, c'est **encourageant et démocratique**. Certes c'est antihéroïque, mais les grands hommes ne seraient pas si grands s'ils n'étaient pas entourés.

**Les nouveaux outils ne sont-ils pas un accès simplifié à la visibilité pour un plus grand nombre de ce qui a été fait au cours du temps ? Vous disiez qu'auparavant il était difficile qu'un écrit soit connu d'un large nombre de personnes. Aujourd'hui une création, quelle qu'elle soit peut être visible en nombre et très rapidement. L'innovation actuelle n'est-elle pas cette diffusion de toutes ces créations, y compris des créations anciennes ?**

P. BOUCHERON : Bien sûr, ainsi que la **mise en contemporanéité** des créations anciennes ou des créations nouvelles. Mais l'analogie entre l'âge de l'imprimé et l'âge de l'Internet est intéressante surtout pour voir ce moment où **un média nouveau renforce d'abord les médias anciens**. Le nombre de *followers* du compte Twitter TF1 est frappant, alors que Twitter devrait servir à contourner TF1 et non à aller chercher, assez massivement, ce qui existait avant.

**Vous dites que rien n'a été inventé depuis l'imprimerie. Aujourd'hui, il existe pourtant un nouveau langage, les codes informatiques, qui ne créent pas de la littérature mais des couches successives sur l'Internet. Sur chaque couche informatique un nouveau langage est écrit à partir de l'ancien. Il y a là une véritable innovation, dans sur un autre mode de communication et de fabrication.**

P. BOUCHERON : Bien sûr, mais on ne parle pas du progrès scientifique, qui est stupéfiant, on parle d'innovation, c'est différent.

**Opposez-vous innovation et progrès ? Pourtant le progrès peut venir de l'innovation. On n'a jamais autant progressé dans différents domaines (médecine, technologie...). C'est étonnant de considérer que l'on a aussi peu innové, que cette innovation a aussi peu d'influence aujourd'hui sur la croissance.**

P. BOUCHERON : Sur le téléphone, par exemple, il n'est pas exclu qu'il y ait un moment stationnaire où on aura moins envie d'acheter la nouveauté. Il existe **des moments d'involution**. On a pensé que se généraliserait un **système de cloud**, où seraient jetés les logiciels et les données. On est aujourd'hui dans une phase d'involution, Apple revient à un système plus rentable pour eux : pour que nous achetions des terminaux de plus en plus chers et

de intelligents, ils veulent que toute l'intelligence soit dans l'iPhone, pas ailleurs. Ils le justifient de manière vertueuse, en disant qu'ils veulent le bien de l'humanité et qu'on sait que c'est très dangereux à la fois de dématérialiser et de concentrer, et par un discours analogique en rapport avec le vivant (où avez-vous vu que des espèces soit des terminaux d'une intelligence collective externe ?). Là est l'exemple d'une évolution qu'on présentait comme désirable et dont on se rend compte qu'elle n'est peut-être pas une bonne idée sur le plan démocratique, écologique...

**Cette évolution peut être tempérée, mais avance quand même. Microsoft et consorts travaillent très fort sur le sujet, en raison des limites technologiques sur le stockage et le transit des données. Le cloud permet d'avoir un échappatoire. Mais effectivement des limites se présentent, notamment sur la sécurité.**

**Si on admet que l'essentiel de l'innovation se situe dans la forme sociale que constitue son appropriation, la question n'est plus une question d'ordre technologique mais politique. La question de la forme sociale ne procède pas d'une rationalité qui s'imposerait. J. HABERMAS a écrit sur la science et la technique comme idéologie. Ça procède de ce que C. LEFORT appelle un débat sans fin entre le légitime et l'illégitime. Je pense que le vrai enjeu de la question de l'innovation est dans sa capacité à susciter une créativité politique des formes, celles de la ville, du vivre-ensemble. Il me semble que cette dimension-là est très occultée au nom d'une approche un peu technologisante et rationalisante.**

P. BOUCHERON : Vous avez tout à fait raison. C'est une manière de réarmer l'idée de progrès, aujourd'hui compromise parce qu'on a appris à déconnecter le progrès scientifique du **progrès comme mouvement de civilisation**. Vous êtes ici dans un village [Village by CA], ce qui veut dire que le village crée une communauté. Ce n'est pas une innovation sociale, c'est un **refuge dans des formes anciennes de sociabilité**, devenues désirables dans un environnement politique qui nous semble plus hostile. Mais s'il apparaît que, notamment dans les métropoles, à propos des transports, une partie importante de la société renonce à la propriété pour mettre en avant la valeur d'usage, ce serait **une innovation sociale** qui aurait des conséquences plus importantes que des objets techniques.

**Vous avez dit qu'on avait besoin d'un Léonard numérique. On a aussi besoin d'un Léonard démocratique, parce qu'on se retrouve dans une société où l'économie fait que les riches sont encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres. N'avons-nous pas besoin d'une innovation dans ces domaines-là ?**

P. BOUCHERON : Ce qui est en jeu est **la question du partage démocratique**. Aussi, je trouvais beau de rappeler que Léonard, qu'on considère comme le personnage prométhéen de notre mythologie moderne, dans sa pratique courante ne fait que recueillir une intelligence collective qu'il diffuse autour de lui. C'est là une question politique. **Sur ce plan, Internet est aujourd'hui indécidable** : d'un côté il y a des capitalisations boursières extravagantes, et de l'autre, c'est aussi un système où un adolescent un peu malin peut bricoler quelque chose d'incroyable.

**On investit énormément mais la productivité stagne. L'innovation a très peu d'effets sur la productivité, ce qui interroge sur l'efficacité de la révolution numérique, de nombreux auteurs écrivant même que le numérique fait baisser la productivité. Par exemple, les gens passent plus d'une heure à répondre à leurs mails au lieu de répondre à leurs clients. Le numérique est un moyen de contrôle du travail. Il fait émerger des classes de contrôle dans les grandes sociétés et augmente leur niveau bureaucratique. D'autre part, les grands moments d'intersection où le cosmopolitisme est présent apparaissent favorables aux innovations. GUTENBERG a inventé l'imprimerie, mais les phases techniques arrivaient de Chine. Le cosmopolitisme, au sens d'échange à longue distance avec des personnes qui pensent différemment est très important. Ce sont donc deux questions, cosmopolitisme et épuisement des techniques.**

P. BOUCHERON : L'épuisement des techniques et surtout l'indécision sont propres à ce moment qu'on appelle la crise, au sens philosophique, c'est-à-dire le **moment d'indétermination des conséquences possibles** où ça peut tourner dans un sens, dans l'autre, ou dans les deux en même temps. Il en est de même des identités. Alors que le mot cosmopolitisme faisait rêver l'Europe des lumières, on **ne peut plus affirmer politiquement la raison cosmopolite**. Partout s'érigent des murs. Nous vivons une fièvre de ségrégation, qui a malheureusement commencé en Europe centrale, dans le cœur cosmopolite de l'Europe, avec une ethnicisation des nationalités des plus brutales. Certaines choses pouvaient certes les contrarier, d'où la **nécessité de l'histoire connectée**, qui n'est pas simplement une

histoire heureuse des métissages et des mélanges, des interconnexions et des rencontres, mais aussi l'histoire de l'indifférence, de l'hostilité, de la manière dont se construit de la différence avec de la distance. Fr. TRIVELLATO a écrit *Corails contre diamants*, dans lequel elle raconte qu'aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, des juifs de Livourne faisaient du commerce intercommunautaire, à très longue distance, avec des hindous de Goa, échangeant du corail méditerranéen contre des diamants. Ils envoyaient leurs cargaisons et attendaient en retour, pendant des mois, des diamants. C'est donc un livre sur la confiance à distance, basée sur **l'économie des conventions**.

**Un proverbe arabe dit « le besoin est la source des innovations ». Aujourd'hui, on vit un peu le contraire. On invente, et après on cherche le besoin qui répond à cette invention. N'effritons-nous pas le système ?**

P. BOUCHERON : C'est une excellente question, au cœur de notre confiance dans le système économique. **L'analyse assez libérale alliant croissance et innovation est globalement schumpetérienne et historiquement, ne se ne se vérifie pas toujours.** Concernant l'histoire du livre, ce n'est pas au milieu du XV<sup>e</sup> siècle qu'on a eu le plus besoin de l'imprimerie, mais au XIII<sup>e</sup> siècle, moment d'explosion du besoin de lecture où on n'arrive pas à fournir avec le système de copie. Le monde aurait été changé si l'imprimerie avait été inventée au XIII<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs parce qu'on n'en a plus tant besoin au XV<sup>e</sup> siècle que ses effets sont d'abord très feutrés. Le modèle théorique de Schumpeter ne se vérifie ainsi pas toujours, ce qui suppose de faire de l'histoire contrefactuelle, ce qui n'a pas bonne presse mais est pourtant utile.

**La profusion d'informations, de données qui nous entourent, est marquée comme caractéristique de notre époque. Aujourd'hui, nous ne souffrons pas de manque d'informations mais d'excès. Ce sont des principes de classement qui nous font défaut pour les organiser. Existe-t-il dans l'histoire des précédents de moments où on aurait eu des formes de classement de données qui ont structuré et sédimenté des choses, qui référerait à cette histoire de classement de l'information pour le collectif ?**

P. Boucheron : Le livre d'A. BLAIR, *Too much to know*, montre que le XVIII<sup>e</sup> siècle voit un afflux d'informations effrayer ceux qui les reçoivent et se demandent comment les hiérarchiser. Lors d'une première accélération, au XIII<sup>e</sup> siècle, on avait notamment inventé l'arborescence, la table des matières, l'index, des choses techniques dans l'ordre du livre. A. BLAIR montre qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle cette notion d'arborescence prend l'ensemble des techniques de savoir, à commencer par *L'encyclopédie*. Ces deux angoisses jumelles, celle de la perte d'informations et celle du trop d'informations, persistent. Dans les deux cas, on essaie la pensée par l'arborescence, qui serait peut-être, les neurosciences travaillent actuellement là-dessus, le propre du cerveau humain.

**Aujourd'hui se pose la question de l'utilisation des données comme moyen de comparabilité entre les êtres humains dans un rapport de concurrence. On voit bien l'illusion de notre société de vouloir gouverner par les nombres, ce qui nous amène à l'idéologie du big data parce qu'il n'y aurait que cette façon de gouverner.**

P. BOUCHERON : Ce sont les Etats qui ont la possibilité d'avoir cette nouvelle informatique du *big data*, et ce qu'on rêvait comme **un agent de déhiérarchisation et de dissémination du pouvoir travaille au contraire à leur hyperconcentration.**

## Pour aller + loin



Ph. AGHION, *Repenser la croissance économique*, Fayard/Collège de France, 2016.

A. BLAIR, *Too much to know. Managing Scholarly Information before the Modern Age*, 2010, Yale University Press.

P. BOUCHERON (dir.), *Histoire mondiale de la France*, 2017, Seuil.

Fr. TRIVELLATO, *Corails contre diamants. De la Méditerranée à l'océan indien au XVIIIe siècle*, Seuil, 2016.



Contexte

Conférence de clôture en partenariat  
avec la librairie Mollat

Station AUSONE – 31 mars 2017

[Vidéo accessible en ligne](#)

Objectif

Lancer la collection Polis Académie et croiser les regards de l'économiste É. LAURENT, via la question des enjeux des moment et justice territoriaux, et de l'historien P. BOUCHERON à propos du récit de la « social-écologie territoriale » ainsi que sur d'autres récits métropolitains, afin qu'ensemble ils apportent des éléments de réponse à la question de la confiance en l'avenir.

### Préambule

#### T. OBLET

L'objectif de la **collection Polis Académie**, issu de la chaire G. DELEUZE au sein de la fondation Bordeaux Université, est d'**ouvrir l'université**, dans sa partie sciences humaines et sociales, **sur la cité et réciproquement**, dans un contexte de mépris dans lequel seraient parfois traités **les travaux en sciences humaines et sociales dont la société fait peu de cas**. Même l'université qui se réforme ne s'applique pas à elle-même ce qu'elle enseigne, mais, comme l'écrit P. BOUCHERON dans *Faire profession d'historien*, singe une entreprise plus fantasmée que réelle, le culte de la performance produisant surtout des dispositifs sclérosant notre créativité. Se sentir méprisés vaut aussi pour les climatologues. Il y a de quoi être chagrinés par le palmarès des meilleures ventes de livres, dans la catégorie essais et documentaires, non par jalousie mais par **dépît au regard de tous les excellents livres négligés**. Il existe des exceptions comme *L'histoire mondiale de la France*, dirigée par P. BOUCHERON. Le trait commun de ceux qui seront les quatre premiers auteurs de la collection Polis Académie est d'être des exceptions. É. LAURENT, puis M. DELMAS-MARTY, C. FLEURY et P. BOUCHERON sont des intellectuels qui s'impliquent dans le débat public, qui ont le courage d'affronter les médias et le mérite d'y briller sans concessions. La collection Polis académie s'inspire de cette exigence de diffusion auprès du plus grand nombre, avec de petits livres, à petit prix, mais avec du contenu. Le premier livre est celui d'E. LAURENT, *À l'horizon d'ici*. Suivront ceux des différents invités de la chaire G. DELEUZE. Ces livres seront des **traces de la réflexion engagée dans le cadre de cette chaire** sur la question de la métropolisation avec ses enjeux écologiques et démocratiques.

Pour lancer la collection, nous posons ce soir cette question : peut-on avoir confiance en l'avenir ? Dans le contexte identitaire actuel, elle pourrait même prochainement nous amener à nous demander si nous pouvons avoir confiance en notre passé. Nous avons opté pour la méthode Diabelli, qui proposa à tous les compositeurs de son temps de réaliser une variation d'un thème commun. Les variations Diabelli de Beethoven sont une œuvre majeure. Messieurs, à vos claviers...

### Synthèse de la conférence

#### É. LAURENT

Le défi est double : raccorder un sujet imposé à un livre sur l'avenir. Peut-on avoir confiance en l'avenir comme dans une personne ou une institution ou peut-on avoir confiance en l'avenir maintenant ?

Pour **savoir si on peut avoir confiance dans l'avenir dans l'absolu**, définissons d'abord la confiance : *cum fides*, *cum/avec, fides/la foi*. Le piège dans cette étymologie est *fides*, parce que *fides* n'est pas *fiducia* (confiance). Avec *fides*, la confiance est une abstraction et vous pouvez ainsi croire en l'avenir. En réalité, le mot important est *cum* : **il faut être ensemble pour avoir confiance**. La confiance est une **espérance de fiabilité dans les conduites humaines**. Ainsi, il en existe deux sortes : la confiance dans les personnes et la confiance dans les institutions. Avoir confiance en une institution est avoir confiance dans le fait que le principe qui régit cette institution va être appliqué

de manière conforme par les personnes qui en ont la charge. Nous voyons récemment dans les démocraties ce problème de la confiance en la police, qui dépend de ces principes. Nous pouvons croire en l'avenir, être pessimiste ou optimiste, mais **ce n'est pas à proprement parler de la confiance en l'avenir**, sauf si on a confiance dans les institutions qui le préparent. Les institutions permettent de projeter dans le temps **la coopération humaine, sociale, qui est la vraie source de la prospérité sur la planète, et non la croissance, ni le marché, ni la finance**. Se poser la question du rapport à l'avenir revient à se poser la question des institutions.

Alors, peut-on avoir confiance dans l'avenir aujourd'hui, disposons-nous d'institutions pouvant nous donner cette confiance parce nous pensons qu'elles vont projeter cette coopération sociale dans le temps ? Pour répondre, il faut dire les deux crises menaçant notre avenir : d'un côté la **crise des inégalités dégénérant en crise de la démocratie** sous nos yeux et de l'autre les **crises écologiques**. Peut-on aujourd'hui imaginer des institutions permettant de lutter contre ces menaces ? Concernant la crise des inégalités, les Etats-Unis réalisent le plus horriblement cette **dégénérescence de la démocratie**. Est arrivé, après l'échec de la démocratie à lutter contre les inégalités sociales, ce qui nous menace, D.TRUMP. Il arrive à convaincre les citoyens que la démocratie est une machine à reproduire les privilèges, à installer la tyrannie, parce que la tyrannie représente **l'aléatoire, le contraire de la reproduction dynastique**. D.TRUMP présente une imprévisibilité constante, qui a un sens philosophique très profond, celui que l'aléatoire peut restaurer une forme de justice aujourd'hui aux Etats-Unis. De ce point de vue, H.CLINTON était la candidate dynastique, ce contre quoi les américains se sont élevés en votant D.TRUMP. La démocratie conserve cependant au moins **cinq contre-pouvoirs** qui se sont dressés depuis qu'il a pris le pouvoir. Le premier a été **la société civile** (manifestations devant le Capitole), puis **la justice** (juges bloquant les décrets antimusulmans), **le parlement** (bloquant sa réforme de la santé) et **la bureaucratie, la technocratie** (le FBI notamment). Le plus puissant des contrepouvoirs face à D.TRUMP est **sa propre bêtise**. D.TRUMP, c'est R.REAGAN sans les fiches des conseillers compétents dont il s'entourait. Ainsi, aux Etats-Unis, la **démocratie résiste** avec des **institutions qui font leur travail**. **Les territoires résistent** également contre le pouvoir fédéral. Des régions, des villes, des métropoles n'ont aucune intention d'obéir aux principes que dicte cette administration. J'en arrive à mon livre *À l'horizon d'ici*.

**Nous vivons un moment territorial**, toutes les institutions en-dessous du niveau national ont pris le pouvoir. Le XX<sup>e</sup> siècle fut **conjointement un mouvement de prolifération des États-nations et d'éclatement de l'État-nation**. Nous sommes désormais dans un monde de cités-états où les territoires prennent le pouvoir. Aujourd'hui, la ville de New-York donne des cartes d'identité de New-York aux immigrants sans papiers parce qu'elle a **décidé d'être une ville sanctuaire**. Cette carte est un des symboles de cette prise de pouvoir des villes et des territoires au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Ces institutions-là vont constituer **le sixième contrepouvoir**. La Californie et son gouverneur, J.BROWN, ont décidé de faire une sorte d'accord de Paris californien qui puisse servir de modèle quand « on aura chassé le tyran » (comme lors de l'arrivée au pouvoir de B.OBAMA après les dix ténébreuses années dans le domaine environnemental sous G.W.BUSH). En France, les **identités territoriales** sont un des moyens de lutter contre cette folie de l'idée d'identité nationale désincarnée. Les territoires sont un espoir croissant pour **la transition sociale-écologique**. Pour combiner question écologique et réalité quotidienne, il faut comprendre que les questions écologiques sont aussi sociales, quotidiennes et locales. Le film *Demain* de C. DION et de M. LAURENT aurait pu s'appeler *Ici* parce que **ce sont les initiatives locales qui construisent l'avenir**. La transition sociale écologique, déjà engagée sur la question de l'alimentation (circuits-courts), de l'énergie (territoires énergie positive), se fait par les territoires. Pour instituer cette transition, les territoires doivent repenser leurs ambitions : ce ne peut être la croissance. **Les horizons désormais pertinents sont le bien-être, la résilience et la soutenabilité**. Le bien-être est reconnaître que ce qui fait la prospérité humaine est pluriel : **l'éducation et la santé**, domaines des inégalités sociales massives aujourd'hui. Ces inégalités sont territorialisées, d'où une problématique d'égalité des territoires. Passer de la croissance au bien-être change tout. TRUMP veut une croissance de 4% annuels en supprimant les assurances-santé : le bien-être diminuera. La question est d'arriver à montrer que la dimension économique ne doit pas écraser toutes les autres. Pour moi, **l'économie c'est valoriser ce qui compte vraiment, ce qui veut dire sortir de la croissance**, ce mythe largement véhiculé par les économistes qui aboutit à une destruction du bien-être. **La résilience est le fait de dire que le bien-être doit supporter les chocs**, dont nous savons qu'ils vont arriver, parce que nous sommes en retard dans la lutte contre le changement climatique. Pouvons-nous nous préparer à ce que notre bien-être subisse ces chocs ? La question de la **soutenabilité** consiste à dire, choc ou pas choc, il faut **vivre harmonieusement avec la biosphère sinon l'économie s'effondrera**. Les Chinois le comprennent aujourd'hui. Ils réduisent leur croissance parce qu'ils sont en train de s'autodétruire. Il faut arriver à une décélération économique pour préserver ce qui est essentiel. **Dans ces trois éléments bien-être, résilience, soutenabilité, les territoires ont un rôle fondamental à jouer**. Si nous y parvenons, alors nous pourrions avoir confiance en l'avenir.

## P. BOUCHERON

J'aime cette idée que demain et ici sont deux mots interchangeables. Notre présent, riche de passé accumulé, est aussi criblé d'avenir, dont les éclats montrent qu'il faut **être ici et là, attentifs à ce qui se fait déjà**. Si demain est dans l'ici, les politiques les plus dangereuses sont les plus inattentives aux ressources d'énergie, d'intelligibilité, notamment dans les territoires. Dire qu'une bonne partie des problèmes que nous avons à résoudre sont déjà résolus signifie **faire confiance à l'énergie sociale**. La question du présent rejoint celle des lieux. Notre société est rendue idéalement liquide par son gain technique, l'instantanéité la communication, la fin de la tyrannie de la distance et cet optimisme du désencastrement de l'économie. Pourquoi, au lieu des horizons ouverts promis, engendre-t-elle ce présent où **la terre est rendue difficilement habitable**, où la richesse est de plus en plus violemment concentrée en des points étroits et dangereux pour l'ensemble de l'écosystème ? Cette **hyperlocalisation de la richesse** est aussi une concentration du temps. L. BOLTANSKI et A. ESQUERRE, dans *Enrichissement*, montrent comment dans ces lieux se déposent non seulement la valeur mais aussi le passé. C'est là, bien plus que la question du patrimoine, une **inégalité fondamentale de notre rapport à l'espace** (la fracture spatiale) **mais également au temps**.

Je suis d'accord avec vous pour ne pas trouver à la confiance un air aussi engageant qu'on pourrait le penser. On doit évidemment faire confiance aux institutions parce qu'on est sinon dans une grande difficulté. Dans cette chaire, ce qui me fait le plus espérer fut de sortir de ma zone de confort pour aller dans les territoires (le village by CA, SYSTRA ...) confronter avec d'autres acteurs notre expérience du temps et des territoires, mais aussi d'écouter les étudiants, des doctorants... S'il y a un avenir dans ce pays, il est là. Le niveau des sciences sociales est croissant et **la ressource d'énergie et d'intelligence est dans cette jeunesse bien malmenée par les institutions**. Le Collège de France est une des institutions les plus protégées de France, mais, vue d'Europe, il n'est pas assez attractif pour faire revenir ou retenir les esprits les plus brillants, notamment en chimie, médecine... A force de conforter les politiques de désinvestissement dans la recherche publique, la France, toujours capable de former les meilleurs chimistes ne peut plus les retenir. **La confiance dans les institutions suffit-elle à assurer notre avenir ?** Le pouvoir ne cesse de nous réclamer une confiance que nous n'avons aucun intérêt ni raison de lui accorder. Le rapport politique ordinaire est d'un **usage modéré et raisonné de la méfiance**. Dès lors qu'un État ou une institution suscite de la défiance, nous sommes dans une perte irréparable (crise de légitimité politique et économique, crise des inégalités). La méfiance est une série de **petits arrangements avec l'avenir, seule manière de construire une relation politique**. Si on a confiance en l'avenir, on s'achemine vers de grandes désillusions. Seuls les esprits religieux ont confiance en l'avenir. L'histoire est l'art de profaner le temps en disant qu'il n'y a pas de principes indiscutés et immuables d'une histoire universelle qui feraient que l'histoire avancerait d'elle-même vers un horizon inexorable. Écrire l'histoire consiste à désorganiser les continuités, dans une attitude profondément irreligieuse au sens où elle ne relie plus. Une manière simple de sortir de cette inquiétude est la défiance : je ne suis pas sûr de l'avenir mais je suis au moins certain de sa perte. Le déclinisme est une facilité assurant une position satisfaisante sur le plan personnel car il déresponsabilise. La défiance, comme la confiance, oriente le temps. **La méfiance est la seule manière socialement efficace d'envisager l'avenir**. En conséquence, la seule chose véritablement à notre portée est de rappeler que le projet social de bien-être, projet d'égalité et de démocratie, repose sur une seule certitude : l'accès de tous au savoir donne à chacun la **capacité de réfléchir aux contraintes qui pèsent sur nos vies et d'agir en conséquence**, de manière informée. Il existait un lien de solidarité active entre la pensée progressiste et les sciences sociales. L'affinité est profonde entre la sociologie et, comme viennent de le rappeler B. KARSENTI et C. LEMIEUX, le socialisme de M. MAUSS, en tant qu'il assure à la société une voie de sortie de l'étai qui risque de lui être fatal, entre le libéralisme et le nationalisme xénophobe. Comment se fait-il que le libéralisme, qui est une évolution profonde, de très longue durée, que K. POLANYI met en rapport avec le désencastrement de l'économie, c'est-à-dire qui s'affranchit de toute régulation sociale, produise inévitablement une société qui exacerbe les inégalités et ne soit pas corrigée mais contrariée par le nationalisme xénophobe. **Une Europe de plus en plus libérale produit un triomphe de tous les nationalismes xénophobes**. Une des manières de répondre à cette question est de revenir aux origines des sciences sociales. M. MAUSS écrit *La nation*, cherchant à définir une description sociologique de la nation, notre **cadre d'expérience politique et sensible**. Le nationalisme échoue à la décrire, ce sont les sciences sociales qui en produisent la description la plus exacte. Les historiens travaillent à la globalisation afin de comprendre le fait national qu'il est désormais impossible d'ignorer. Il existe d'autres territoires que la nation, mais il faudra affronter celui-là avec les armes des sciences sociales qui contribuent à en définir une vision non mortifère. Nous pouvons rêver à un **archipel métropolitain mondial** qui lie à distance, mais va-t-il **créer une confiance à distance** qui va permettre de desserrer l'étai des nationalismes xénophobes ? Nous pouvons le penser, mais il

faudra également **affronter la question nationale**, ce que fait *L'Histoire mondiale de la France*, qui suscite des critiques de plus en plus agressives, qui définissent le moment où nous sommes et le danger qui nous guette.

**Nous ne pouvons pas accepter, tolérer, de nous laisser enfermer dans un face à face entre le cosmopolitisme et l'enracinement.** Nous devons effectivement investir la question de la justice territoriale, à ceci près que le territoire est un espace politisé, gouverné et sédimenté par le temps historique. Le gouverner revient aussi à **gouverner sa mémoire, son passé, le récit qu'on en peut faire.** Il faudra aussi se poser la question de ceux qui n'ont pas confiance en l'avenir parce que **le libéralisme ne leur offre aucune possibilité de penser leur bien-être autrement que dans le nationalisme xénophobe**, ceux qui sont des enracinés malheureux, auxquels on offre aucune possibilité politique, ni réflexive. C'est la méfiance que nous devons opposer à l'avenir. La seule manière de gouverner cette méfiance est de rappeler que, face à cette crise des inégalités et à la crise écologique, il y va du rapport que nous avons avec le fait, la connaissance. Il faut se souvenir du projet initial d'émancipation des sciences sociales par **l'accès de tous au savoir pour que chacun puisse s'affranchir de ce qui le gouverne et le domine.** Dès lors qu'on perd de vue cette visée sociale, nous tombons dans un monde qui risque d'être dangereux. La plus belle chose que j'ai lue dans le livre d'E. LAURENT est cette synonymie entre ici et demain qui doit nous rassembler.

E. LAURENT : Sur la question du rapport entre les inégalités et le temps, comme vous l'avez dit, la **concentration de la richesse en certains lieux a une forme d'hystérèse**, c'est-à-dire un effet qui se poursuit quand sa cause a disparu. Quand on regarde une carte, on est frappé de voir la permanence de l'espace de la révolution industrielle qui s'inscrit dans la richesse d'aujourd'hui par des effets d'agglomération difficilement surmontables. L'autre dimension de ce rapport est que le fait **d'avoir le temps** est aujourd'hui une des marques distinctives de la richesse et de la puissance politique dans des sociétés qui ont déclaré la guerre au temps par des technologies numériques. Ce rapport au temps est de plus en plus marqué socialement. Sur le rôle de la défiance dans le libéralisme politique, appelé, dans les systèmes parlementaires, des motions de défiance constructive, j'en suis convaincu. La défiance est à l'origine de la construction du rapport. En effet, ce qui est **naturel est d'être méfiant, voire défiant**, ce qui construit une **forme fragile de confiance**, construite longuement et détruite en quelques secondes. Je me demande si le sujet de cette élection présidentielle n'était pas la confiance. Pour reprendre le cas des Etats-Unis, la défiance c'est la Déclaration d'indépendance, le fait d'affirmer une communauté politique par une déclaration de défiance. Enfin, il faut effectivement affronter le caractère incontournable du fait national. Une donnée parue montre que les Français ne sont pas uniformément défiants, pessimistes ou malheureux. Les Français sont heureux dans le privé et malheureux dans le public. Les gens qui se disent malheureux le sont, non de leur vie, mais de la France, du fait national. Cette idée du **malheur public** est extrêmement intéressante.

### Questions-réponses avec la salle

**Vous avez parlé, E. LAURENT, des territoires (métropoles, régions...), d'initiative, mais vous n'avez pas parlé des gens. P. BOUCHERON, lui-même, lorsqu'il a parlé de la crise des inégalités, a parlé des lieux, mais on peut aussi parler des habitants. Alors, quid du renouvellement ou de l'invention des institutions par des initiatives de gens (collectifs d'habitants, professionnels...) le plus souvent à l'échelle microlocale ?**

**Le niveau d'éducation montant, j'avais confiance dans le fait que les solutions simplistes ou les fausses informations ne pourraient pas faire tache d'huile, ce qui est pourtant fréquent. Sur ce point, pouvons-nous avoir confiance en l'avenir ?**

**D. TRUMP a la possibilité d'appuyer sur le bouton nucléaire, le pouvoir de couper internet. Que pensez-vous de cette dimension-là, doit-on envisager la catastrophe ?**

**E. LAURENT, si les indicateurs de bien-être étaient mis en avant, la croissante serait alors une conséquence positive et non plus un objectif. On voit bien que là où il existe des initiatives locales allant dans le sens du bien-être des citoyens, derrière il y a la notion du bien vivre ensemble et d'une économie même locale qui se développe. Pourquoi aujourd'hui avons-nous tant de mal à aller vers ce bien-être ?**

E. LAURENT : Quand je parle de bien-être humain, je parle des gens. Par contre, les territoires doivent-ils être compris comme des vecteurs pertinents pour le bien-être des personnes ou faut-il considérer le bien-être des personnes indépendamment du territoire dans lequel ils vivent ? Ma réponse est de dire, parce que les territoires sont si importants aujourd'hui et qu'ils montent en puissance, le **bien-être des gens est déterminé largement par le territoire qu'ils habitent.** Le lieu dans lequel vous naissez va avoir un impact phénoménal sur les opportunités qui

vont vous être données pour votre devenir socio-économique. Dans ce cas-là, la géographie détermine l'histoire. L'égalité des territoires a de plus en plus un sens à mesure que les inégalités territoriales s'accroissent.

D. TRUMP ne coupera jamais internet, parce que cet homme ne peut vivre sans Twitter... Sur la question de l'usage de l'arme nucléaire, c'est très compliqué d'appuyer sur ce bouton parce qu'il est intégré à un système institutionnel. Il est possible qu'il existe des risques que les Etats-Unis puissent s'engager dans des conflits géopolitiques, notamment avec la Chine, possible que D. TRUMP soit belliciste, mais **la catastrophe de la guerre est déjà arrivée aux Etats-Unis**, puisque les années 2000 ont été la décennie durant laquelle ils ont été le plus engagés, surengagés partout, et le sont encore. L'accomplissement de B. OBAMA dont on n'a pas encore pris la mesure est qu'il a réussi à désescalader les guerres dans lesquelles G.W. BUSH avaient engagé le pays. Ils ont perdu des ressources invraisemblables pour un résultat catastrophique du point de vue de l'objectif de stabilisation des Etats dans lesquels ils sont intervenus militairement, repartis dans des folies meurtrières pur encore 10 ou 15 ans.

Sur la question du bien-être, le **but ultime n'est pas d'augmenter la croissance, qui est un objectif totalement dépassé au XXIe siècle**. La croissance est celle du PIB, ne mesure que les activités monétarisées et changeables que les marchés qui ont un prix, ce qui ne représente que peu de choses de ce qui se passe dans la société humaine. L'idée qu'elle doit croître, même au détriment du reste, est un énorme problème qui coûte très cher en termes de bien-être et de soutenabilité. **Il faut abandonner la croissance comme projet social, au profit du bien-être, de la résilience et de la soutenabilité**. Il ne faut pas augmenter la croissance pour augmenter l'emploi, il faut augmenter l'emploi par ce qu'il contribue au bien-être. Je ne trouve pas que ce soit si difficile. En dix ans j'ai vu la conscience du changement climatique augmenter, la signature de l'accord de Paris, les territoires s'engager dans des transitions énergétiques, alimentaires, agricoles. Je vois **des progrès considérables**, mais même s'il est long de sortir de la croissance et de l'industrie dans lesquelles nous sommes engagés depuis des décennies.

P. BOUCHERON : Une des manières d'organiser son pessimisme, qui vaut pour l'agir politique et la compréhension du social, est effectivement de toujours rappeler que la catastrophe a déjà eu lieu, en tant qu'elle est la poursuite de ce que nous ne saurions contrarier. Pour ne pas poursuivre dans des voies mortifères, il faut ouvrir les yeux vers la constellation, vers les lieux d'inventivité qui crépitent **que nous devons considérer**. Nous devons considérer des gens, des situations, les lieux et leur inégalité. Cette soif de considération est très importante parce que nous sommes aussi dans **des luttes de reconnaissance**, non d'un statut ou d'un droit à l'accomplissement individuel, mais d'un **droit à l'indétermination du politique** c'est-à-dire faire reconnaître le fait que nous pouvons prendre en main notre destin. Sur la question des *fake news*, nous sommes déçus par la société de l'information. Il nous semblait impossible la coïncidence entre ce progrès continu du journalisme de décodage, de désintoxication, et des politiques ouvertement mensongères ou celles de bonimenteurs comme D. TRUMP. Comment avons-nous pu nous montrer indifférents à la vérité alors que nous sommes éduqués ? C'est troublant. Une étude états-unienne réalisée à Yale, dont P. BARTHELEMY a rendu compte dans *Le Monde*, mesure la **perte de confiance en la science** à laquelle nous sommes confrontés, montre notamment que plus les républicains sont informés, moins ils veulent croire en la cause anthropique du réchauffement climatique, accumulant les connaissances scientifiques pour se donner les moyens de ne pas y croire. Le plus coûteux pour un individu est de se défaire de sa communauté d'appartenance, ce dont il faut se souvenir dans les situations politiques. Ainsi, **nous ne pouvons pas faire une confiance immodérée et illimitée dans l'accès de tous au savoir, mais il en va de la manière dont on conçoit la justice**. E. LAURENT, dans son livre, définit quatre théories de la justice, de la plus faible à la plus exigeante, où il ne suffira pas de vérifier que les procédures d'allocation des ressources sont équitables mais il faudra suivre jusqu'aux effets, jusqu'aux gens.

**Les nazis étaient des gens éduqués, l'Allemagne avait des institutions, mais on sait ce qui s'est passé. De même, lors du génocide des Tutsis par les Hutu, des prêtres, des universitaires sont massacrés. Pensez-vous qu'en conjuguant le savoir et l'analyse de sociologues, politologues, historiens, économistes, on pourrait cerner par un ensemble de causalités le phénomène génocide ?**

P. BOUCHERON : C'est une question difficile sur laquelle existe une littérature abondante. La confrontation de la discipline historique à **l'épreuve négationniste** a changé notre rapport au savoir historique. Nous devons admettre que le **savoir illimité buttait sur un certain nombre de faits sociaux et politiques**. Les historiens étaient obligés de se rabattre sur une conception plus empirique, plus robuste d'un fait dont ils avaient à rappeler l'existence face à un inexistentialisme qui était tout sauf un humanisme. Les conditions d'exercice de notre métier changèrent complètement. **On ne peut attendre de nous la moindre désinvolture face à la question des faits alternatifs**,

quand bien même nous aurions l'habitude et l'ambition de mettre en lumière la valeur littéraire de l'opération historiographique, mais nullement pur l'affaiblir face son régime de vérité. Nous avons aussi vécu avec un niveau de conscience que nous devons interroger notamment sur le génocide du Rwanda. S. AUDOUIN ROUZEAU, dans *Une initiation : Rwanda (1994-2016)*, livre un témoignage intéressant des violences de guerre et avoue que, bien qu'habitué à manier le comparatisme, il ne comprend qu'après ce qui se passe. *Purifier et détruire*, de J. SEMELIN, montre, par une comparaison entre la Shoah, la purification ethnique de l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, qu'il **n'est pas de grandes catastrophes qui ne soient amorcées par le délire des intellectuels**. Notre responsabilité est ainsi d'articuler un discours raisonnable, mais aussi, et là nous rejoignons la question de l'espace public, d'**affronter les discours qui le sont moins**, car toujours, au départ de ces génocides, s'enclenche **un discours de justification qui est celui du nationalisme ethnique et xénophobe**.

Pour aller +  
loin



S. AUDOUIN ROUZEAU, dans *Une initiation : Rwanda (1994-2016)*, 2017, Seuil.  
L. BOLTANSKI et A. ESQUERRE, dans *Enrichissement*, 2017, Gallimard.  
P. BOUCHERON (dir.), *Histoire mondiale de la France*, 2017, Seuil.  
B. KARSENTI et C. LEMIEUX, *Socialisme et sociologie*, 2017, EHESS.  
E. LAURENT, *Notre bonne fortune*, 2017, PUF.  
E. LAURENT, *A l'horizon d'ici*, Polis Académie, 2017, Le Bord de l'Eau.  
M. MAUSS, *La nation*, 2013, PUF.



### Contexte

Conférence et table ronde, Collège de France, Paris,  
12 juin 2017

### Objectif

Réunir des spécialistes de la ville, historiens et techniciens, pour échanger sur les rapports entre politique et technique dans le gouvernement et la production de la ville

## Introduction

### P. BOUCHERON

Être le titulaire de la chaire G. DELEUZE de la fondation Bordeaux Université sur le projet urbain fut une expérience profitable du fait de l'interfécondation entre théorie et pratique, du rassemblement d'acteurs variés autour d'un projet commun. Nous avons voulu terminer par ce thème du « bon gouvernement » du projet urbain, en nous intéressant aux **questions les plus techniques** de celui-ci, porteuses des **enjeux politiques de demain**, comme si la **distinction weberienne entre bureaucratie et pouvoir**, apparue peu à peu dès que des ingénieurs se constituèrent comme corps de l'Etat dans l'Italie du XII<sup>e</sup> siècle, **s'étrécissait sous nos yeux**. Cette transformation des rapports politiques et techniques du point de vue des sciences politiques urbaines va donner lieu à une première salve d'intervention, d'abord celle de G. PINSON, professeur de Sciences Politiques et responsable scientifique du Forum Urbain, puis J.Y. TOUSSAINT, architecte, sociologue, urbaniste et S. VAREILLES, MCF, tous les deux de l'INSA de Lyon. G. PINSON et moi-même modèrerons ensuite une Table ronde rassemblant un architecte K. BASBOUS, un élu local, J.R. ETCHEGARAY, maire de Bayonne, B. SCHMITT, secrétaire général de SYSTRA, et L. VADELORGE, historien à l'université de Marne la Vallée.

## Transformation des rapports politiques et techniques du point de vue des sciences politiques urbaines

### G. PINSON, « Elus, bureaucrates et ingénieurs dans la gouvernance urbaine »

Très tôt dans l'histoire de la ville et de sa gouvernance se posa la question des rapports entre des acteurs détenteurs d'un pouvoir ou d'une légitimité liés à de modes de désignation et des acteurs intervenant dans la gestion et la production de la ville, détenteurs d'un savoir spécialisé, technique.

M. WEBER parla de « **bureaucratie** », s'intéressant aux processus de dépersonnalisation, de dépatrimonialisation du pouvoir, cadrés par des règles impersonnelles créées, entretenues et modifiées par des acteurs spécialisés recrutés sur de la maîtrise de compétences. Ces acteurs incarnent progressivement l'Etat autant que les acteurs d'un pouvoir politique. La bureaucratie de M. WEBER est ainsi le constat de **nouvelles formes de légitimité et l'émergence d'un groupe social particulier capable de résister au pouvoir politique** et d'imposer ses propres logiques dans la gouvernance de l'Etat. Détenteurs d'un savoir spécifique, ces acteurs deviennent détenteurs d'un pouvoir pouvant s'opposer au « prince ». Ce terme de bureaucratie prend une connotation péjorative avec les travaux en sociologie des organisations (M. CROZIER, *Le phénomène bureaucratique*), montrant des logiques propres fonctionnant sur la reproduction de routines, de répression de l'initiative, de l'innovation, pouvant opposer une résistance au pouvoir des élus. Avec l'extension croissante de l'intervention de l'Etat dans des domaines techniques, **la question bureaucratique devient la question technocratique**. Entre dans ce champ de préoccupation le travail des ingénieurs pouvant imposer leurs visions, préoccupations et intérêts aux acteurs politiques. La ville, lieu de coexistence de groupes sociaux, a généré **l'invention de techniques, de codifications**, permettant de cadrer leurs relations. Espace politique, elle est aussi constituée d'espaces matériels (infrastructures, réseaux, etc.) nécessitant la **mise en œuvre de savoirs techniques** pour leur réalisation et gestion, imposant le pouvoir technique dans la gouvernance de la ville. Comment les rapports entre pouvoirs politiques et techniques ont-ils évolué à partir du

second XX<sup>e</sup> siècle ? D'abord, le pouvoir technique dans les villes françaises est très pesant au travers du génie urbain d'Etat. À partir de 1970, la maîtrise d'ouvrages publics urbaine, une capacité des élus à entrer dans le contenu des politiques urbaines pour mettre le pouvoir technique **au service d'un projet politique**, sont montées en puissance. Aujourd'hui nous sommes confrontés à des défis liés à la complexification juridique des contrats de gestion de la ville, à la smart city et à des défis liés à des mécanismes de fusion entre monde politiques et techniques.

La « nébuleuse de la réforme » de CHR. TOPALOV interroge sur **l'urbanisme comme pratique politique et discipline scientifique**. L'urbanisme est né sur fond de croyance en la technique comme moyen de redresser la machine urbaine et les âmes qui y vivent, sous l'égide de la science et de la bureaucratie. Cette science émerge notamment dans le cadre du socialisme municipal. Cet « âge des maires » prend fin vers les années 1930 avec une recentralisation du contrôle de l'Etat sur l'urbanisme. **Bureaucratie et technocratie sont très présentes dans l'émergence de l'urbanisme**, selon les modalités d'un ancrage local fort (alliances avec les élus). Lors des Trente glorieuses, les ingénieurs d'Etat entrent dans la gouvernance de la ville et relèguent à des rôles secondaires les élus urbains. Cette centralisation naît de la création de structures, d'institutions, d'organisations et de procédures (création du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, création de la procédure des ZUP, création du ministère de l'équipement en 1966, etc.), accentuant des logiques de standardisation. Des services techniques municipaux deviennent alors auxiliaires des services de l'Etat et des services locaux deviennent étrangers à la politique locale. Les élus urbains désertent le champ des politiques publiques urbaines, désormais affaire de l'Etat. Les élus s'occupent essentiellement du contrôle du fief, de la constitution de leurs poches électorales et laissent à l'administration la production des politiques publiques. **Les mondes de la technique et de la politique deviennent assez étrangers**. À partir des années 1970, les luttes urbaines contre les premiers dysfonctionnements des grands ensembles et l'émergence des nouvelles gauches urbaines désirant politiser la vie locale se traduisent par la volonté de nouveaux élus de reprendre la main sur l'administration. S'en suit la **vague de 1977**, rupture dans ces rapports entre politique et technique au niveau local. Les nouveaux maires sont des militants. Ils reprennent la main sur les politiques urbaines pour contester les politiques de l'Etat et mettent à la tête des services de délégation des adjoints chefs de service. C'est une **reconnexion du politique et de la technique**. Elle se traduit par des réorganisations administratives visant à faire exploser les directions générales des services techniques et dans une politisation de l'administration municipale. Naissent alors des batailles épiques : à Nantes, A. CHENARD appuyé par des techniciens militants va lutter pied à pied contre l'administration d'Etat et ce qui restait dans le corps municipal d'alliés de l'Etat pour imposer le tramway. **Le projet urbain est l'accomplissement de cette reprise en main du technique par le politique**. Il peut être celui d'A. MASBOUNGI, mais aussi la planification stratégique. Dans les années 1980, les villes évoquent la planification pour réaliser des réserves foncières mais aussi pour se donner une vocation culturelle et économique. Elles se demandèrent, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, quelle ville, quelle société elles voulaient être et quel projet spécifique développer. La planification sert alors à activer la société civile et l'administration pour créer une identité et un projet politique, ce qui passe par les **cinq caractéristiques du projet urbain** : le dépassement d'une approche générique et standardisante de l'urbanisme, considérer la ville comme une société à mobiliser et non seulement comme un espace à aménager, une approche interactionniste, itérative, incrémentaliste, délibérative et pragmatique de la planification, une volonté de dépasser les frontières transsectorielles et la réhabilitation du leadership politique dans la conduite des processus de politique urbaine. Pour fabriquer la ville que l'on désire, le projet doit être mis avant la procédure. Ainsi voit-on émerger une génération d'élus que J.P. GAUDIN nomme des technotables, qui tirent **leur légitimité autant de leur capacité à produire du projet et une représentation de la société** que de leur capacité à fabriquer des clientèles électorales. Aujourd'hui, pour qu'A. JUPPE soit réélu, il est moins important qu'il aille capter des clientèles que de faire les quais de la Garonne, ce qui génère une identification attrape-tout (à la ville, à ses réalisations majeures et à son maire). Il est plus rémunérateur de travailler sur un projet urbain, un *story telling* et sur l'insertion de leur ville dans la compétition internationale. Ces **leaders prennent le pas sur les pouvoirs techniques** qu'ils mettent à leur service. Émergent également des **mécanismes de fusion des pratiques et des identités** des élus et des techniciens, eux-mêmes devenus plus politiques. Depuis 2010, nous sommes confrontés à une action publique urbaine se heurtant à des modalités complexes de contractualisation avec les prestataires de services. Aujourd'hui une maîtrise d'ouvrage très pointue sur le plan juridique est nécessaire pour cadrer les contrats établis avec des prestataires gérant un stade, une université, etc. Les villes, qui ont mis trente ans à se constituer une maîtrise d'ouvrages publics urbaine, sont obligées de se réarmer pour construire une **compétence technique, notamment juridique**, pour gérer les contrats. J. BRAITHWAITE nous situe dans un *Regulatory capitalism* où les processus de politique publique sont menés dans le cadre de dispositifs légaux, juridiques, contractuels de complexité croissante favorisant des grandes

organisations capables de gérer ces complexités-là. En retour, les villes ne sont pas en mesure de recruter des juristes capables de tenir tête à ces organisations. L'autre type de défi concerne tous ceux relatifs à **l'application des technologies et des pratiques numériques aux pratiques urbaines**. Les entreprises du *Platform capitalism* (Airbnb, UBER, etc.) sont capables de proposer des services aux utilisateurs de la ville et de se poser en tiers de confiance, mais cette relation ne passe plus par les pouvoirs publics, et la collectivité ne peut jouer son rôle d'autorité organisatrice. Ainsi, les efforts faits par le Grand Lyon pour ajuster les pratiques des automobilistes, notamment CORALY, sont détruits par des interfaces comme WAZE qui n'ont pas besoin d'avoir de rapports avec la collectivité. De même, sur les questions d'*Open data*, les collectivités locales ont dû ouvrir toutes leurs données pour être plus transparents, plus démocratiques et permettre à des *starts up* de développer des services. Elles rendent disponibles des données utilisées par des acteurs privés qui parfois n'offrent rien en retour. Les collectivités connaissent **un grand déficit d'expertise, de savoir-faire, de compétences**, pour développer ce type de services. La **fusion des mondes politiques et techniques** est un autre défi. Des élus urbains s'investissent dans le fond des dossiers, se légitimant en lançant des projets qu'ils sont capables de mettre en œuvre. D'autre part, les techniciens sont de plus en plus politiques. Derrière beaucoup de grands maires existent de grandes figures techniques, comme L. THERY à Nantes. Sont-ce aussi des figures politiques ? Ces acteurs partagent des registres d'action, des pratiques et des ancrages sociaux. N'évoluons-nous pas vers des **oligarchies urbaines technocratiques** ? Les acteurs qui font la ville sont restreints et recrutés dans le top du management des grandes agences, des services urbains ou métropolitains et des politiques. Ces oligarchies sont-elles hors-sol ? Les élus ont recours à l'expertise pour compenser une difficulté croissante à comprendre la société, faute d'ancrage dans la société urbaine. Ceci amène souvent les élus à ne pas voir le **décalage entre les discours, les pratiques, les réflexions qu'ils partagent entre élus et techniciens et le reste de la société** ainsi qu'à justifier par des discours plutôt techniques des évolutions qu'ils jugent nécessaires. Les élus, les experts, les architectes indiquent la métropolisation comme prix à payer pour le développement durable, pour être visible dans la mondialisation, pour sauver la campagne environnante, etc. Pour les classes populaires, ce discours est compliqué à entendre. Un travail académique reste à faire sur la question du populaire et de la métropole mais aussi auprès de ces cercles élitaires sur la métropolisation.

Les élus urbains sont **plus impliqués dans la dimension policières** des politiques urbaines et **moins investis dans la dimension politiques**. Cette vogue du projet urbain a permis que se reconstituent des liens entre élus et techniciens ou institutions urbaines. En revanche, si les nouveaux élus ont une plus grande capacité à se représenter le territoire, ce qu'il est et devrait être, ils ont **perdu en capacité à représenter le territoire**. Les Américains réfléchissent sur l'émergence de ces oligarchies technopolitiques hors-sol. Depuis vingt ans, ils parlent de « régime urbain » pour qualifier ces réseaux de politiques publiques entre élites politiques, techniques et parfois économiques, qu'ils nomment des *growth coalitions*, associant ceux qui ont intérêt à la croissance urbaine. Le problème des politiques serait d'être touchés par des logiques d'entre-soi. Ils auraient seraient devenus une corporation isolée ayant développé des intérêts propres. Cependant, les cercles techniques, les universitaires aussi sont pris dans ces logiques d'entre-soi qui en font des acteurs hors-sol.

#### J.Y. TOUSSAINT, « Ville et technique. Observations en milieu d'ingénieurs. »

Quels sont les **rapports entre politique et technique dans la production de la ville** ? Séparer politique et technique pose problème, ces entités étant difficilement identifiables et séparables. **La politique est toujours un peu technique**. B. STIEGLER l'évoquait autour du mythe de Prométhée : la discussion entre PROTAGORAS et SOCRATE rappelle la question des contenus techniques de la politique pour convaincre les gens d'un projet. Dans ce cadre-là, je ne vois pas comment un technicien ne pourrait pas faire de politique. Dans la pratique du projet, il est difficile de démêler ce qui relève du politique et du technique dans les activités de projet urbain. **La question n'est pas d'une fusion mais de collusion**. Il est également difficile de démêler ce qui relève de l'économique, du scientifique et du médiatique. La **pratique d'aménagement enchevêtre ces dimensions**. La collusion est la bureaucratie de M. WEBER relue à partir de C. LEFORT et C. CASTORIADIS : elle est conjointement la rationalité et l'irrationalité de la rationalité. Cette collusion renvoie à l'organisation, c'est-à-dire la structure et le but de la bureaucratie. Cette rationalité est irrationnelle car elle a tendance à organiser pour organiser. Toutes les dimensions, techniques, scientifiques, politiques, sociales, médiatiques sont **regroupées dans l'organisation, très puissante**. En revanche, l'organisation comme mode d'action tend à **séparer ceux qui fabriquent, et ceux qui usent** et utilisent ce qui est fabriqué. Ces deux mondes ne sont pourtant pas étanches, les uns et les autres sont des organisations qui fabriquent et des publics qui usent les objets. **Le projet d'aménagement urbain est un mode d'organisation** qui a pour

vocation de fabriquer les objets requis par les activités urbaines quotidiennes, individuelles et collectives. Fabriquer implique **d'avoir des intentions** sur le comportement des utilisateurs. Aux Arènes de Lyon, les gens se comportent avec toutes les possibilités qu'appelle cette organisation : la contemplation, la fête, la musique, le théâtre, etc. Cette foule est présente car il existe un environnement d'objets qu'elle mobilise. Nous **sommes toujours dans un rapport à des objets**. La séparation entre fabricants et destinataires de ces dispositifs se fait à partir de trois conjonctures.

La première d'entre elle est le **projet comme organisation d'organisations**. C'est une organisation rassemblant un ensemble d'organisations et de sous-organisations. À partir de schémas conçus à partir de projets de requalification de l'espace public de Lyon, trois organisations semblent toujours présentes : **la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'entreprise de réalisation**. Lors des études préalables, la maîtrise d'ouvrage commande des gens qui rétroagissent en expliquant le projet réalisable, etc. Lors de la programmation, le nombre d'organisations associées croît. Ensuite, des organisations sont mises en compétitions par le biais de concours et certaines viennent leur rôle changer dans le temps de développement du projet. La maîtrise d'œuvre prend ensuite le relais et apparaissent les entreprises dont le rôle souvent peu visible est très important dans la réalisation des objets. L'existence des objets, leur réalisation, leur fonctionnement, leur obsolescence, constituent **les ressources de l'ensemble de ces organisations, organisées par le projet**. Il est très difficile de distinguer les dimension technique et politique. Quand les bureaucraties partisans et techniques s'opposent, rien ne se produit. Un service *ad hoc* a été mis au point au niveau du Grand Lyon pour justement **lutter contre ces oppositions**, notamment entre les services techniques et les cabinets des maires. Une fois ce service mis en place, ce type de politique de requalification des espaces publics a été plutôt un succès. De plus, **politiques comme techniciens sont mandatés**. Tous les techniciens sont légitimes à travailler parce qu'ils ont un diplôme délivré et garanti par un État qui leur donne le droit de s'occuper au même titre que les politiques des affaires de la cité. Technicien et élu ont donc l'un et l'autre des mandats publics, ce qui pose d'énormes questions sur la démocratie technique. Lorsque les techniciens œuvrent à fabriquer des objets, qui peut intervenir et comment, puisque c'est conforme au mandat qu'ils ont reçu? Dans la réalité, la distinction faite entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et entreprise, qui pourrait représenter cette coupure entre politique et technique ne tient pas : quelle que soit l'appartenance, **les agents sont interchangeable** dans le projet.

Le projet va mobiliser des fabricants qui énoncent, spatialisent, projettent, définissent le projet. Les publics sont alors passifs, bien qu'affectés par ce projet. Les fabricants travaillent entre eux et considèrent les publics urbains comme uniquement destinataires des objets. Il existe d'un côté une **instrumentation**, c'est-à-dire une dotation en dispositif technique et de l'autre côté une **instrumentalisation**, c'est-à-dire la manière dont les gens vont mobiliser les objets. Ces deux mondes ont tendance à ne pas se rencontrer. Lorsque les publics urbains mobilisent des dispositifs techniques et spatiaux, ils assurent les ressources aux fabricants qui rendent disponible au quotidien un service aux publics urbains. M. DE CERTEAU s'interrogeait sur ce que fabriquent les fabricants quand ils fabriquent ? Par l'instrumentalisation, les publics mobilisent des dispositifs techniques qu'ils constituent en instruments, qui permettent de prélever de l'information dans la réalité. **Un objet nous rend le monde intelligible**, d'où la **responsabilité** importante des architectes et des techniciens. Les objets cultivent nos dispositions cognitives et somatiques. A. LEROI-GOURHAN ou d'A.G. HAUDRICOURT pensaient que ce n'était **pas de la culture qu'émane les objets techniques mais des objets et dispositifs techniques qu'émane la culture**. Cette modification de notre intelligibilité du monde ouvre pour chacun des **licences d'action qui régulent des usages** et maintiennent les régimes d'activités. Ces objets peuvent ouvrir des **licences d'action non régulées** par des usages existants et qui peuvent permettre à des gens d'innover (Arènes de Lyon). Aujourd'hui, les objets connectés modifient totalement nos comportements dans l'espace public parce qu'ils ouvrent des modalités d'actions et d'activités tout à fait nouveaux et différents.

La disjonction des publics et des fabricants se traduit souvent par une injonction faite aux architectes et ingénieurs de faire des objets adéquats aux usages et aux pratiques des gens. Imaginez un architecte ou une entreprise produisant des objets hors d'usage qui pourraient ouvrir des licences d'action sans contrôle. **La disjonction « néolibérale »** peut apparaître quand les fabricants visent d'abord des valeurs et les ressources via le marché. Là, l'activité et les usages sont des prétextes à la création de valeurs. C'est l'exemple du quartier de la part Dieu à Lyon qui est un chef d'œuvre économique, compte-tenu de ce qu'il a rapporté, notamment à la famille Balkany. La deuxième possibilité vise **des croyances et des idéologies**, quand la question environnementale devient purement idéologique par exemple dans des écoquartiers. On l'a vu aussi autour de certains partis des années 1960 dans les plans de grandes constructions, on a essayé de changer des modalités de façons de vivre. Ces objets techniques ne vont pas régler les problèmes du public mais ceux de croyances, de tradition et surtout d'idéologie.

C'est une responsabilité que de produire des objets, qui peuvent fournir de l'information permettant d'inventer la vie qui va avec, mais qui peuvent aussi nous interdire, nous empêcher, limiter notre action.

## Table ronde : « Politique, technique et administration dans la production et le gouvernement des villes »

J.R. ETCHEGARAY, maire de Bayonne

Je fais partie de ces militants élus en 1977. Je suis maire de Bayonne et président de la communauté d'agglomération Pays Basque qui regroupe 158 communes. Il faudrait insister sur **la loi de décentralisation de 1982**, dont, dans une lecture un peu trop historico-juridique, on pourrait se dire qu'elle s'est accompagnée de la décentralisation de compétences importantes, notamment en matière d'urbanisme. On a assisté à un repositionnement des services déconcentrés, en particulier du corps des Ponts et Chaussées qui dominait dans les territoires et leur apportait des services considérables, une tutelle technique, une ingénierie technique qui nous fait défaut. Aujourd'hui, je constate ce désastre, en particulier dans les territoires ruraux. Nous cherchons à **retrouver cette ingénierie**. Dans cette période de décentralisation, nous avons vu la **dissociation entre la tutelle technique qui n'existait plus et la tutelle juridique qui demeurait**. Dans les années 1980, les représentants de l'Etat n'ont pas acté la décentralisation si facilement, tout en n'ayant plus les moyens d'assurer les services que les collectivités attendaient. Les territoires urbains se sont dotés de ces services et ont créé cette ingénierie, pour peu que les communes fassent 10, 15 ou 20 000 habitants, mais pas les territoires ruraux. Dans mon intercommunalité, 2/3 des communes ont moins de 1 000 habitants. D'autre part, j'ai assisté à ce que vous avez appelé l'émergence d'oligarchies technopolitiques hors-sol dans mon syndicat de l'eau qu'il a fallu professionnaliser pour résister à la toute-puissance de grands groupes, c'est-à-dire **se doter de moyens techniques**. Pour avoir une bonne délégation de services publics, il faut savoir rédiger le cahier des charges, ce qui suppose de l'expertise. Nous allons la chercher dans des bureaux d'études mais aussi chez nos propres agents qui ont des niveaux de connaissance très élevés aujourd'hui. Cette technicisation désormais très importante ne nous met pas à l'abri de l'oligarchie. En effet, dans ces syndicats de l'eau, par exemple, une administration se met en place avec des techniciens et des élus qui fonctionnent en symbiose, une véritable oligarchie, au sens où les sociologues l'entendent. Dans mes responsabilités, je prends garde à ce que la commande politique reste à la communauté d'agglomération. **Le pouvoir n'appartient pas à un syndicat des eaux, puisqu'il ne le tient que de la collectivité qui le lui a confié**. Ce glissement existe, on peut avoir un entre soi qui s'installe sans que la politique ou les orientations générales telles qu'elles ont été fixées ou voulues ne soient entendues. Sur les processus de contractualisation, on assiste aujourd'hui à un repositionnement des rapports du contrat entre les co-contractants. Il est nécessaire de faire en sorte que le service public soit géré via une convention. Ce que vous concédez à un syndicat ou à un établissement public, vous pouvez par le contrat, vous en priver. La technique vient à notre secours, elle est bonne conseillère mais peut être dangereuse dans les rapports de pouvoir. Cette professionnalisation des syndicats de production d'eau potable et de gestion des services publics est aussi nécessaire dans les rapports public-privé mis en place. Il appartient à l' élu d'être vigilant et proche des techniciens. **Les glissements existent lorsque l' élu laisse la place**. Si l' élu s'investit dans sa fonction, les services en sont ravis. Il existe un problème entre technique et politique mais pas entre élus et techniciens.

B. SCHMITT, secrétaire général SYSTRA

SYSTRA est une société qui fait du design d'infrastructures de transport. Comme société d'ingénierie, on représente environ 5% de la valeur du projet. Lors de la refondation de SYSTRA il y a six ans, nous avons voulu lui redonner un nouvel élan en dissociant ceux qui ont l'actionariat de ceux qui dirigent l'entreprise et avons triplé notre chiffre d'affaire, embauché 500 ingénieurs, acheté neuf sociétés à l'étranger. Nous sommes donc une société taillée pour la mondialisation. L'an dernier nous avons environ 50% de notre chiffre d'affaire en France, nous sommes donc immergés dans les pratiques que nous venons d'évoquer. L'expérience à l'international est intéressante aussi (maîtrises d'ouvrage parfois très sophistiquées, implantation d'installations dans des pays sans système de transport public, etc). Nous sommes dans des rapports où des équilibres se constituent par le contrat mais parfois nous avons à recréer ces équilibres. Nous avons vu **l'importance du concept d'intégrité**, dans le sens de garantir de la sécurité. Nous voulons être reconnus pour notre honnêteté et proposer les meilleures solutions possibles pour le public. Nous nous heurtons à des connivences diverses. Il a donc fallu travailler sur des **dispositifs anti-corruption**. Quand on travaille dans 70 pays, on se trouve confronté à cette question. Nous voulions faire émerger ces préoccupations et parvenir à les réguler afin qu'elles ne nous atteignent pas. La corruption se refabrique selon des formes intelligentes et complexes. Il existe des connivences, des ententes, des choses qui font qu'on puisse se retrouver presque

involontairement dans de tels mécanismes. Aujourd'hui, nous voudrions nous adresser à nos ingénieurs, avec le projet SPIRIT. À tête de SYSTRA, le directoire estime qu'il est légitime à définir la stratégie de l'entreprise. Les ingénieurs travaillent à SYSTRA pour leurs propres raisons. Les visions *top-down* et *bottom-up* pourraient diverger ou de ne pas être alignées sur tous les points. Nous aimerions comprendre mieux ce qu'il en est de cet alignement, pensant que s'il est bon, la boîte sera productive, et que s'il n'est pas bon, nous générerons du mécontentement, de la frustration et des incidents. **Parfois, nos actions génèrent des frustrations chez nos ingénieurs** : relations avec le politique, relations avec les constructeurs, relations avec différents environnements, etc. Contre la corruption, nous avons créé des forums de déontologie où les gens de l'entreprise confrontés à une problématique peuvent porter leur problème, avec la mise en place des systèmes de *non retaliation*, dans lesquels nous garantissons à la personne qui signale un problème que jamais son nom ne sera connu, qu'elle n'aura pas de difficultés, etc. Tout cela est traité par un comité d'éthique auquel on donne un statut et dont on garantit l'indépendance. Beaucoup de choses s'expriment. Nous voulons aujourd'hui nous intéresser à des préoccupations techniques, ce moment où l'ingénieur se dit qu'on veut lui faire faire des choses qui ne lui plaisent pas. Nous trouvons que ce type de frustrations techniques devraient arriver à se gérer et à s'exprimer autrement parce que les sous-jacents sont souvent très intéressants et nécessitent d'être discutés. Nous essayons d'inventer un type de forums où les ingénieurs de la société pourront venir discuter de leurs problématiques dans des espaces sécurisés comme nous l'avons fait pour la *business*.

Des outils transforment actuellement la manière dont on travaille, ce qu'on appelle la **maquette numérique**, laquelle est un ensemble de données qu'on rassemble sur un objet. Maîtriser ces données donne une puissance considérable : elle permet de concevoir l'objet mais aussi de penser la façon dont l'objet va évoluer dans le temps. Aujourd'hui, pour les entreprises comme nous, la **puissance du data management pose des questions éthiques**. On rassemble une quantité phénoménale de données sur les gens, mais on les partage avec qui, comment, pourquoi, dans le *cloud*, etc ? On peut notamment penser aujourd'hui des véhicules complètement autonomes, grâce à la puissance de gestion des données que va permettre le *cloud*. On peut imaginer des projets comme *hyperloop* où des gens vont être transportés à 500km/h dans des capsules sous vide avec des mécanismes de sustentation magnétiques. Pourquoi ? Pour qui ? A quelles fins ? Beaucoup de gens pensent que ça ne peut pas marcher mais tout le monde se précipite pour être dans l'affaire. Nous travaillons sur la sécurité de ce projet, problème gigantesque et non résolu aujourd'hui. Ça nous a apporté une grande notoriété alors qu'on se pose des questions sur notre capacité à le mener à bien.

Toutes ces réflexions entamées depuis quelques années partaient d'un point de vue : **un grand système de transport est toujours un gros problème politique** pour quelqu'un. Les enjeux sont importants, les maires le savent. Que veut dire cette espèce de neutralité des ingénieurs qui voudraient se tenir à distance tout en faisant partie, sont sur des réseaux où ils le discutent et ont finalement **de plus en plus envie de donner leur avis et de s'engager**. Notre devise chez SYSTRA est « la confiance transporte le monde ». Nous sommes conscients que se lancer dans ces grands projets est un risque important. Notre *business* est d'essayer de donner de la confiance à ceux qui se lancent.

**K. BASBOUS**, architecte, École nationale d'architecture de Paris-Val de Seine

Le projet urbain ne se limite à un ensemble d'infrastructures ou d'organigrammes. La forme urbaine est la responsabilité des architectes. Je vois trois notions dans le programme de la journée : le mot **gouvernement**, qui est une belle notion, établie, liée à l'action, auquel se substitue peu à peu la notion un peu trouble de **gouvernance**, très post-moderne, qui vient du monde de la gestion, du monde anglo-saxon et qui parle de concertation entre le public et le privé, et la notion de **projet urbain**. Quel projet urbain peut être conçu et conduit dans la gouvernance telle qu'on l'entend aujourd'hui ? Le win-win est une escroquerie. **Le pouvoir ne se multiplie pas mais se partage**, selon une ligne qui se déplace et traduit l'état de la société. Elle existe entre les élus, les experts, le marché et ses acteurs. Dans la gouvernance, j'ai l'impression que le pouvoir se cache, se déguise et perd sa franchise. La gouvernance dissimule derrière sa façade un peu collaborative le **masque double du pouvoir, chargé à la fois de dissimuler le pouvoir des groupes immobiliers et un certain impouvoir ou renoncement des élus**. Si on refuse de lier le projet urbain à la notion d'intérêt général en matière d'espace public, de structuration de la ville, la formule projet urbain peut se prêter à l'art du trompe l'œil politique. Comment mesurer la générosité et l'intérêt général dans une manifestation bâtie et commandée ? En tant qu'architecte et enseignant en architecture, je m'intéresse essentiellement à la forme urbaine et à sa capacité à **représenter la société, à initier des transformations sociales** ou, dans un autre sens, à **conforter des rapports de pouvoir** qui s'établissent implicitement. Un projet d'architecture dit ce qui compte aux yeux de ceux qui le commandent. D'autre part, cette idée de fabriquer de l'imaginaire de

l'identité des villes est totalement nouvelle. Les villes n'ont-elles pas vendu leur mythe pour une sorte d'attractivité par des dispositifs commerciaux et autres, qui en réalité installent cette concurrence effrénée. Enfin, le mot de « smart city » ne serait-il pas une escroquerie de langage puisque la **ville connectée est la meilleure ouvrière de la société de la surveillance** ? Si on associe de manière organique l'intelligence à la consolidation des libertés, comment appeler cette ville des capteurs qui s'installe ? D'autre part, la métropole n'a-t-elle pas la nostalgie du village ? Avec les dispositifs comme UBER, se faire appeler par son prénom en ville est quelque chose de rétrécissant sur un plan social. Le droit à l'anonymat en ville n'est-il pas comme le droit à l'oubli sur Internet ?

Voilà quelques points que je souhaitais vous faire partager, principalement celui des habits du pouvoir qui sont souvent une dissimulation. Nous sommes dans une époque de cécité à l'égard de l'espace. Quand j'entends la mairie de Paris parler de « pont habité », quand je vois l'idée de remettre des boutiques sur les ponts ou d'occuper le terre-plein de l'Avenue Foch pour aménager des grands projets, je me pose la question de cette capacité à ne pas voir l'espace, à **ne pas considérer le paysage comme une valeur sociale**.

P. BOUCHERON : On pourrait **discuter la nouveauté du marketing urbain**, parce que dans une histoire longue existent bien des précédents à la capacité qu'on eut, depuis le Moyen Âge, les villes, leurs gouvernants et leurs entrepreneurs à projeter très au loin la marque, donc l'attractivité de la ville, y compris et surtout les cités italiennes.

**L. VADELORGE**, historien, Université de Marne la Vallée

La notion de projet urbain et les évolutions très récentes évoquées aujourd'hui ne sont pas encore des objets d'histoire : les archives ne sont pas encore suffisamment déposées, inventoriées. Pour l'historien, il faut écarter la question des origines, qui est toujours un piège, parce qu'elles sont plurielles, diverses et difficiles à dater, et se poser celle **des évolutions récentes**. Concernant la période du municipalisme triomphant de la III<sup>e</sup> République, E. BELLANGER, sur cette question de l'administration municipale, révèle qu'alors qu'on crée une École Nationale d'Administration municipale, existe déjà **un pouvoir technique intéressant à étudier dans son rapport à l'espace**, en particulier en région parisienne. On peut aussi attendre d'un historien qu'il caractérise les périodes clés comme les Trente Glorieuses et les charnières comme la décentralisation. Mes travaux sur l'histoire du Ministère de l'Équipement **nuencent la charnière de 1982** : des principes fondamentaux sont établis mais les Directions Départementales de l'Équipement restent en place encore une vingtaine d'années. Les transferts entre la fonction publique d'État et la fonction publique territoriale dans le domaine de l'équipement et de l'urbanisme ne sont pas si nombreux. Dans les années 1980, on entre dans un cycle d'alternance politique plus marquée. Certes, **les élections municipales de 1977** sont l'émergence d'une nouvelle génération politique de gauche, mais **les élections municipales de 1983** permettent celle d'une nouvelle droite tout aussi jeune qui a également son mot à dire dans le domaine de l'urbanisme. On peut enfin demander à l'historien d'aider à la réflexion sur ce qui se passe actuellement par comparaison avec les époques passées. Pour les années 1950, 1960 et 1970, plutôt que parler d'un âge d'or de la technocratie, comme l'a fait J.C. THOENIG dans *L'ère des technocrates*, j'évoquerais plutôt **un idéal type de la technocratie**, approché dans les années 1960 mais jamais complètement réalisé. Pour comprendre, prenons quatre entrées. D'abord, toutes les archives montrent que **les maires ne se couchent pas devant les ingénieurs des Ponts ou le pouvoir gaulliste** à partir des années 1960. L'Association des maires de France est très virulente : communistes et gaullistes ruent dans les brancards. Les besoins d'équipement sont cependant si importants à cette période que les élus locaux doivent **transiger** avec l'appareil d'État, impliquant un accord tacite avec ce que propose le régime gaulliste. La deuxième ligne d'entrée concerne les politiques d'État. Quand on pense technocratie, on pense que l'État est monolithique, qu'il a une politique définie, conçue et mise en place comme un rouleau compresseur, le fameux « bulldozer de la rénovation urbaine » des années 1960. Les archives disent qu'au sein du Ministère de l'Équipement n'existe **pas UNE politique mais DES politiques**, parfois très différentes, comme celle d'A. CHALANDON qui voulait libéraliser complètement le sol et celle de P. DELOUVRIER qui, par le biais de l'Agence Foncière et Technique de la région parisienne, essayait de préempter la moitié des sols possibles pour construire les villes nouvelles. Ces politiques cohabitent et font l'objet de **compromis, qui expliquent la manière dont la ville se fait concrètement**. La troisième ligne d'entrée désigne les techniciens. Dans les années 1970, ils étaient des deux côtés. Les techniciens sont aussi des usagers, des citoyens, des militants souvent engagés dans des Groupes d'Action Municipale, dans des formes d'éducation populaire militante. Comment différencier l'ingénieur membre d'un établissement public d'aménagement et le futur maire ou adjoint au maire de la ville, comme à Cergy Pontoise, où la plupart de gens qui prennent la ville en 1977 sont d'anciens responsables de l'établissement public

d'aménagement ? Enfin, les fonctionnaires, dans un ministère déconcentré comme l'Équipement, ne suivent pas, le fil de la bureaucratie de M. WEBER sans rien dire. C'est là que commence la critique de la planification urbaine, par le biais du plan construction, puis du plan urbain. Les **fonctionnaires sont des acteurs de l'évolution**. Le projet urbain naît aussi de l'intérieur du ministère qui produit le modèle de la planification urbaine. Les archives nous permettent de juger de l'écart par rapport à un idéaltype dominant qui serait celui de la technocratie et de nous aider à comprendre qu'aujourd'hui **toutes les villes ne sont pas équivalentes**. On ne gère pas Bordeaux comme Lille, ni les villes moyennes. Nous ne sommes pas passés d'un modèle à l'autre si facilement.

**P. BOUCHERON**, historien, Collège de France

Ce qui nous intéresse dans cette question du bon gouvernement du projet urbain est moins de rendre technique l'exercice du pouvoir que de **politiser l'exercice des techniciens de la ville** et de comprendre que le nœud entre technique et politique n'est pas simplement celui entre élus et techniciens mais que **l'ensemble du projet est à considérer politiquement**.

### Discussions

J.R. ETCHEGARAY : Nous avons peu parlé de **la mobilité** pourtant au cœur des politiques urbaines. Toutes les politiques, y compris la politique culturelle, sont interrogées par cette question. C'est un domaine dans lequel nous n'avons pas d'expertise et où notre **professionnalisation dans nos structures est très récente** au Pays Basque, alors même que nous sommes dans un territoire particulièrement attractif, surtout en période estivale. Il nous a fallu gagner en expertise technique et politique et **chercher l'arbitrage de l'opinion** par des réunions publiques.

Par rapport à l'intervention de K.BASBOUS, G. DELEUZE s'interrogeait beaucoup dans ses contributions sur la question de l'architecture. Il en parlait en termes de machine de guerre, en considérant qu'il fallait que l'architecture soit créatrice et que les élus aient le courage d'un certain nombre de décisions dans ce domaine. Nous rencontrons des difficultés dans les jurys d'architecture et souvent la politique a du mal à voir le jour. Dans ma commune, la réalisation du musée des Beaux-arts est très difficile, entre la position du ministère de la culture, celle de l'ordre des architectes, etc. Ce n'est pas évident d'avoir un vrai projet urbain avec les procédures mises en place. Nous avons des difficultés à définir un véritable projet urbain avec **des règles juridiques beaucoup trop contraignantes**, même si elles le sont moins depuis la dernière réforme.

G. PINSON : Je me sens obligé de voler au secours de la gouvernance, que je préfère à la notion de bon gouvernement. Certes les systèmes démocratiques, les systèmes de décision, d'imputation des décisions, de mise en responsabilité des élus, basés sur des schémas adaptés à des sociétés immobiles dans lesquelles on vivait et on travaillait dans la commune où on élisait des élus étaient satisfaisants mais ne correspondent plus aux villes mobiles. Certes la gouvernance a une généalogie noire dans le monde de la Banque Mondiale et du FMI, mais elle est un terme très sérieux sur le plan scientifique. Des experts ont fait le constat qu'aujourd'hui les problèmes publics sont transjuridictionnels (la criminalité internationale, le trafic aérien, les mobilités urbaines, etc.). Nous sommes dans un système où la mainmise du couple élu-ingénieur ou élu-architecte sur des dossiers est moins admise et dans lesquels les processus de décision, d'imputation des décisions, de reddition de compte, sont devenues très complexes. Le terme de gouvernance consiste à accepter de faire le deuil de tous ces mécanismes simples et satisfaisants intellectuellement, éthiquement et politiquement de conduite des politiques publiques dans un monde qui était un monde stable et immobile. FR. GILLI et J.M. OFFNER, dans *Paris, métropole hors les murs*, s'indignaient du fait que les élus parisiens aient décidé de bloquer la ville pendant un an pour construire un tramway sans jamais consulter au-delà des habitants de Paris, alors qu'on peut considérer que la municipalité de Paris a sa fortune faite par l'apport de travail de gens qui habitent toute la métropole parisienne et sur lesquels est finalement retombé le coût de l'immobilité due au tramway. Ils utilisèrent un terme de J. VIARD, celui de « démocratie du sommeil » qui signifie que l'on vote là où on dort. Aujourd'hui, nous aurions légitimité à voter là où nous travaillons, là où nous avons des loisirs, etc. Ce système aujourd'hui très complexe nécessite autre chose qu'une espèce de long remord ou regret de ce qui était les schémas démocratiques dans des sociétés immobiles.



### Contexte

Séance de cours « Lundis de l'expertise », Université Bordeaux Montaigne, Maison des Suds (CNRS) – 16 novembre 2016

### Objectif

Traiter du lien entre l'exercice académique de l'historien de la ville et une forme pratique plus ouverte, réflexion autour de la place de l'historien et de l'universitaire. L'historien peut-il circuler entre l'expertise du chercheur, l'expertise opérationnelle de l'acteur et l'expertise d'usage ou d'usager, qui se diffuse notamment par Internet ? Quelle éthique pour le chercheur, l'acteur et l'usager dans cette circulation ?

### Mots-clés

**Savant, intellectuel, expert, cité, marge, expertise, pensée critique, post-modernisme, relégation, désir de murs**

### Concepts

- **Ethique de conviction, éthique de responsabilité**
- **Temporalité urbaine, projet urbain**

## Synthèse du cours

### Introduction

Je me dois de mettre en doute l'éminence de la place du savant dans la cité et de définir la nécessité de **caractériser cette place**. Pour G. DELEUZE, dans la pensée des années 1970, cette place ne pouvait être qu'en **marge de la cité**, dans un lieu peu exposé aux regards et à la critique, une sorte de marge protégée, amoureuse de sa propre impuissance, un lieu pouvant créer les conditions d'une transformation sociale profonde. Comment pouvons-nous aujourd'hui investir cette pensée critique rêvant de transformer le centre géographique et politique de la cité depuis ses marges ? Se pose la question pour les intellectuels qui veulent s'engager dans leur travail intellectuel de ce que leur histoire et leur vie, en France, appelle un **projet de responsabilité**. Mais cette vie intellectuelle est-elle nécessairement guidée par un projet de responsabilité et d'influence ? Quel projet avons-nous pour influencer la société ? Pouvons-nous le faire sans nous exposer par une mise en spectacle et une mise en danger ? Faut-il s'engager davantage en sachant ce que nous allons y perdre ?

### Éthique et expertise

M. WEBER oppose deux éthiques. L'**éthique de conviction**, relève du devoir kantien et consiste à se laisser guider par les principes auxquels on croit en étant seul juge de sa responsabilité intellectuelle. C'est alors comme ça qu'on voit le rapport à la croyance et au savoir. « Nous croyons savoir et nous savons qui croire ». Pour se croire sorti de la croyance, il faut aussi croire que tous les autres n'en sont pas sortis. C'est une manière de rejeter très loin la capacité à définir nos propres savoirs. L'éthique de conviction s'opposerait à l'**éthique de responsabilité** qui intime d'agir en fonction des effets concrets que l'on peut raisonnablement prévoir, impliquant un calcul du prévisible, si on oublie que le réel est ce qu'on n'a pas prévu mais qui advient. L'éthique de responsabilité peut être aussi mise en défaut car il faut s'interroger sur la raison de prédiction. Ces deux éthiques ne sont deux que dans l'esprit de M. WEBER. Si on choisit l'une contre l'autre, on lui dénie sa qualité éthique. Faut-il choisir entre être un intellectuel, en accord avec soi, mais sans influence sur le cours des choses (éthique de conviction) ou composer avec le cours des choses, être dans la cité, mais en trahissant l'idée qu'on se fait de soi (éthique de responsabilité) ?

Désormais, l'**expertise dispute à la compétence la palme de l'infamie politique**. Durant les élections américaines, la candidate la plus compétente, experte, se le voyait reprocher. Il faut supporter l'idée qu'on s'inscrit dans cette politique non raisonnablement prévisible (élection de D. TRUMP). Le savant est alors **relégué aux marges de la cité**, dans une marginalité désormais malheureuse. Est-ce acceptable ? Comment, dans la cité, faire pour que le savoir ne soit pas vécu comme une atteinte, une violence, une domination ? Il faut se souvenir de ce que la **pensée critique** a d'insurpassable, **ce nœud entre savoir et pouvoir** qui fait que personne ne peut plus affirmer un savoir qui ne soit

plus vécu comme un effet de pouvoir. L'argument d'autorité est devenu insupportable sur la scène démocratique, mais comment faire, alors que nous sommes gouvernés par des contraintes écologiques, économiques de plus en plus compliquées ? En écologie politique, comment lutter, par exemple, contre le climato-scepticisme ? Cette question est de plus en plus posée aux historiens dont on pense qu'ils ont été confrontés plus tôt que les autres à cette question qui consiste à **prétendre avoir raison contre plus ignorant que soi**. Plus les choses sont reconnues, acceptées, plus elles sont remises en cause. Ma génération a connu l'épreuve du négationnisme, qui est désormais une bataille perdue puisque qu'une loi s'est avérée nécessaire (loi GAYSSOT) pour rendre illégal ce que l'argumentation raisonnée ne parvenait plus à contenir. Aujourd'hui, le changement climatique est désormais un savoir scientifique constitué, avéré, c'est-à-dire recevant l'assentiment du plus grand nombre et fondé sur une puissance de calcul extraordinaire. Au moment pourtant où se fait cet accord, il devient suspect car trop de monde y consent. Cette question est dramatiquement nôtre et contemporaine.

### Engagement savant, histoire et fait urbain

Que serait **la morale de l'engagement savant**, un engagement ne renonçant ni à son éthique de responsabilité ou de conviction, même si ses principes élémentaires sont de plus en plus mal tolérés sur une scène démocratique ? Le savant peut-il « fendre la foule » ? L'espace savant peut-il être régi par d'autres lois que l'espace commun démocratique ? L'accepter signifierait loger au cœur de notre société commune un **espace hétéronome et autonome**. On nous a longtemps dit qu'être sociologue, géographe, historien c'était défendre l'autonomie de ses questionnements, que la place du savant dans la cité consistait à ne jamais exprimer ce qu'il avait à dire dans les termes du débat public, imposés et conséquemment bannis. Cette grandeur solitaire est devenue moins acceptable aujourd'hui. Doit-on continuer de refuser à s'exprimer dans les termes imposés du débat ?

L'histoire urbaine n'existe pas car la ville est une catégorie du social qui peut donc être étudiée par différentes spécialités (urbanistes, géographes, économistes...). Que peut apporter l'historien, à part être ramené à **être pourvoyeurs de discours légitimant sur la ville**, à faire de l'*historia patria*, pour appuyer un discours d'apparat servant à acclamer les pouvoirs ? C'est ramener l'histoire à un rôle décoratif. Une autre solution plus intéressante fonde une manière d'inventer l'histoire qui nous manque, ce qu'en architecture on a appelé le **post-modernisme**. Né en architecture à la fin des années 1970, il prend son origine dans la critique du modernisme mortifère des années 1960, cauchemar architectural dans lequel régnait la symétrie de la « cité idéale », tracée au cordeau et où chacun est au théâtre de sa propre absence. On décida qu'il fallait que les villes aient une histoire. On reconstruisit ainsi une histoire fabulée pour laquelle l'historien était convoqué, **non comme expert du passé, mais comme un savant du temps**. Comme tel, il peut dire comment un bâtiment va vieillir, passer de mode, être réaffecté d'une autre durée, etc.... B. LEPETIT, entre autres, a développé **les temporalités urbaines**, c'est-à-dire cette capacité qu'a le projet urbain non seulement d'aménager l'espace mais aussi de bâtir le temps, de prévoir la manière dont les usages vont survivre aux fonctions qui créaient la forme urbaine. Réaffecter des formes à de nouvelles fonctions est le propre du projet urbain. Quel est alors la place du savant dans ce projet urbain ?

### La place du savant dans le projet urbain et dans la cité

J'ai travaillé sur les villes italiennes médiévales et sur la manière dont on a pensé pour la première fois, sans doute au XV<sup>e</sup> siècle, une sorte de **grammaire des appropriations politiques des espaces urbains**, autour de théoriciens de l'architecture comme ALBERTI, qui écrivit en 1452 le *De Re aedificatoria*, dans lequel il n'a pas une fonction d'expertise mais est de prévention. Il dit aux architectes une grammaire des **connotations architecturales** : un palais au sein de la ville va être considéré comme un palais urbain alors qu'un palais aux marges de la ville va être connoté de manière négative, comme une citadelle de la tyrannie protégeant celui qui s'y enferme davantage de la ville que des ennemis extérieurs, le mettant ainsi dans la position machiavélique du prince prisonnier de la crainte qu'il inspire. Si vous construisez un tel bâtiment comme une citadelle, il finira par devenir la cible de révoltes et par attiser la colère. ALBERTI dit que seule la beauté est la forme acceptable de domination, celle qui intime **l'obéissance dans le respect de ceux qui voudront bien obéir**. Aujourd'hui encore, les architectes se reconnaissent dans cette grammaire de la ville. C'est la matrice d'une sorte de déontologie architecturale. Selon ALBERTI, l'architecte peut travailler pour tout le monde. Il s'était cependant imposé une règle déontologique : ne pas faire de palais urbain à un seigneur tyrannique. Ainsi, il ne trahissait pas la grammaire politique du savant : un tyran a droit à une architecture tyrannique, telle une *Trump Tower*, ce qui est ce qu'il veut.

L'expertise de l'historien de la ville, au fond, se fait toujours sur la **question de la durée**. J. LE GOFF, historien de la ville médiévale, a, dans les années 1982-1983, répondu à une commande de la RATP. Il s'agissait de reconsidérer la communication du métro, ce qu'est citoyen, la circulation... Il a accepté du fait même de l'inconfort de sa position : il allait pouvoir apprendre lui-même d'un projet et en même temps opposer au rôle que l'on voulait lui faire tenir, ses réflexes, ceux d'un **professionnel du doute, de l'inquiétude et la transgression**. Il a tenté de faire comprendre que dans cette grande règle de la vitesse, de la communication, il y avait, de manière subreptice et inaperçue, des murs à franchir, des frontières sociales, et qu'en fonction de l'histoire du métro et de la manière dont il avait été accueilli, on pouvait saisir la trace d'une histoire discutée. C'est une question contemporaine. Le philosophe M. FOESSEL, dans *État de vigilance*, traite de la banalité de la raison sécuritaire. Pourquoi et depuis quand l'idéal de sécurité est devenu si fondamental pour les citoyens qu'il se paye d'une relative indifférence à la restriction de leurs libertés ? Cette question politique est celle de l'indifférence à la limitation des libertés.

W. BROWN montre qu'à partir des années 1980, les murs se multiplient (frontières entre États-Unis et Mexique contre les narcotrafiquants, premiers contrôles biométriques, etc...). Ses travaux permettent de voir en face notre **désir de murs**, ce qu'A. MBEMBÉ appelle l'enclos dans *Politique de l'inimitié*. Il montre qu'on pourrait raconter toute l'histoire du monde du XX<sup>e</sup> siècle depuis l'Afrique du Sud, depuis la guerre des Boers à la libération de MANDELA, car tous les paradigmes du XX<sup>e</sup> siècle s'y trouvent. Ce que nous montre A. MBEMBÉ, c'est que ce désir d'enclos, cette **auto-ghettoïsation**, est la pulsion la plus puissante de la vie politique mondiale. Il faut cependant savoir la regarder en face. HOBBS le disait déjà dans le *Léviathan* : on ne construit pas un mur pour asseoir sa souveraineté mais pour contempler sa propre impuissance. **La sécession est toujours contemporaine de l'affaiblissement d'une souveraineté**. Il faut ainsi regarder en face notre pulsion de sécession, surtout lorsque l'on est intellectuel, expert ou savant. Ce désir renforcé de l'entre-soi semble tout à fait essentiel. Nous nous fantasmons comme des transfuges, des passe murailles, nous pensons que l'institution veut que nous décloisonnions nos savoirs, nous feignons de croire aux injonctions universitaires de la transdisciplinarité alors qu'en fait l'interdisciplinarité est un slogan. Il faut dire qu'on le fait mais le fait-on ? Un historien se rêve comme quelqu'un qui se joue des frontières, mais en réalité, historiquement, les historiens, comme les géographes, sont les **garde-frontières des identités**.

## Conclusion

Si l'on veut considérer cette place du savant, il faut voir en face qu'elle est dangereuse parce que confortable, qu'elle est la place que les pouvoirs publics, qui ne croient plus fondamentalement au savoir, lui octroie. Comment vivre sous la coupe d'un pouvoir ignorant, une **relégation aux marges de la cité**, dans un enclos confortable, que l'on nous désigne, car nous vivons en société et, comme tout le monde, nous ne voulons pas nous mélanger, comme tout le monde nous désirons des murs, des murs qui nous séparent et nous protègent. Toute la question est de **savoir si les intellectuels vont savoir résister à ce désir de murs** qu'ils éprouvent pour eux-mêmes. Ce désir de séparation se trouve être également ce que l'on veut pour eux.

## Questions-réponses avec la salle

**La cité dont vous avez parlé est une cité démocratique, ouverte. Dans le monde d'aujourd'hui, existent des cités pas ouvertes du tout, notamment Afrique. On peut se demander comment le savant peut être utile dans le contexte où le régime en place n'accepte pas qu'il puisse participer ouvertement, ou s'il participe, il doit s'intégrer, faire partie de ce régime pour participer à sa structuration. Il existe une contradiction entre les deux éthiques, conviction et responsabilité. C'est le dilemme de MBEMBE, qui a quitté le Cameroun. Si on part du principe que la liberté est d'exprimer des idées, peut-on penser l'intellectuel comme quelqu'un qui participe à la société dans des contextes non démocratiques ou doit-on être libres en se limitant à faire son travail académique? D'autre part, parle-t-on du savant qui a un savoir total, une vision illuminée et peut participer au grand débat public ou celui de l'intellectuel spécifique ?**

P. BOUCHERON : Vous avez raison de nous rappeler que j'évoquais des problèmes de riches. C'est en effet oublier que dans la plupart des pays du monde cette place protégée et confortable du savant n'existe pas. Pensons à la situation de la Turquie aujourd'hui et au sort des universitaires, avec des purges spectaculaires. Nous avons oublié, en Europe, cette fonction de l'intellectuel dissident face à un pouvoir ignorant, injuste ou cruel, ce qui est extraordinaire, compte tenu de notre histoire pas si ancienne, avec, par exemple, en Europe de l'Est, le rôle des

intellectuels dans la destruction des « démocraties populaires » et le fait que V. HAVEL soit devenu président après avoir été un écrivain emprisonné pour dissidence. Nous ne voyons pas ce qui se passe partout où progressent des formes de démocraties non libérales. Cette fonction de contestation et d'alerte du savant est à rappeler. Notre difficulté est de penser cette fonction-là ici alors que le pire que nous puissions subir est l'anesthésie.

Sur l'intellectuel spécifique ou pas, j'ai fluctué dans les dénominations, savant, intellectuel, expert, ce qui ne signifie pourtant pas la même chose. L'intellectuel est celui qui se risque au-delà de son expertise. Le spécialiste de l'immigration, Fr. HÉRAN, vient à la radio, dans les médias, au nom de l'institution qu'il représente, l'Institut National d'Études Démographiques, rappeler la réalité des chiffres de l'immigration en France. Ce rappel montre l'écart grandissant entre une réalité chiffrée et mesurable du nombre d'étrangers qui deviennent français en France et une hystérisation du discours. Il fait juste son travail, ce n'est donc pas un intellectuel, c'est un expert. Il rappelle la réalité du chiffre dont il est spécialiste et s'éloigne du discours politique. Ce n'est pas ce que FOUCAULT appelait un intellectuel spécifique. Pour lui, à partir du moment où il ne voulait plus être l'intellectuel sartrien spécialiste de l'universel, spécialisé dans les idées générales, il a commencé à parler des prisons, avant d'écrire *Surveiller et punir*. Il est arrivé à cet objet d'étude le premier engagement du Groupe Information Prison (GIP) au début des années 1970. Être un intellectuel spécifique aujourd'hui veut ainsi dire une certaine forme d'engagement citoyen, militant, associatif, mais dont l'engagement intellectuel faisant l'objet d'études ne peut pas tenir lieu.

**Je suis très stimulé par cette idée du chercheur qui a ce désir de trouver une position confortable par rapport à la cité, désir que l'on retrouve dans les décloisonnements interdisciplinaires. Je ne suis pas aussi pessimiste que vous. L'histoire des émotions recèle une interdisciplinarité possible. Mon expérience personnelle montre de la crainte de s'exposer à autre chose que ce qu'on connaît dans sa discipline. Comment résister à la crainte, la peur, ne faut-il pas repenser la motivation du chercheur, du savant. Recherche-t-on l'originalité ou la position académique ? Quel est le rôle de la concurrence, de la spécialisation ? Existe-t-il encore des experts ?**

P. BOUCHERON : Vous avez dit le mot derrière lequel on peut tous se retrouver, celui de chercheur. Se pose la question des motivations. Concernant l'interdisciplinarité, si on considère que là est la novation, cette novation est récompensée par des ANR, des ERC, mais pas par des postes. Nous sommes dans ce monde de la recherche très sévèrement concurrentielle, ce qui provoque une fluidité intéressante. Sur le plan politique et scientifique, cette fluidité est inquiétante mais pas désespérante. Plus je fréquente de scientifiques des « sciences dures », plus j'ai plus de facilité à dire que les sciences sociales sont vraiment précises. Ils ne considèrent pas ce que l'on fait autrement que comme de la science. Nous-mêmes devons considérer ce qu'ils font selon une épistémologie de la connaissance qui nous est commune. Il n'existe pas qu'une forme de scientification du savoir. Il existe une forme inspirée par la physique galiléenne et une forme inspirée par les sciences de la vie, la biologie classificatoire. On scientifie pas nécessairement un discours en le mettant en équation, ce peut être en s'approchant d'une description de plus en plus fine et arborescente de la réalité étudiée. L'histoire, la sociologie ou la géographie sont des sciences, bien qu'il existe une sorte de timidité littéraire à considérer la scientificité de son discours à l'aune des mathématiques, qui ne sont pourtant pas une science, mais un langage.

**Je me demandais si un discours critique, dans l'audience qu'il peut recevoir n'est pas aussi la possibilité d'une alternative crédible. À un moment donné le discours critique ne s'est-il pas retourné sur lui-même ? Peut-être y a-t-il une fonction de l'intellectuel lorsqu'il n'y a pas d'alternative à la critique constituée. Pour moi l'intellectuel critique, c'est plutôt, dans le cadre du GIP, quelqu'un qui travaille en prison et entame une réflexion sur leurs pratiques. Par rapport au titre du savant dans la cité, la place du savant dans l'espace public est devenue de plus en plus publicitaire, avec les pièges que cela peut avoir. Une personnalité controversée comme L. FERRY est à la fois un savant et une sorte de passeur dans la vulgarisation du savoir. C'est vrai aussi qu'il existe un espace public où l'ignorance porte plus, où il est plus facile de professer une idiotie que de la réfuter.**

P. BOUCHERON : Les intellectuels ne peuvent pas se contenter d'être des professionnels zélés de la déconstruction ou du doute permanent, le combat est dissymétrique. Contre des récits entraînants il faut armer d'autres récits qui vont à la même vitesse. C'est toujours plus rapide d'assener les mensonges que de dire pourquoi ce sont des mensonges. Dans certaines campagnes électorales, l'égalité des temps de parole implique des moments dévastateurs. Pendant la campagne américaine, l'équipe CLINTON était obligée de choisir ce qu'elle comptait contester mais ne pouvait pas tout contester, par manque de temps. Sur cette question de la pensée critique, FOUCAULT était antitotalitaire.

Se pose la question de la destruction des grandes espérances. Aucune idée aujourd'hui ne s'impose avec une évidence politique telle que, sur un large spectre électoral comme ce fut le cas pour la question de la sécurité sociale, elle puisse générer un projet de société, d'où l'idée d'aller à l'université. Il y a trente ans, la voie d'accès était plus facile quand on faisait de la géographie que lorsque l'on faisait de l'histoire. Les géographes ont travaillé pour ne jamais avoir à entrer dans l'enclos. Dans les matières que je connais, cette tentation est pourtant très forte. Il existe deux types de chercheurs : ceux pour qui Oxford c'est le paradis, et ceux pour lesquels c'est l'enfer.

### **En tant que spécialistes, avons-nous vraiment la place que nous voulons prendre ou nous l'impose-t-on ?**

P. BOUCHERON : On nous assigne la place du spectateur au cinéma. La critique de l'idée de porte-parole est la chose à retenir des années 1970, on porte sa propre parole. La place de l'intellectuel dans la cité n'est surtout pas de parler de la cité à sa place mais d'être dans le commun pour s'engager. La difficulté consiste à profiter des effets d'aubaine, à ne pas transformer l'autonomie du questionnaire en autisme mais aussi à ne pas se mettre à la place assignée. C'est aujourd'hui le dilemme des historiens spécialistes de l'Islam. Comment répondre, à qui et sur quel ton ? La demande est médiatiquement et institutionnellement entretenue. Que faire quand on a consacré sa vie à l'étude de l'Islam, dans un désir sincère de connaissances et non parce qu'on a pensé qu'il y aurait une brèche dans laquelle s'engouffrer. Faut-il occuper la place ou répondre que l'on n'est pas islamologue ? La querelle académique sur l'Islam montre comment un champ intellectuel, à partir du moment où il est éclairé, doit se polariser par une controverse. Si O. ROY fait une émission de radio, le journaliste va lui demander ce qu'il pense de tel ou tel autre historien. Si on réagit à la demande, ce n'est pas de l'Islam dont on parle, mais d'un espace islamo-médiatique. Tous ceux dont je parle sont piégés, de manière plus ou moins consentante. .

### **Que pensez-vous de la notion d'éthique ?**

P. BOUCHERON : Certaines activités sont réglées d'un point de vue juridique par des comités d'éthique. On ne peut pas parler de la même manière de ces disciplines engageant la société toute entière et de l'éthique du chercheur dans nos disciplines, qui n'engage que nous. Jusqu'où le contrôle démocratique peut-il s'exercer sur les sujets pour lesquels on n'a pas de compétence ? L'éthique de la recherche dans les disciplines non expérimentales est vraiment une éthique de conviction qui appartient au chercheur. Ce serait mal vu qu'il y ait un tribunal moral de l'histoire ou de la géographie qui dise ce qui est bien et ce qui n'est pas bien car il n'y a pas d'enjeu immédiatement socialement dangereux. L'éthique a un sens différent selon l'impact de la discipline.

L. B. ALBERTI, *De Re Aedificatoria*, 1452.

P. BOUCHERON, *Faire profession d'historien*, 2016, Publications de la Sorbonne

W. BROWN, *Murs: les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, 2009, Les prairies ordinaires.

G. DELEUZE, « qu'est-ce que l'acte de création », 1987, <http://www.webdeleuze.com/>

M. FOESSEL, *État de vigilance : critique de la banalité sécuritaire*, 2010, Seuil.

J. LE GOFF, *Une vie pour l'histoire*, 1996, Editions La Découverte.

B. LEPETIT et D. PUMAIN (coordinateurs), *Temporalités urbaines*, 1993, Anthropos, Coll. « Villes », dirigée par D. Pumain.

A. MBEMBÉ, *Politique de l'inimitié*, Edition La Découverte.

M. WEBER, *Le savant et le politique*, 1959, Plon.

### **Pour aller + loin**





### Contexte

#### Séance de cours

Sciences Po Bordeaux – 16 novembre 2016

### Objectif

"A plusieurs reprises dans l'histoire, depuis le Moyen Âge au moins, des régimes politiques ont fait l'expérience de l'autonomie communale. Mais on peut également appeler expérience communale la participation active

### Mots-clés

**Commune, engagement, révolution, féodalité, culture politique, contrôle des élites, serment, capitalisme, État bureaucratique, éthique, espace du commun**

### Concepts

- **Autonomie communale**
- **Faire commune**
- **Conjuration, conspiration**

## Synthèse du cours

### Introduction

Il n'y a d'histoire digne de ce nom que contemporaine, mais il existe plusieurs manières d'être contemporanéiste, au-delà de s'intéresser à l'histoire du temps présent. Étant entendu que le passé n'est que la couche la plus ancienne de **ce temps sédimenté qu'est notre présent**, être médiéviste est une autre manière d'être contemporanéiste. Le titre « Expériences communales et épreuves de la modernité » permet de rendre compte d'une des formes politique de la participation. Une des manières qu'a eu l'histoire longue des villes et de leur gouvernement, de conjointre formes politiques et formes matérielles de la ville, se rassemble autour de l'idée de commune. Aujourd'hui, **faire commune** consiste à être des **hommes et des femmes du commun en s'inventant un espace commun partagé**. Cette injonction que différents mouvements font entendre est liée à un redimensionnement de l'ambition politique : construire un **espace commun qui s'expérimentera quelque part avec quelques-uns**. À plusieurs reprises dans l'Histoire, et notamment au Moyen-Âge, les régimes politiques ont fait **l'expérience de l'autonomie communale**, entendue comme des formes d'autogouvernement de la ville par elle-même.

Faire commune, en Occident, commence comme un recommencement. Les consuls des villes du midi gouvernent la ville au nom du souvenir des consuls romain. *Consulere*, se rassembler pour délibérer, est une forme de **l'engagement citoyen**. Aujourd'hui, nous vivons des reprises de la reprise, comme dans les mouvements d'occupation des places de cette année. Le terme de commune garde une grande puissance d'affect. Cette connotation est à déjouer parce que quand on s'engage dans la compréhension du contemporain, ce qui est notre devoir dans un travail intellectuel, nous devons **prendre garde aux connotations subreptices des mots**. Aujourd'hui faire commune va faire référence à la Commune de Paris (1870-1871), qui faisait lien avec la commune insurrectionnelle de la Révolution de 1792, qui elle-même renvoyait à un mot médiéval. Un médiéviste devient alors moins inutile pour essayer de saisir, au moment où le mot revient, la disponibilité sociale de ce souvenir, apparaissant comme une **ressource discursive de mobilisation politique**.

### La commune de Paris, point de répulsion vers les communes médiévales

Que comprend la Commune de Paris du mouvement communal médiéval ? Commune étant un des mots désignant l'insurrection, on veut ainsi faire passer un message. Est-il phantasmé par rapport à la réalité médiévale de l'expérience communale ? Une modernité se réinvente-t-elle dans l'adoubement du passé ? Q. DELUERMOZ, dans ses travaux effectués dans une optique transnationale et de rémanence historique, envisage la Commune de Paris à la place singulière où elle est apparue dans les mémoires françaises et internationales, comme **le fer de lance des révolutions à venir**. Dans la notion d'expérience au sens des sciences sociales et philosophique, une **révolution est aussi une promesse non tenue** : elle peut se réaliser ou se réserver comme un potentiel qui sera ensuite relevé plus tard. La Commune de Paris en est l'exemple magnifiquement tragique, le souvenir ardent de la semaine sanglante

étant réemployé, en 1917 en Russie, en 1949 en Chine, etc... Sa **portée universelle et mondiale** est acquise, elle est une histoire d'usage idéologique mondial. Pourquoi ? C'est un événement parisien, s'inscrivant dans des lieux de mémoire ou de contre mémoire. Elle n'est qu'une des conséquences de la guerre franco-prussienne et de la défaite de Sedan, si on ne la saisit pas comme le fait Q. DELUERMOZ, dans *l'Histoire mondiale de la France*, dans un **contexte général guerrier**, commençant avec la guerre de Crimée (1853-1856), se poursuit avec les guerres d'Italie, les guerres austro-prussiennes (1856) et la guerre de sécession (1861-1865). Il faut s'inspirer d'historiens américains faisant une histoire transnationale des États-Unis montrant que la Guerre de Sécession n'est pas une spécificité nord-américaine mais s'inscrit dans toute une série de guerres, qui sont d'une certaine façon les mêmes en Europe (guerres d'indépendance austro-hongroise et italienne), parce que cette Guerre de Sécession est une guerre d'indépendance du Nord contre le Sud. Elle a conjoint les deux réalités du temps, la défense d'une forme de nationalisme situé et la défense universelle, ou universaliste, de la liberté. Ces guerres sont caractérisées par cette **articulation entre une revendication nationale et une aspiration universelle à la liberté**. Concernant la Commune de Paris, le 4 septembre, lorsque la république est proclamée, la cause change. Elle devient une cause républicaine, ce qui explique que, dans cette guerre franco-prussienne, se soient engagés des volontaires internationaux venant au secours de la **République Universelle**, c'est-à-dire de la France comme patrie des révolutions.

Il existe aussi une histoire **internationaliste** à en faire. L'association internationale des travailleurs, fondée à Londres en 1864, dirigée par K. MARX, venant défendre mais aussi représenter la Commune de Paris, en assure la visibilité. Beaucoup de communards et de volontaires engagés défendent la cause de la république universelle en adoptant le programme de la république sociale. La commune est ce **nœud local situé entre une aspiration nationale**, ou nationaliste, un désir d'autogouvernement, **et une revendication de valeurs qui sont celles de la liberté**. Comment, dans l'expérience historique, se noue le local et l'universel ? Comment arrive-t-on à localiser l'universel ou, inversement, à universaliser le point de vue particulier, en faisant croire au monde entier qu'ici se joue l'avenir du monde, ce qui est le propre de la croyance révolutionnaire ? La question de l'épreuve de la modernité est donc aussi la **capacité qu'a un événement local de se sublimer** en devenant un chapitre de l'histoire universelle. Ainsi, l'évènement donne-t-il lieu à tant d'appropriations (parti communiste français après-guerre, Chine maoïste des années 1960, par mai 1968, par le mouvement d'occupation des places depuis 2012).

### La commune médiévale

Pourquoi le réemploi du mot médiéval commune, quelle **charge insurrectionnelle** conserve-t-il ? 1870 représente la fin d'un processus engagé du point de vue du savoir mais aussi de l'histoire du pouvoir par l'histoire romantique. Le souvenir du communalisme médiéval avait été réactivé par A. THIERRY dans les années de la Monarchie de Juillet et de l'historiographie libérale, au sens du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire d'aller chercher dans certains événements des moteurs d'une histoire universelle de la liberté. A. THIERRY fait une histoire du Tiers-État et trouve dans la ville médiévale à la fois le tombeau de la féodalité et le berceau du monde qui advient, de la bourgeoisie, des libertés publiques, de la modernité. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, apparaissent ailleurs quelques prémises de cette opération historiographique, comme en Suisse ou en Italie, avec SISMONDI. Entre le Moyen-Âge et nous s'interpose ce recommencement du XIX<sup>e</sup> siècle qui fait que, pour des raisons propres à leur temps et à leur engagement, de nombreux d'historiens ont **réinventé le Moyen-Âge dont ils avaient besoin**. Ainsi, pendant très longtemps, l'historiographie de langue française va considérer l'expérience communale comme une **sorte de coup d'arrêt à une longue histoire de la domination et une reprise urbaine**, propageant cette conception romantique de la ville comme berceau de la modernité. F. BRAUDEL, dans *Civilisations matérielles, économie et capitalisme*, en 1979, écrit « j'affirme que la ville est césure, rupture, devenir du monde », c'est-à-dire que faisant rupture avec l'histoire lente de la souveraineté territoriale, de l'État, seraient les villes, une contre-histoire, le lieu où s'expérimente la modernité. F. BRAUDEL, dans le *Le modèle italien*, met en rapport l'expérience italienne avec la souveraineté de l'État. Il termine son livre sur une sorte de méditation sur la fable du *lièvre et la tortue* montrant la précocité de l'expérience communale italienne, démarrant très tôt, dès le XII<sup>e</sup> siècle, avec une inventivité politique dans le gouvernement, mais avec à la fin, la victoire de l'État, parti lentement mais qui finit par cumuler sa puissance et gagne sur la ligne. Il existerait ainsi une **contre-histoire de la souveraineté qui serait la souveraineté communale**, scénario désormais beaucoup critiqué par les médiévistes. Le mouvement d'autonomie communale dès le XII<sup>e</sup> siècle n'est qu'un des faciès de l'histoire générale des campagnes. Il n'est pas rupture mais accentuation d'une histoire commune. Aux origines de l'émancipation urbaine, **la ville est directement la fille de la seigneurie**, les seigneurs créant, le plus souvent, les conditions du regroupement urbain. Lorsque la ville ne naît pas d'une initiative seigneuriale, s'y s'exprime aussi le

pouvoir seigneurial. On vit, en ville comme à la campagne, à l'ombre du château. Les villes italiennes sont encore hérissées de tours patriciennes, manifestations de puissance qui signent l'espace urbain, organisent les clientèles et mettent en œuvre la domination. La **commune est la continuation de la guerre féodale** par d'autres moyens. L'emprise féodale sur la ville est « banale », c'est-à-dire violemment politique, et est d'autant plus puissante qu'elle est inaperçue, comme, dans nos villes modernes ce qu'on croit ne pas voir et nous gouverne, l'espace de la domination publicitaire. La ville médiévale étant faite de seigneurie ne peut ainsi constituer une sorte de contre-histoire. Le mouvement de l'autonomie communale est l'accentuation d'un mouvement général de stabilisation du système féodal, avec des formes particulières en ville. La ville est alors caractérisée par un regroupement de population mais surtout par une **diversité des occupations et des fonctionnalités**. Une sorte de partage social du travail, des conditions propres à l'urbain, exigent une forme particulière de formalisation des droits seigneuriaux, appelée franchise urbaine. Le mouvement communal est l'accentuation civile et civique d'un essor particulier du droit écrit qui ne sort pas la ville de la féodalité mais pose le problème des conditions historiques de son émancipation.

À partir du XII<sup>e</sup> siècle, existe, en Europe, une sorte de gradient entre les formes d'autonomie. Dans des pays comme l'Italie centro-septentrionale, la Flandre, les villes ont des taux d'urbanisation exceptionnels, conquièrent leur autonomie totale en matière de justice et de fiscalité et deviennent le pivot de l'espace politique. À l'autre extrémité de l'échelle, le monde slave par exemple, demeure, hormis Novgorod, une région entièrement exempte d'autonomie communale. Entre les deux, se classent les différentes expressions territoriales, la France se situant à mi-chemin : il existe un mouvement communal important dans le nord de la France, comme en Picardie, lié aux influences italiennes et espagnoles et à l'importance du droit romain. En France atlantique, dans des systèmes mixtes dits « de municipalité », l'exécutif est personnel. Au sud, dans des systèmes de consulats, les exécutifs sont collégiaux. La première règle de la distribution de la grammaire de l'autonomie urbaine, de la plus accentuée à la plus diluée, est qu'il existe un **rapport direct entre l'essor économique et la capacité d'autogouvernement**. Une autre variable est la **puissance de l'Église**. Plus l'Église est présente, plus la commune est violente, comme à Laon, au XII<sup>e</sup> siècle, où elle s'installe à la faveur d'une véritable révolution, car, pour des raisons religieuses et politiques, l'Église n'accepte la contractualisation des rapports sociaux, la conjuration. *Con juratio* signifie jurer ensemble, ce qui renvoie au serment collectif de fraternisation citoyenne qui crée la commune. Une troisième variable est celle de la **culture politique communautaire précédente** : la négociation avec le seigneur ne peut renforcer une cohésion communautaire que si elle existe préalablement. Les noyaux précommunaux sont souvent des ententes professionnelles ou des clientèles épiscopales qui s'étendent. La commune est l'amplification d'une communauté originelle. Combiner les trois règles de cette grammaire offre toutes les possibilités européennes du mouvement communal.

La dynamique de ce mouvement d'émancipation urbaine consiste à trouver des formes politiques de représentation, de collégialité des décisions et de rotation des membres. Il existe mille variantes mais, à un moment donné, se fait toujours une **délégation de pouvoir**, une représentation par un vote, au sens de *totum* (vœux), qui donne une partie de la puissance publique à des gens qui s'en sentent investis un moment bref (six mois dans le cas italien), parce c'est un **office sans professionnalisation**. Le taux de participation effective à la vie politique est infiniment supérieur au nôtre : à Florence en 1330, un tiers d'une classe d'âge exclusivement masculine a exercé une charge électorale **sous le contrôle des autres**. Ce contrôle des autres est en réalité le plus décisif, la circulation de la culture politique de la commune consistant en des modes de contrôle des élites. **Ce qui fait la démocratie n'est pas la désignation mais le contrôle des élites**. Très tôt, les communes médiévales ont organisé, par un strict contrôle de l'écrit administratif, des comptes, de l'organisation des archives, des procédures qui font qu'en sortie de charge un magistrat rend toujours des comptes. Historiquement, c'est cela l'expérience de modernité de l'expérience communale. C'est un **accélérateur de modernisation administrative**. Ces registres, ces archives, ces procédures, cette routine intellectuelle, ces outils génèrent quelque chose en rapport entre les communes et la cité, entre la philosophie politique et la fiscalité. Après l'expérience communale comme modernité de l'homme commun, voyons maintenant la manière plus théorique dont nous pouvons exprimer cela en termes weberiens.

### Expression en termes weberiens

Les gouvernements urbains de l'Europe médiévale se caractérisent par des **pratiques et une culture politiques communes**, mettant au cœur de l'expérience de modernité le fait de délibérer ensemble, au centre de la vie urbaine. Une réflexion amorcée depuis quelques années concerne la question de l'espace public : trouver l'usage rationnel et collectif d'une raison pratique, trouver bien avant l'âge démocratique du XVIII<sup>e</sup> siècle les lieux urbains de cet espace public, sans céder pour autant à l'idéalisme. Comment organise-t-on concrètement la ville pour rendre

visible et tangible cette forme de pouvoir ? Un palais public, en Italie, matérialise et rend visible cette forme de pouvoir. Le premier étage est ouvert par des arches formant un espace accessible comme une halle, avec une ouverture montrant que le socle de la souveraineté est le peuple rassemblé. Le peuple souverain n'est pas une fiction : tous les quatre, cinq ans, tout le monde est rassemblé sur la place, au rez-de-chaussée du palais devenant espace de délibération, puis de proclamation, avec le balcon, qui est l'espace de la désignation et de la mise en parole. Se créent ainsi les **conditions d'une cristallisation sociale d'une communauté de droits et de devoirs, soudée par un serment**. Cette conjuration peut être sans cesse réactivée, par une prestation du serment parfois additionné d'une signature. Cet engagement fort crée une communauté excluant néanmoins les pauvres, les femmes et les étrangers, exclus de la communauté civique. Faire commune est donc aussi **cerner l'espace d'une exclusion**, parfois la moitié de la population sans laquelle pourtant personne ne pourrait vivre.

Ainsi, au sein même d'une communauté politiquement définie, s'opère une **différenciation des individus** selon plusieurs degrés d'estime sociale (question de la notabilité, de la différenciation sociale). Pour exprimer ce que M. WEBER en dit, référons nous aux travaux de F. HULAK, *L'avènement de la modernité*, sur cette définition politique de la ville qui, depuis WEBER, se caractériserait par sa forme communale spécifiquement occidentale. Certains citoyens sont reconnus comme citoyens et accèdent à la participation politique. Pour M. WEBER, c'est arrivé deux fois (en Grèce et au Moyen âge) et uniquement Occident. Pour lui, les conditions permettant de lever suffisamment de barrières pour qu'un groupe se constitue sont d'abord **religieuses**, car dans la sociologie allemande sont toujours reliées communalisation et confessionnalisation. La seconde condition est **l'épreuve de force** : les citoyens pour imposer cela doivent être armés, le principe de l'auto-équipement de chaque soldat (hoplite grec ou milicien médiéval) s'avérant ainsi fondamental. Dans le monde islamique, il existait néanmoins une forme d'autonomie communale impossible à ignorer aujourd'hui. Au fond, M. WEBER cherche la généalogie du bourgeois comme outil humain ayant porté **deux complexes institutionnels qui pèsent sur la modernité : le capitalisme et l'Etat bureaucratique**. La condition de possibilité de ces deux institutions serait **l'éthique du travail professionnel**, où il faut, comme un devoir moral, se consacrer au même métier toute sa vie, ce qui à mon avis est rarissime. La spécificité de la vie politique communale est au contraire une **forme de déprofessionnalisation**. La politique est considérée comme une compétence humaine universellement distribuée qui est confisquée dès lors qu'on la professionnalise. Mais M. WEBER a besoin de cette pensée-là pour construire cette fiction théorique de la conjuration car pour lui toute commune naît de la *con juras*. Du point de vue de l'insurrection, deux mots sont à notre disposition : **conjuration et conspiration**. En latin *conspiratio* veut dire respirer ensemble, c'est une pratique du secret, une **entente par les souffles échangés** qui n'a pas vocation à être rendue publique. La publicité de l'entente fait la *con juratio*, **juré ensemble**. Une conjuration est publique, est une publicisation de l'accord. La conjuration est pour M. WEBER la spécificité de l'expérience communale moderne. Nous savons cependant aujourd'hui que cette manière de construire des accords rituellement devant le public, par le serment, n'est en rien spécifiquement occidentale. Les *ikki*, dans le Japon administratif de l'âge Edo, par exemple, désignaient des ententes (paysans, nobles, bureaucrates...) s'accordant par un serment collectif et pouvaient être ritualisées. L'expérience de faire commune est une des formes politiques consistant à apprendre à **se rendre ingouvernables**, une des manières de ne pas de donner un chef.

### Conclusion : la triple épreuve de la modernité

Finalement, la commune affecte **le temps, l'espace et le lieu**. Elle affecte **le temps du commun**. Les récits du moment de l'instauration des communes sont ceux d'une effervescence, sont **des expériences d'une accélération du temps**. Brièvement, rien n'est plus important que de faire activement de la politique, avec ferveur. Cependant, la question de l'effervescence révolutionnaire n'est pas déterminante. *A contrario*, La manière dont elle se stabilise l'est. Les théoriciens médiévaux admettaient que l'homme est un animal politique dont la vie ne doit pas être entièrement vouée à la politique. Arrive rapidement le temps de la fatigue démocratique et le moment où chacun comprend qu'il va falloir réhabiter sa propre vie. Tous ceux qui ont été militants savent ce qui est déterminant : **comment durer et qui va tenir**, à la fin, à part les professionnels, les permanents ? Dans les régimes communaux italiens vous donniez six mois à la collectivité. Cette question du temps se dédouble sur le problème de l'effervescence : groupement-fusion disait J.P. SARTRE, puis refroidissement, **regroupement et dispersion**, selon J. BUTLER. Le moment politique par excellence ne semble pas être le moment de regroupement mais celui de la dispersion : que fait-on alors ?

La commune affecte également **l'espace du commun**. En quoi le caractère urbain des insurrections est-il lié spécifiquement à l'expérience communale ? Actuellement, la géographie d'inspiration marxiste est redécouverte, notamment les travaux d'H. LEFEBVRE sur le droit à la ville. L'espace public n'apparaît plus que simplement comme

une conception abstraite mais peut se phénoménaliser dans des lieux urbains. Les communs dont on rêve aujourd'hui ne sont pas ceux du Moyen Age, qui se distingue du propre. On **distingue le bien commun et le bien public**, que nous confondons systématiquement, ce qui pour le droit romain est antithétique, car certaines choses appartiennent à tout le monde (biens communs), d'autres n'appartiennent à personne (biens publics) et que les biens communs sont des biens privés. Concernant la question de l'occupation récente des places, occuper des lieux suffit-il à prendre le pouvoir ? À Manhattan, les lieux occupés n'étaient pas des espaces publics mais des espaces privés à usage public. La police ne pouvait pas y entrer. Les communs sont une forme de mise en commun d'un espace en propre.

La manière dont la commune affecte le lieu est davantage liée à mon expérience d'historien de l'Italie communale. Ce régime était entièrement régi par l'idéal d'un pouvoir de conciliation : gouverner est parler, bien gouverner est bien parler, bien parler est persuader et persuader est trouver les moyens d'avoir une langue politique exempte de tout ce qui la gâter de démagogie et de violence. Un espace public est un espace sans propriété architecturale mais **tramé par des rapports sociaux, énoncés dans une certaine langue et d'une certaine manière**. Il existe donc une forme de **qualification urbaine du lieu** qui considère comme constitutive même de sa nature politique qu'y soit **exercée la fonction d'être parlant d'une certaine manière**, élevée et digne. Faire commune est ainsi faire l'expérience d'une langue commune. R. ESPOSITO nous détourne vers une autre philosophie de la communauté en explorant une étymologie ignorée de *communitas*, qui peut vouloir dire *cum munus (communus)* : la *communitas* peut être l'ensemble des personnes **unies non par une propriété en commun mais par un devoir et par une dette qui se dit**. La notion de bien commun peut prendre ce sens très politique et très exigeant que N. MACHIAVEL avait repéré et dont il craignait qu'il ne disparaisse.

Nous connaissons l'espace public par la réflexion sur la constitution de l'espace public et sur le risque de sa dégradation dans l'espace publicitaire, et nous revenons à notre première intention, non seulement faire la généalogie de nos hantises ou de nos engagements mais également voir comment ces derniers visaient des réalités historiques qui sont réversibles. Il appartient à ceux qui savent comment elles se font de travailler à ce qu'elles ne se défassent pas. C'est la vraie question de l'expérience communale et l'épreuve de modernité.

### Questions-réponses avec la salle

**Quels affects, quelles émotions sous-tendent la commune ou les expériences révolutionnaires ? Ces émotions médiévales ou de la Commune de Paris sont-elles comparables à celles d'aujourd'hui ?**

P. BOUCHERON : Les sources médiévales refusent aux acteurs populaires le droit d'accéder à leur propre colère, qui n'est alors pas un affect mais une **institution sociale**. La colère du roi, *l'ira regis*, est une expression de sa puissance, dont la mise en scène fait partie de **l'exercice du pouvoir**. Dans les prologues des ordonnances des rois de France, le souverain assortit ce qu'il ordonne d'une réserve, « sous peine d'encourir ma légitime colère » : l'exercice de la colère permet d'imposer une domination sociale. Les nobles en sont des professionnels, ils ont un devoir de révolte, tandis que les humbles n'y ont pas droit. Le langage journalistique actuel conserve des stigmates de cette **dissymétrie des affects** : lors d'une grève, on parle de la « colère » des usagers et de la « grogne » des fonctionnaires. Les émotions collectives et les affects communaux ne peuvent être perçus que par le **filtre de sources** médiévales disposées là pour leur ôter toute légitimité. Lors des révoltes parisiennes de 1350-1380, un religieux de Saint-Denis enregistra les événements sans autre point de vue sur ceux-ci que celui de l'Église, l'abbaye de Saint-Denis étant une sorte de boîte noire de la royauté. Dans cette chronique passent, à son corps défendant, d'autres formes d'affects, comme l'indignation face à l'injustice. Le religieux dit des révoltés qu'ils n'avaient pas peur. Ces sources ne sont pas faites pour documenter mais pour taire et disqualifier, mais font pourtant passer l'idée qu'**on se révolte lorsque le sentiment d'indignation est plus fort que le sentiment de la peur**.

**Le développement économique, nécessaire au Moyen Age pour faire commune, n'est-il pas aujourd'hui une des causes, réelles ou fantasmées, de faire commune ?**

P. BOUCHERON : La révolte n'advient pas au moment le plus dramatique de la domination ou de l'appauvrissement, ni chez les plus désespérés, mais à un moment où un **léger mieux qui s'annonçait ne tient pas ses promesses**. Ceux qui se révoltent sont ceux qui ont le plus à perdre, au moment où ils ont le plus à perdre. Dans l'Italie communale du XII<sup>e</sup> siècle, la commune apparaît à un moment où elle s'articule avec le mouvement de paix. Un pouvoir ne peut

s'imposer que par une forme de domestication de la violence. Dans le système féodal, c'était le rôle de l'Église, qui assurait le mouvement de paix et assagissait l'agressivité chevaleresque. Au moment où elle a cessé de le faire, la commune a pris le relais, comme à Milan où la dernière année du mouvement de paix précède d'un an la première année du mouvement communal. Ce sont donc des mouvements politiques qui **combient des vides**, en l'occurrence un vide de souveraineté dans l'Italie communale.

**Jusqu'où va-t-on dans le cycle de perpétuel recommencement ? Vous avez aussi dit que l'espace public était un espace architectural et un espace où on s'exprime d'une certaine manière. Pouvez-vous préciser ?**

P. BOUCHERON : J. HABERMAS a écrit *Espace public*, ce qui dans toutes les langues européennes sauf le français se traduit par **sphère publique**, un mot abstrait. La langue française spatialise les notions. Espace est un mot que M. AUGÉ a décrit comme un **lieu dédié**. Un espace public configurant d'être ensemble n'a pas de nécessité à faire lieu. On peut se réunir n'importe où, on peut faire d'un lieu privé un espace public en s'y comportant d'une certaine manière. Dans la ville médiévale, les communes n'avaient pas besoin d'un espace dédié pour se constituer. Aujourd'hui encore, l'espace public ne peut être ramené aux lieux publics, il n'a pas de caractère architectural. La chaire G. DELEUZE, *a contrario*, vise à montrer le rapport entre les formes urbaines et les formes de participation politiques. Selon une croyance italienne, certains lieux publics peuvent conformer et faciliter l'espace public. Ainsi, dans le projet urbain, ne s'agit-il pas seulement de fournir un cadre agréable mais de fournir un **cadre efficace à l'action sociale**. Les palais publics symbolisent et le pouvoir, et l'exerce. Ces espaces publics de l'Italie communale peuvent être réinvestis par les seigneurs. À partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir dans la ville est confisqué par des individus qui le personnalisent et le font durer, en élargissant son ressort à un territoire. Ils en font un pouvoir individuel et héréditaire. Cette seigneurie se représente comme continuation de la commune. Elle réinvestit les lieux, qui cessent de fonctionner comme des lieux publics mais qui, architecturalement, restent les mêmes. La **confiscation** existe donc. C'était le problème d'HABERMAS : un espace publicitaire qui pour lui est le contraire d'un espace public peut être le même, mais s'est retourné comme un gant. C'est le **recommencement**. Recommencer peut signifier **ramener un lieu à son sens originel**. Dans le projet urbain, une ville est faite d'espaces survivant à leurs fonctions (la gare d'Orsay, réaffectée en musée). La réaffectation est une manière d'aérer l'histoire mais aussi de ramener la révolution à son sens astronomique de recommencement.

**Comment la société au Moyen Age se refondait-elle quand modernité arrivant de l'extérieur l'impactait ?**

P. BOUCHERON : Les histoires industrielles, économiques, associatives, des villes au Moyen Age, ont le **même rythme** que les nôtres. Une illusion moderne profondément ancrée est que le temps s'accélère. Ce temps identique fait qu'une ville change plus vite que le cœur d'un homme, comme disait BAUDELAIRE, et devient méconnaissable. Nos médiévaux devaient donc **s'adapter à des contextes économiques changeants**. Le moment d'apogée de Sienne dure une ou deux générations puis disparaît. Il est intéressant pour les historiens de voir comment un territoire accompagne le moment où l'apogée n'est plus. D'après R.S. LOPEZ, dans un article de 1947 sur les rapports entre architecture médiévale et conjoncture économique, les villes s'embellissent au moment où elles cessent d'être dominantes : au plus fort de l'apogée, le capital est réinvesti et s'immobilise dans l'architecture au moment où les courbes s'inversent. Ce qu'on prend pour des expressions de l'apogée de puissance est en réalité décalé par rapport au temps de grandeur. Embellir son cadre de vie est une des manières de **réagir à la perte de puissance**.

**Pouvez-vous nous donner des exemples de répression au Moyen Age ? Avait-on peur de ces communes ? Que se passe-t-il après une commune ? Y a-t-il un lien entre la commune dont on a parlé et la commune comme entité administrative ? »**

P. BOUCHERON : Le lien est généalogique. En 1328, le roi Philippe VI de Valois fait l'inventaire de ce qu'il appelle les communautés, indifféremment les communes urbaines et rurales, et recense environ 32 000 communes. Il en existe aujourd'hui 36 000 aujourd'hui. À ce moment-là, la géographie administrative de la France est à peu près fixée. L'invention politique du territoire n'est que retouchée par l'histoire ultérieure. Le rapport est donc immédiat avec **l'institutionnalisation de la commune** comme ce que nous appelons la commune. Il en reste, en Italie, un espace urbanocentré, où on se sent plus intensément et anciennement florentin qu'italien, sentiment qu'on appelle le

**campanilisme.** La temporalité de la commune est à la fois le temps de l'effervescence, du soulèvement, mais aussi sa répression, puis son institutionnalisation quand ce n'est pas réprimé. Les exemples de répression sont nombreux et assez répétitifs. L'histoire italienne est assez définitive. L'empereur tourne le dos, au XII<sup>e</sup> siècle, les communes s'organisent autour d'un autogouvernement, se liguent et constituent une armée. La ligue lombarde gagne la confrontation et l'empereur, en 1184, par la paix de Constance, concède la souveraineté aux communes. Dans le royaume de France, la forme communale a toujours été réprimée de manière sanglante. Le premier maire élu de Paris est Jacques Chirac. Dans certaines villes royales, on a contenu le mouvement communal par la répression de révolutions régulières, par **la force et par la puissance**. La répression d'une révolte au Moyen Age culmine lorsque le roi retient ses coups et exerce son **pouvoir de grâce** après avoir éliminé quelques individus.

Patrick BOUCHERON, « la conspiration des émotions », *Critique*, Novembre 2014, Editions de Minuit.

Fernand BRAUDEL, *Le modèle italien*, 1989, Arthaud.

Fernand BRAUDEL, *Civilisations matérielles, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1979, Armanf Colin.

Quentin DELUERMOZ, « 1870-1871 : de la guerre européenne au mythe ouvrier international », P. BOUCHERON (dir.), *Une histoire mondiale de la France*, 2016, Seuil

Roberto ESPOSITO, *Communitas : origine et destin de la communauté*, 2000, PUF.

Jürgen HABERMAS, *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, 1978, Payot.

Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, 1968, Editions Anthropos.

Roberto Sabatino LOPEZ, « Économie et architecture médiévale. Cela aurait-il tué ceci ? », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 7<sup>e</sup> année, N°4, 1952, [http://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1952\\_num\\_7\\_4\\_2101](http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1952_num_7_4_2101).

Katsumata Shizuo, *Ikki : Coalitions, ligues et révoltes dans le Japon d'autrefois*, 2011, CNRS Editions.

#### Pour aller + loin



Contexte  
Atelier C2D – médiation de D. MOUCHAGUE  
17 novembre 2016

Objectif  
**Echanger avec les acteurs locaux sur la nature et la gestion des émotions suscitées par les grands projets urbains**

## Intervenants



**Patrick BOUCHERON**, historien médiéviste, invité de la chaire, introduit et réagit sur le thème de l'atelier

**Monique BOURLAND**, responsable service médiation, Bordeaux Métropole, intervient sur la question des émotions liée à un grand projet de Bordeaux Métropole, avec l'exemple de la médiation et de l'accompagnement des riverains lors de la construction des lignes du tramway.

**Livia LASTRUCCI**, architecte et doctorante, Systra et Laboratoire Espaces Travail (LET, La Villette), expose le lien entre les dispositifs participatifs et l'acceptabilité des grands projets d'infrastructures.

**Brigitte FARGEVIELLE**, direction du développement durable, EDF, présente les approches d'acceptabilité des projets énergétiques.

## Texte de référence



Leon Battista ALBERTI, *De Re Aedificatoria*, 1452.

### Introduction

#### P. BOUCHERON

L'histoire des émotions est **un des champs historiographique récents**. D'autres sciences sociales s'intéressent différemment à cette question nouvelle qui est la réactualisation d'une interrogation ancienne. Tous les théoriciens de l'architecture s'intéressent moins à l'architecture qu'à ses effets. ALBERTI, dans *De Re Aedificatoria* a décrit ce que signifie bâtir mais aussi comment on le reçoit. Ce qui l'obsède est de dire au prince qu'il doit **calculer les effets émotionnels de ce qu'il produit**. Dans la notion d'affects ou d'émotion est présente l'idée de l'efficacité immédiate de ce que l'on produit sur autrui, indifféremment produit par des mots, des discours, des choses. .

### Médiation et accompagnement des riverains lors de la construction des lignes de tramway à Bordeaux Métropole

#### M. BOURLAND

Je remercie D. MOUCHAGUE de me donner enfin la possibilité de parler de ce que je ressens depuis longtemps sur

les chantiers du tramway : **la peur, l'angoisse, les émotions**. La peur et les rumeurs démarrent **dès l'idée même du projet**. À Bordeaux, l'idée d'un métro puis d'un tramway avait déjà, dans l'inconscient collectif puis dans le conscient, brassé ces émotions, créant des oppositions. Dès l'idée des politiques en 1994-1995, des citoyens commencèrent à réfléchir. Aujourd'hui, lors de la construction de nouvelles lignes, la peur est toujours la même. Nous laissons les gens s'exprimer dans des **phases de concertation**. Cela donne bonne conscience aux chefs de projet, aux techniciens et aux élus, mais après avoir travaillé avec le C2D sur la charte de participation citoyenne, nous nous demandons que faire des observations de ces gens. Les gens expriment leurs peurs, mais obtiennent-ils des réponses ?

Après les phases administratives, nous préparons le terrain pour les phases opérationnelles, en organisant des réunions publiques, en réexpliquant le projet, mais **jamais les peurs et inquiétudes ne sont réellement prises en compte**. Nous devons construire, le politique a des engagements et des échéances. Cette phase transitoire a un impact avant même la construction car nous rencontrons des gens pour leur dire que nous allons leur prendre du terrain, toucher à la propriété privée. Avec ces gens avec lesquels nous allons être en contact pendant de nombreuses années, c'est le premier contact, le **premier choc** (amputation de terrain, nuisances de travaux, etc...). Il faut pourtant traiter ces peurs, essayer d'expliquer, au moins par **une présence**, ce qui dans les administrations s'avère difficile, faute de temps et de personnels qualifiés (psychologues, etc...). La ligne D du tramway a causé nombre de péripéties, de recours auprès du tribunal administratif, etc... Cette phase transitoire **peut durer entre 5 à 7 ans** : lorsque les travaux commencent, les gens ont eu le temps de s'opposer, de réagir, ont pu penser, à un moment donné, que le projet serait annulé. Notre souci, aux médiateurs sur le terrain et à moi-même qui rencontrons ces gens, est d'écouter les personnes, de lire leurs visages. **La réalité est faite d'angoisse, de peur, d'énervement**. Certains commerces perdent leur activité, ont des baisses de chiffre d'affaire. Les impacts sur la vie privée sont profonds (trous, engins, enfermement...). Les gens sont désemparés. Comment conjuguer la réalisation de travaux, sur le terrain, avec ces personnes-là, et la construction de grands projets ? Malgré toutes les démarches de participation citoyenne, qui ont leur rôle à jouer, les **impacts de l'opérationnel**, la peur devant l'action et son inéluctabilité ne peuvent être prises en compte que par **une présence**. Même pendant et après les travaux, nous ne réalisons pas le réel impact des projets de tramway (constructions d'immeubles...). Certains commerçants mettent un an après la mise en service d'une ligne pour « retomber sur leurs pattes ». C'est donc quatre ans minimum **d'incidences, de nécessité d'adaptation** à un nouveau fonctionnement.

Néanmoins, l'émotion dépend aussi des projets. Sur le projet du pont-levant Bacalan-Bastide, le public était très positif, mais il n'y avait pas **d'impact direct** sur des riverains, sur des propriétés privées. C'est, de plus, un bel ouvrage et les ponts suscitent toujours une admiration générale, ce qui en fait peut-être mieux accepter les contraintes, alors que les gens sont immédiatement opposés à un tramway. Mon travail et celui des médiateurs est d'expliquer, de rassurer les gens. C'est **une prise en compte à avoir** dans les projets.

### Questions-réponses avec les participants à l'atelier

D. MOUCHAGUE : **Finalement, on est très souvent attentifs sur l'étape de conception, mais sur l'étape opérationnelle on considère qu'il n'y a plus de conflits, de difficultés.**

M. BOURLAND : Même pendant l'étape de conception, on ne prend pas en compte l'impact. Sur le tramway, ça a été néanmoins anticipé puisque la médiation a été créée. A également créée une **commission d'indemnisation amiable** permettant dès les premiers points de travaux, si on a constaté une perte de chiffre d'affaire, de verser une indemnisation. Depuis janvier, sur la ligne D, à Bordeaux, on a déjà versé 65 000 euros d'indemnisation, ce qui est encore peu par rapport aux demandes.

E. PETIT : **Avez-vous identifié les motifs précis de ce qui crée la peur ?**

M. BOURLAND : Il existe plusieurs types de peur, plusieurs causes. Par exemple, dans une rue, le chantier de tramway (environ trois ans) perturbe la vie quotidienne des riverains, quelle que soit la population, jeune ou plus âgée. Les **peurs constatées sont variées** : des couples de jeunes s'inquiètent de savoir où ils mettront leurs voitures, alors que des personnes plus âgées sont moins inquiètes à ce sujet. Existe également la peur du commerçant en lien avec son activité professionnelle : poussière, coupure d'électricité, coupure d'eau, de gaz... Les personnes handicapées ont peur de l'isolement. Nous rencontrons tous types de peur.

### L. LABALETTE : Y a-t-il la mise en œuvre d'un suivi dans le temps ?

M. BOURLAND : Dans la procédure administrative, après une large concertation, des **réponses sont apportées** au commissaire enquêteur, au préfet pour l'enquête public, etc... Nous nous engageons à mettre en place des moyens d'écoute sur le terrain. Malgré cela, lorsqu'on arrive à la phase de réalisation, la durée des travaux fait que les gens ne sont pas les mêmes que lors de la concertation. Parfois, on peut **modifier le projet** en fonction de certaines analyses. Sur la ligne D, une station placée devant un garage a été repositionnée par le bureau d'études.

P. BOUCHERON : **On dit que le tramway est le type d'équipements pour lequel, au début, tout le monde se plaint, et qu'à la fin tout le monde est content, qu'il faut juste gérer ça dans l'agenda politique pour qu'il n'y ait pas d'échéance électorale majeure au moment des tranchées. Tout le monde est-il content à la fin ?**

M. BOURLAND : Non. Les **peurs et les angoisses évoluent** durant les travaux. Dire qu'après les gens seront contents... il faut déjà tenir la durée, pour les riverains et surtout les commerces. Ensuite, certains sont contents, certains en profitent, vont vendre leur commerce ou leur bien immobilier beaucoup plus cher une fois le tramway mis en service, mais on a aussi des gens âgés ou désirant partir qui, pendant les travaux, ne parviennent pas à vendre. Il faut aussi tenir compte dans ces projets de l'évolution d'autres projets : la mise en place du stationnement payant à Bordeaux est une contrainte s'ajoutant aux travaux.

P. BOUCHERON : **Une ville est une juxtaposition de temporalités différentes. On peut accepter l'idée de perdre de l'argent puis d'en gagner, c'est de l'investissement, mais en général on en décide soi-même. Cette situation est une simultanéité de temporalités désajustées qui doit être difficile à gérer. J'entends des réticences, des contestations, des revendications, mais peur est peut-être un peu infantilisant ?**

M. BOURLAND : Les travaux remettent en question de la vie d'un quartier, c'est trop profond pour être de simples inconvénients.

E. PETIT : L'idée me semble bien être de la nature de la peur. La peur est l'émotion de base à laquelle nous devons notre survie. La peur et le dégoût sont ce qui nous constitue. On a vraiment une **émotion primaire**, une émotion de base, liée à la **peur de l'inconnu** et aujourd'hui souvent liée à une **aversion à la perte** beaucoup plus importante que notre goût pour le risque. Dans ce que vous dites sont présents tous les éléments d'une peur importante, dont la caractéristique est d'être très intime, touchant l'implication dans le privé et dans ce qui est fondamental, l'eau ou l'électricité sans lesquels la vie est impossible. La peur implique trois tendances à réagir : **la fuite, l'agression (les formes de contestation) et l'invention d'un autre monde (les croyances, rumeurs)**. Il manque des éléments de gestion des peurs. On va conjointement expliquer des choses et être susceptible de mentir. Une chose dramatique est l'absence de transparence. Pour canaliser la peur, il faudrait l'accompagner énormément dans la durée.

Fr. BOUTOUILLE : Je vois deux éléments indiquant que c'est vraiment une peur : d'abord le fait que ce ne soit **pas tout à fait rationnel**. Malgré des arguments très solides, on constate souvent une forme de blocage, un manque d'écoute, et on reste sur des rumeurs ou des défauts d'appréhension. D'autre part existe un fondement de ce qui est une peur qui rejoint la dimension économique, c'est la **peur du déclassement** que les commerçants ressentent.

Th. OBLET : Il est intéressant de voir comment les pouvoirs publics, dans une politique publique, reconnaissent ou pas la **légitimité de la peur**. De ce point de vue-là, le nombre de médiateurs, de psychologues, qu'on mobilise, ou l'indemnisation financière, me semble être **des indicateurs de la reconnaissance de cette peur**.

### Liens entre les dispositifs participatifs et l'acceptabilité des grands projets d'infrastructure

#### L. LASTRUCCI

L'insertion urbaine de projets d'infrastructures, de transports et d'aménagement du territoire, comporte, à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire, des impacts importants sur l'environnement et par ricochet des **impacts émotionnels**. Les retombées sont multiples : des nuisances (confort acoustique...), mais aussi de la création de valeur (services, revalorisation du foncier, etc...). Ces projets provoquent le débat. Dans ce paysage interviennent plusieurs **acteurs** : d'abord l'usager, l'habitant, qui s'interroge sur le bouleversement amené par le projet, puis le maître d'œuvre et les collectivités locales qui essaient ensemble d'apporter des solutions, et le maître d'ouvrage confronté au double défi

d'anticiper les conflits potentiels et de valoriser les points du projet.

L'**acceptabilité sociale** du projet est un enjeu important pour la **faisabilité et sa durabilité** du projet dans le temps. Une clé pour améliorer la situation serait d'employer des **dispositifs participatifs** dans le processus. La notion d'acceptabilité sociale est controversée, car le plus souvent utilisée dans le domaine de l'industrie à des fins commerciales, ce qui est source de malentendus et d'effets d'illusion. Je préfère aborder la question avec le mot d'**implication sociale** qui met en exergue l'importance des interactions entre l'Homme et son milieu et son degré d'appropriation de ce milieu. Le véritable enjeu se joue autour de l'**appropriation des espaces**, notion renouvelée avec la prise de conscience généralisée du fait que toutes les activités humaines (un projet d'architecture ou l'usage que nous avons de notre espace) ont un impact. On prend de plus en plus conscience des **conséquences globales d'interventions engagées ponctuellement et localement**. On constate que l'introduction en amont de dispositifs participatifs permet d'apaiser le risque de rejet autour d'un projet d'infrastructure mais aussi de discuter des hypothèses, des évolutions du territoire et de faire émerger de nouveaux scénari.

SYSTRA a pour ambition de produire des infrastructures comme des **espaces urbains durables** en se posant la question de leur appropriation, afin de dépasser les logiques opérationnelles et techniques traditionnelles. Ces questions liées à la participation connaissent un regain d'attention, en raison de la montée en puissance des préoccupations environnementales, de la prise de conscience des enjeux de prévention des risques de conflits liés au rejet du projet par la population, de l'apparition de NTIC et de la volonté politique visant à faire du projet d'infrastructure un moteur capable de redynamiser l'engagement politique des populations. Du point de vue des outils, il n'existe pas aujourd'hui de méthodologie, de modes de bonnes pratiques permettant la réussite d'un processus participatif. C'est plus une **multitude des dispositifs possibles** souvent basés sur l'expérimental.

Les **points de résistance** rencontrés sont nombreux. **Concrétiser l'implication** effective des usagers reste un défi. Parfois ils sont difficilement identifiables, parfois ils participent mais s'essoufflent en raison de la longue durée des projets. De plus, les profils sociodémographiques des personnes participantes ne sont pas vraiment représentatifs. De leur côté, les maîtres d'œuvre craignent l'allongement des délais et un surcoût des projets. Enfin, les chefs de projet changent souvent, ce qui pose le problème de la conservation de la mémoire du projet. En contrepartie, il existe de **nombreux leviers et facteurs de mobilisation**. Le premier est d'organiser et de rendre accessible le dispositif participatif. On peut aussi faciliter la mobilisation des citoyens et ménager au sein du projet des espaces ultérieurement définis, c'est-à-dire laisser des poches d'appropriation successives. De plus, le dispositif participatif favorise la **montée en compétence** des citoyens et des associations. Cette matière enrichie devient une base précieuse pour le cahier des charges du maître d'ouvrage afin de produire un projet d'une plus grande durabilité du fait d'une plus grande « acceptabilité ». Enfin, ces démarches pourraient être susceptibles de **créer de l'innovation, d'activer une intelligence collective**, dans une dynamique générale de co-apprentissage entre citoyens et experts afin de potentiellement donner lieu à l'invention de solutions constructives de gestion mais aussi à des innovations techniques ou à de nouvelles méthodes de conception.

Cette notion de participation soulève énormément de questions. De nombreux chercheurs ont démontré comment l'État, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, organisait un contrôle social sur les individus à travers l'organisation disciplinaire de l'espace et des équipements publics qu'ils programmaient. À l'inverse, les démarches participatives associées aux projets urbains et d'infrastructures soulèvent la **question de la démocratisation de l'action publique**. Dans quelle mesure les cultures politiques et techniques basées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle sur le principe de la double délégation des pouvoirs du citoyen vers les élus et vers les experts sont-elles susceptibles d'évoluer ? Quelles perspectives existe-t-il dans l'enjeu de passer d'un modèle de relations qualifiées d'instruction publique à un modèle de **coproduction de l'espace en tant que bien commun** ? Une troisième question est celle du droit à la ville.

### Questions-réponses avec les participants à l'atelier

A. COUTURE : Cette question des termes est sensible : les praticiens les embellissent par rapport à la réalité de leur action et les habitants sont toujours inquiets sur les termes employés. Ce qui est important est la **volonté d'associer les habitants**. Faire de l'information est déjà très bien. On parle toujours de faire de la participation pour éviter la contestation. Ce que vous proposez sur l'implication sociale apparaît ainsi comme une forme de protection alors qu'en réalité pourrait exister une vraie volonté d'essayer d'**avancer ensemble**. L'important est la question de la **transparence et de la continuité**. La relation humaine, le suivi sont fondamentaux dans la concertation.

Th. OBLET : Le terme de participation a été discrédité depuis longtemps. L'implication me semble intéressante mais

ne peut pas fonctionner si les gens ne jouent pas le jeu. Quand on fait de la rénovation, ou de la réhabilitation, il est peut-être plus intelligent de demander aux gens s'ils veulent qu'on le fasse ou non. Le piège qu'avaient vu les gens dans la participation était qu'ils avaient **l'impression que leur implication valait caution**. Il faut pouvoir dire notre désaccord après la décision, même si nous avons joué le jeu. Dans vos propos, on a l'impression que le rôle des politiques est de vendre des projets à l'extérieur et aux habitants, que ce sont des **marchands d'émotions**.

D. MOUCHAGUE : Cette question d'acceptabilité est un vocabulaire d'industriels, d'ingénieurs, et pose une césure. J'y vois une peur concomitante de l'ingénierie de se faire **déposséder de son expertise**. On en revient à la question d'un déclassement et à une peur de se faire contester dans l'opportunité des projets. Derrière l'acceptabilité on ne pose pas la question des conflits de valeurs. Dans les conflits environnementaux, il faut évacuer le fait que les positions ne sont pas réconciliables parce qu'il n'existe **pas d'accord sur le modèle de développement**.

P. BOUCHERON : Cette **politisation** des termes du débat est intéressante. Il faut calculer les implications du choix politique. Soit on est dans l'acceptabilité, on « laisse des poches », on donne des os à ronger qui ne vont pas entamer l'idée générale, soit on est dans la coproduction d'espaces. Beaucoup d'exemples historiques montrent le choix politique, radical, effectué. Que risque-t-on ? Est-on prêt à accepter le fait qu'on n'ait pas eu la bonne idée ? D'autre part, la plupart des acteurs politiques ne souhaitent pas que l'implication sociale ait pour conséquences la montée en compétence des citoyens et leur réengagement politique car ils n'y **auraient** pas intérêt. Une intelligence collective prévalant sur l'expertise devient un **choix de société**, avec des implications politiques.

### Approches d'acceptabilité des projets énergétiques

#### B. FARGEVIELLE

Comment, par le biais de la concertation, **renforcer la confiance** ? EDF est un groupe international exerçant de multiples activités (production, transport, distribution...) et auteur de nombreux projets. Le projet y est désormais considéré comme étant sociotechnique. Dans notre centre de recherche, composé de 2000 personnes, une cinquantaine travaille sur les questions sociétales (sociologues, sémiologues...) pour analyser et comprendre l'évolution de la société. Nous travaillons sur la question des signaux faibles, ce que représente l'énergie, la question de la coupure, et comment nous devons, face à cela, **changer de posture** en interne pour que l'externe nous comprenne mieux. Nous **analysons également les controverses** dans tous les domaines. Le mot acceptabilité, que nous entendions comme « rendre acceptable ensemble », a été banni car il crée dans la société civile, notamment dans les ONG, la peur de l'arnaque. Nous parlons désormais de **co-construction**.

Pour faire bouger nos lignes nous travaillons avec des « **yeux externes** ». Nous sommes ainsi partenaires de l'École Nationale Supérieure du Paysage pour comprendre comment nos objets techniques répartis sur le territoire sont perçus par les autres. À la centrale de Cruas, ils nous ont fait remarquer qu'en tant que « structure monumentale dans un paysage monumental », nous devrions nous ouvrir aux autres en allégeant les barbelés afin d'être reconnus et compris. Nous avons également travaillé avec l'ESSEC, notamment sur la manière dont les **chartes de participation** peuvent aider à **coconstruire la concertation** en amont du projet. Ces chartes permettent d'apaiser les tensions liées au projet en expliquant et en définissant un cahier des charges commun. Pour l'éolien en mer de Saint-Nazaire, nous avons travaillé avec France Nature Environnement/Bretagne Vivante sur les questions environnementales. Cette ONG restait dans son rôle de vigie mais, ayant une **expertise**, elle a **conseillé le bureau d'étude**, engendrant une coconstruction du cahier des charges qui permet que les points durs, les peurs, le risque se lèvent. Les équipes n'ont plus vu l'ONG comme un opposant mais un partenaire. Il est important que l'équipe-projet soit **pluridisciplinaire**, avec beaucoup de composantes, pour que les peurs des uns soient apaisées par la connaissance des autres.

Nous avons travaillé récemment sur la manière de gérer la **confiance** des citoyens. À partir d'études de cas, nous avons vu que la confiance était forte dans les pays nordiques (60% minimum) mais faible en France (21%). Pour des projets en France ou en Angleterre, où la confiance est considérée comme un état de faiblesse, nous rencontrons de la **méfiance** (peur, doute) et, dans beaucoup de projets, de la **défiance** (défi, rejet, volonté de prendre ses distances). En interne, nous organisons des formations pour nos équipes-projet afin de renforcer leur cohésion et pour essayer de leur fournir une posture, un savoir-être d'écoute active des parties prenantes (ONG, élus...), ainsi que des outils afin de prendre en compte les attentes du territoire (diagnostic territorial, cartographie...). Les **comités de suivi** (des engagements, de la production...) pendant l'exploitation des projets apaisent les méfiances.

Nous réalisons et présentons également des évaluations régulières. Les démarches de concertation en amont du projet sont le seul moyen pour que le projet soit **réalisable et réaliste**. Dans les formes de concertation, toutes les formules existent, parfois jusqu'à la déconstruction. Dans un projet que j'accompagne, la peur est immense : nous ferons un site, ce qui implique la fin des taxes pour les collectivités, la perte des emplois... Avec tous les acteurs, nous travaillons sur un **diagnostic partagé** afin d'envisager les évolutions possibles pour accompagner ce territoire. Nous sommes aussi acteurs au quotidien auprès des particuliers. EDF symbolise l'institution qui coupe le courant. Nous avons mis en place un système de **médiation** pour lutter contre ce sentiment de peur, de rejet : des conseillers clientèle spécialisés essayant de travailler avec les bailleurs sociaux, des médiations avec des points d'information multiservices, composés de tiers expliquant, aidant et rassurant. En conclusion, il est **nécessaire de concerter**, au risque de changer le projet, l'équipe-projet, voire les parties prenantes.

### Questions-réponses avec les participants à l'atelier

Th. OBLET : La libération de la parole a un **effet désangoissant**. Par rapport à des instruments comme une charte de la participation, l'enjeu n'est pas le produit fini mais le moment où les gens discutent. La technocratie recule. Enfin, vers les années 80, les sondages commencent à montrer la perte de confiance, à plus de 50%, en l'État, ce qui dans un pays où le lien social passe dans la confiance que l'on peut avoir dans les institutions est assez bouleversant. S'il n'y a jamais eu un âge d'or de l'État, on avait néanmoins l'impression, auparavant, que la confiance que les citoyens avaient entre eux allait les distraire de la confiance qu'ils avaient dans les institutions. Maintenant il faut amener les gens à reprendre **confiance les uns à l'égard des autres**, ce qui engendra **la confiance dans les institutions**.

E. PETIT : Une première vision de l'émotion est de la compartimenter (caractéristiques, croyances, types de comportement...). Il existe une vision, en sociologie ou en anthropologie, selon laquelle **l'émotion est de la mise en relation**, une forme d'expression et de communication des individus. Ainsi, dans la question de l'acceptabilité ou de l'implication, pour faire passer un projet, **passer par la narration, par le discours** serait une intéressante forme d'implication émotionnelle. De plus, EDF symbolisant celui qui coupe l'électricité est une terrible image de marque. **Cette image de marque d'EDF négative n'a-t-elle pas une implication sur tous les projets proposés ?**

B. FARGEVIELLE : L'image de la coupure est surtout celle des clients précaires et non la vision générale, assez positive. Par contre sur le nucléaire, le modèle de vie que l'on veut se place directement derrière cette image.

M. BOURLAND : Quelqu'un qui a une coupure ou un problème se retrouve à traiter avec des répondants. Quand les gens réagissent, c'est aussi parce que derrière eux **il n'y a plus personne**. Concernant le tramway, quand on a mis en place toute cette écoute, les politiques n'étaient pas si empathiques, ils voulaient surtout éviter d'être ennuyés. Si politiques et ingénieurs ne sont pas eux-mêmes **convaincus de l'humanité** de la relation, il est beaucoup plus difficile de faire accepter des choses. Dans les grands projets, il est aussi essentiel du point de vue structurel qu'il y ait un **interlocuteur** qui sache répondre, à qui les gens puissent s'adresser.

P. BOUCHERON : L'**efficacité** de l'État français et le fait que ce soit un **État nucléaire**, pas seulement une industrie, ce qui fonde un paysage, un goût du secret, une culture professionnelle, fait peur. Nous devons y penser. Dans vos exposés, l'idée du renversement du miroir est intéressante : au début les experts et politiques tentent de calmer la peur des usagers. Là, vous nous parlez de la peur de vos équipes à affronter des partenaires sociaux. C'est important pour déjouer ce qu'on ne doit plus accepter, ce moment infantilisant où un politique dit vouloir faire de la pédagogie. Nous avons très bien compris ce qu'il veut faire et avons le **droit de ne pas être d'accord**, inutile de le réexpliquer. La seule manière de déjouer cette inquiétude légitime vis-à-vis de gens disant « on va vous expliquer » est de se l'appliquer, de se dire que les ingénieurs ont aussi par rapport à leurs objets des intérêts mais aussi des affects. Un livre du sociologue B. LATOUR, *Aramis ou l'amour des techniques*, enquête sur un projet mort-né de Thomson. C'est un dialogue entre B. LATOUR, et un ingénieur. Ce projet était un métro automatique où chacun était dans un œuf, les œufs se séparant et se rassemblant en fonction des lignes, conjoignant ainsi un transport individuel et collectif. Personne n'en a voulu, pour des raisons que les ingénieurs ne voyaient pas. LATOUR montre la difficulté des ingénieurs à comprendre que le socialement inacceptable car ils étaient tombés « amoureux » de ce dispositif technique. Il faut tenir compte des affects de tous, même de ceux qui prétendent à guérir les affects des autres.



Contexte  
Séminaire en partenariat avec  
l'UMR Ausonius, Maison de la  
recherche, Université Bordeaux  
Montaigne, 14 mars 2017

### Objectif

Une approche diachronique de la fabrique urbaine est menée dans la collection de l'Atlas historique des villes de France, se jouant d'une multiplicité de sources et d'une interdisciplinarité, pour rendre compte de la fabrique urbaine par l'intermédiaire d'une production centrale : le plan historique, qui donne une vision cumulative des formes spontanées et planifiées du processus de construction spatiale.

### Intervenants



**Patrick BOUCHERON**, historien médiéviste, invité de la chaire, professeur au Collège de France

**Frédéric BOUTOULLE**, vice-président à la recherche, Université Bordeaux Montaigne, professeur d'histoire médiévale, introduit ce séminaire.

**Ezéchiel JEAN-COURRET**, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université Bordeaux Montaigne

**Sandrine LAVAUD**, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université Bordeaux Montaigne

### Textes de référence



**BIGET J.L.**, *Atlas historique des villes de France : Albi, Tarn*, Centre de recherche sur l'occupation du sol et le peuplement de l'université de Bordeaux III, HIGOUNET Ch., MARQUETTE J.B., WOLFF Ph. (dir.), Paris, 1982.

**LAVAUD S.** (dir.), **JEAN-COURRET E.**, cartographie (dir.), Agen, *Collection Atlas historique des villes de France* (50), Bordeaux, 2017.

**LAVAUD S.** (dir.), **JEAN-COURRET E.**, cartographie (dir.), Bordeaux, *Collection Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, 2009.

### La fabrique urbaine dans la fabrique de l'histoire

#### P. BOUCHERON

La fabrique de la ville est ce qu'il y a de **plus matériel dans la fabrique de l'histoire**. La notion de fabrique est paradoxale, désignant le plus matériel, la morphogenèse, mais comportant aussi un aspect idéal. Un porte-à-faux est possible entre l'étude matérielle et l'usage historien de la ville. J.L. BIGET en 1983 envisageait la ville comme le prolongement d'une histoire ancienne. La notion de genèse de l'État moderne de J. Ph. GENET date également des années 1980. Dans la réflexion générale sur les villes, on rédigeait l'**inventaire des choses que l'on craignait de perdre**, la crainte de la destruction des villes et de leurs mémoires par la reconstruction créant un désir d'inventaire. La revanche du monumental est frappante dans l'Atlas de Bordeaux. La première mutation est l'établissement de biographies monumentales. La seconde est que la notice explicative devient un discours accompagnant et enveloppant la carte. Vous avez emprunté la direction de la modélisation, qui tient lieu de discours, le texte d'accompagnement étant économe. Si l'Atlas est autre chose, il nécessite en accompagnement un discours historique plus ample, intéressant dans la fabrique de l'Histoire. Le tournant spatial produit par compensation une **inflation de discours**. Un atlas désigne ce qui reste invisible mais ne pourra jamais faire les empreintes de l'économie

immatérielle. P. FRANCASTEL dit que les hommes de la Renaissance avaient dessiné à vol d'oiseau les villes avant de pouvoir les survoler réellement. La puissance politique de cette vision est un **idéal d'emprise**. Il faut s'interroger sur la manière dont ces atlas rendent visibles les **devenirs possibles** des villes : ils peuvent être des aides à la contestation, donner un instrument puissant à ceux aspirant à changer la ville. Rendre visible est rendre disponible.

L'Histoire et les historiens ont aujourd'hui plus de mal ou de scrupules à imaginer un discours continu, lisse, homogène, qui ferait récit du passé. La fabrique de l'histoire est une **fabrique de l'hétérogénéité, du discontinu**. Une histoire globale ne vaut que si elle ne s'éloigne pas des visages, des paysages, pour rompre avec cette histoire trop lisse telle que s'écrit l'histoire des historiens. L'atlas de la ville prend le relais. Quand on fait un atlas, tous les blancs doivent être remplis, mais il ne faut pas non plus créer l'illusion de fausses continuités. La fabrique très littéraire de l'histoire connectée et d'une géographie historique peut être écrite (ou dessinée) par des géographes. Le comité international qui se créa dans les années 30 avec G. ESPINASSE, appelait de ses vœux une **histoire européenne de l'histoire urbaine**, bras armé d'un sentiment européen d'appartenance, d'une Europe unie et en paix. De même, M. BLOCH défendit un **programme d'histoire comparée**. C'était rompre avec une tradition que l'on pourrait faire remonter au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans le contexte italien, coexistent deux histoires des villes, la *storia patria*, une **conception municipale et/ou ecclésiastique** avant **l'emprise du singulier, du particulier**. C'est contre cette tradition qu'ont lutté M. BLOCH et G. ESPINASSE, sans réussir. Construire des comparables est une des ouvertures possibles de l'évolution de la cartographie urbaine. En s'inscrivant dans un contexte technique donné, on quitte l'espace littéraire dans lequel s'est développée une partie de l'histoire urbaine.

Sur la question de la fabrique, ma génération connut les grandes monographies d'histoire urbaine et trouvait un encouragement à poursuivre ce travail. Je fus inspiré par la thèse d'E. CROUZET-PAVAN dans laquelle elle décrit la fabrique de Venise, parle de la ville telle qu'elle se façonne et est façonnée par les usages sociaux des habitants. Dans le cas de Venise, cela supposait de **percer le discours univoque de sa puissance publique** qui avait imposé le récit de son triomphe sur l'espace public. Les archives donnaient à lire une autre histoire, celle du **modèle de la coalescence**, de la lente fabrique du sol urbain à partir des établissements religieux et des initiatives privées. Cette thèse circonscrit le récit pour pluraliser cette notion, mais aveugle, sans espaces ni cartes. La fabrique urbaine dans la fabrique de la ville doit affronter sa pente littéraire qui consiste à **suggérer les manques** davantage qu'à dessiner dans le blanc de la carte. Il faut ramener le terme de fabrique urbaine dans son acception technique.

Pourquoi l'histoire urbaine ne s'est-elle pas institutionnalisée en France ? Nous vivons toujours sur l'idée que la ville est une forme du social, une somme d'expériences sociales, une fille obéissante de l'histoire sociale, dont elle subirait toutes les évolutions. Toute l'histoire de la fabrique urbaine peut être reprise avec le filtre de l'histoire sociale qui en exprime le « comment ». Le risque d'un atlas est peut-être de catégoriser, alors que la fabrique travaille à faire tomber les majuscules, à faire tomber l'atlas. Il est nécessaire de mettre en tension, de dessiner et d'écrire, de ne renoncer ni à l'un ni à l'autre, de finalement **conjoindre fabrique urbaine et fabrique de l'histoire**.

## La collection des Atlas historiques des villes de France

### S. LAVAUD

Le concept de fabrique urbaine est depuis plus de 30 ans sous **l'impact de l'archéologie**, appropriée notamment par l'École de Tours. H. GALINIÉ évoquait « l'interaction permanente et dialectique de la structure de l'espace urbain avec l'activité sociale multiforme ». La notion de fabrique urbaine est un concept anglais, adopté par les historiens et archéologues français, qui s'est avéré opératoire. Les attributs urbains qui contribuent à son organisation sont des **attributs matériels**. L'approche fut d'abord **synchronique et monumentale**. Une seconde échelle d'analyse de l'espace urbain se veut maintenant davantage de l'ordre de la **sémiologie politique**, celle de l'espace urbain dans sa globalité, selon une **vision diachronique**. C'est celle privilégiée par notre collection des *Atlas historiques des villes de France*, pour lesquels la Commission internationale pour l'histoire des villes a un rôle de tutelle, de concertation, de rencontre et d'harmonisation. Dans ce cadre, Ph. WOLFF confia à Ch. HIGOUNET son goût pour la cartographie et celui-ci fonda cette collection. Néanmoins, en 1979, il n'en existait que la conception théorique. J. B. MARQUETTE reprit le flambeau. Il assura l'édition de 48 atlas, avec une couverture hexagonale, principalement de villes du centre, de l'est et du sud-est. On peut regretter les vides (le centre de la France et l'ouest). Les principes de cette collection sont intangibles, mais la maquette a évolué, au moment de l'Atlas de Bordeaux, quand ce travail nous est revenu. Il fallait générer un ajustement de cet atlas. Au regard de la démarche scientifique, des **avancées techniques importantes** avaient été accomplies, notamment en matière de cartographie, de technique...

Le document central de l'atlas est le **plan historique**, élaboré à partir du premier plan napoléonien, avec l'idée qu'il comporte la **mémoire des formes anciennes** et avec un choix arrêté, une **sémiologie complexe** reflétant les époques de construction (couleur mauve pour les remparts, vert pour l'époque contemporaine...) et avec une tentative de **visualiser les degrés de restitution de l'historien** afin d'aspirer à une vision cumulative des processus de construction de l'espace. Cette sémiologie du visible fut pensée par des médiévistes. À ce plan historique, ont été ajoutés davantage de **commentaires textuels** pour donner des clés de compréhension du plan. La **notice générale** consiste en une synthèse de la formation de l'espace urbain et en pointe les lacunes. Une seconde nouveauté initie le **retour du monument**, auparavant écarté. Dans ces commentaires apparaissent désormais sites et monuments, dans un inventaire ordonné, des origines à la date du plan, pour donner sens. Nous sommes dans une **logique de valorisation du patrimoine** à la demande des élus et acteurs de ce patrimoine. Les enjeux de la collection, en matière de recherche, sont que les données, le bilan, l'interprétation, fassent **socle dans la connaissance de la ville** et résultent **de la démarche d'interdisciplinarité**. Cet Atlas invite à une réflexion globale sur le fait urbain par une démarche comparatiste à différentes échelles, dont l'échelle régionale, avec le programme des villes têtes d'Aquitaine, dans une **approche historique et cartographique** (Agen, Pau, Mont-De-Marsan, Périgueux, Bayonne). L'idée inédite de la collection est de faire du comparatif pour aller au-delà de l'Atlas.

Nous sommes néanmoins confrontés aux **limites** de cette entreprise, notamment les difficultés à en mener la réalisation. Cette nouvelle maquette est une course poursuite dans laquelle nous avons du mal à trouver des partenaires. Nous est fait grief de l'impossibilité de prendre en compte les périodes récentes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ce qui est fait dans la notice générale, mais sans report sur le plan car la masse du monumental le rendrait illisible. D'autre part, une part trop faible est laissée à l'habitat. Nos villes ne bénéficient pas du répertoire du bâti. De plus, le lecteur peu averti ne peut avoir que l'idée d'un tuilage sans que les dynamiques ne soient données à voir, en raison des difficultés de la cartographie à rendre compte de ces dynamiques urbaines et de leur complexité.

En matière de valorisation, ces Atlas sont des **outils précieux pour les acteurs de l'urbain et du patrimoine**, et même pour les citoyens, pour défendre un bâtiment, une bâtisse. En matière de médiation, l'Atlas est un outil scientifique demandant une action de valorisation que nous ne pouvons malheureusement pas mener.

### Conclusion : quel concept de fabrique urbaine ?

#### E. JEAN-COURRET

Quelle est la place de l'historien dans la fabrique actuelle de l'urbain et quelle est également la place du concept? L'humilité est nécessaire. Revenons sur le concept de fabrique urbaine. C'est un terme devenu à la mode, on trouve de la fabrique de tout. À l'origine, on a tendance à penser qu'il s'agit du « *making off* ». Or la langue anglaise a une conception plus large. La « *urban fabric* » (fin 1970) faisait à l'origine appel à la notion des *realia*. La fabrique possède des **aspects réels et idéels**. En histoire et en archéologie, la fabrique urbaine implique des présupposés qui fondent notre appréhension de la ville. D'abord, la société ne s'assigne pas consciemment à produire de l'urbain mais l'historien observe *a posteriori* ce qu'est devenue ville. Elle est cependant un **pur produit, elle n'existe pas en elle-même** et pourtant chacun la structure, la transforme, en fonction de **normes** mises en place. L'espace et son étude sont, d'autre part, aptes à **rendre compte des sociétés** qui ont transformé la ville. L'espace permet à l'historien de regarder la société. Un jeu entre les présupposés permet, suivant une gymnastique wébérienne, d'expliquer et comprendre comment l'objet-ville s'est formé et fonctionne en comprenant le vécu des sociétés.

Cette étude de la fabrique urbaine a des limites qui **interrogent et remettent en cause l'efficacité du concept**. Peut-on cependant en proposer d'autres pour le remplacer? La notion de **constructions et pratiques spatiales** serait minimiser la fabrique urbaine. Le concept de fabrique suffit-il à penser la pluralité des formes? Dans un contexte d'éclatement du regard actuel des historiens sur l'urbain, quel concept fédérateur peut faire progresser la réflexion sur le fait urbain? La fabrique tourne en rond!

### Questions-réponses avec la salle

P. BOUCHERON : Peut-être qu'au fond le développement de l'histoire des villes est une forme d'insistance topographique, d'une histoire en place qui fait se succéder des formes sociales qui n'ont rien à voir. L'Atlas rend compte de ces recouvrements et de ces contemporanéités des évolutions urbaines. L'histoire urbaine peut se décrire comme des réalités différentes qui parfois se retrouvent. L'Atlas est une manière de **recontemporaniser des villes**

**qui s'éloignent** (antique, médiévale...). Pour le Moyen Age, il existe la ville des archéologues et celle des historiens. Aujourd'hui, dessiner permet de **rapprocher les deux perceptions**, au-delà des limites.

Fr. BOUTOULLE : L'avantage de s'adosser à une collection qui a plus d'un demi-siècle rend sensible aux évolutions historiographiques. La collection baigne dans un environnement et est un bon témoin des évolutions d'une discipline. À un moment, on voit la nécessité du comparatisme, d'intégrer les éléments que l'archéologie permet de visualiser : comment rendre compte de la mise en scène de la joie collective ou de la peur de l'envahisseur, avec l'entretien des murailles. **Jusqu'à quel point sur cette thématique, un objet comme la carte peut-il nous permettre de rendre compte de ces vides ?**

E. JEAN-COURRET : On touche la limite du plan car c'est **une source muette** mais avec laquelle nous devons parler.

P. BOUCHERON : Dans un contexte français, le choix du cadastre napoléonien véhicule avec lui une certaine idée de ce qu'est un ordre urbain. C'est une commodité qui nous commande. L'État napoléonien rend la ville méconnaissable. À ce moment-là l'histoire est en cours, c'est une période charnière. Ce peut être considéré comme une contrainte.

S. LAVAUD : La mutation historiographique fait que le plan devient source. Non seulement il est support, d'ordre fiscal, mais ce qui me semble décisif est d'avoir fait du plan une source, c'est essentiel et révélateur.

E. JEAN-COURRET : dans les premiers volumes, le plan était le support de la réflexion. L'intégration de l'espace en tant que source fait désormais parler l'espace car il donne lui-même des informations.

P. BOUCHERON :

Toutes les expressions de nos insatisfactions dans ce qui n'est pas visible trouvent leurs limites dans l'immobilisation de la carte. **Existe-t-il des possibilités numériques de cartes animées ?**

S. LAVAUD : Nous avons commencé à y réfléchir et à nous renseigner.

E. JEAN-COURRET : L'écueil serait de donner l'illusion de pouvoir produire un film alors que nous ne souhaitons pas réaliser un récit de la fabrique urbaine, ce qui n'aide pas à repenser la ville. Nous n'avons pas encore trouvé d'outils numériques qui soient vraiment efficaces. Transcrire sur le plan s'assimile à graver dans le marbre, même s'il reste des inconnus. Cartographier des dynamiques permet de réinterroger la carte *a posteriori*.

Intervenant du public : Il s'agit d'une représentation très architecturale. Ne pouvons-nous pas introduire des notions économiques dans ces cartes ? Les aspects des pulsations de ces villes, dans les périodes de l'Age de fer par exemple, ne sont pas lisibles.

E. JEAN-COURRET : Tout dépend de la façon dont on est arrivé à voir les polarisations de zones. Selon les périodes, les activités économiques sont tellement dispersées que souvent tout est espace de production, ce qui rend donc la carte impossible.

P. BOUCHERON : Pendant une période, l'historiographie a été obsédée par l'Église comme producteur de la fabrique urbaine. L'atlas est toujours une expression de la situation historiographique, sans que ça ne remette en cause ses mérites.



Contexte  
Séminaire en partenariat avec le  
LabEx COTE, IUT UBM, 15 mars 2017

### Objectif

**Croiser les postures de différentes disciplines pour favoriser un décroisement des regards, concilier érudition et imagination, dans l'idée qu'on a besoin de contre-savoirs, de mises en commun, dans un souci du monde au cœur du thème de ce séminaire.**

### Intervenants



**Denis SALLES**, IRSTEA, directeur de recherche et représentant du LabEx COTE, introduit et anime ce séminaire

**Henri ETCHEBERT**, chercheur émérite au laboratoire EPOC évoque un travail interdisciplinaire qu'il a dirigé sur l'impact de la métropole sur l'estuaire de la Gironde.

**Guillaume POUYANNE**, MCF en économie urbaine à l'université de Bordeaux et membre du GRETHA, intervient ensuite pour parler de la mobilité quotidienne dans la ville, un défi des changements globaux

**Corinne MARACHE**, MCF en histoire contemporaine à l'UBM, présente conclue ce séminaire autour de la valorisation des produits de la terre à partir d'une approche historique (XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle)

### Textes de référence



?????????

## L'impact la métropole bordelaise sur l'estuaire de la Gironde

### H. ETCHEBERT

Le programme **ETIAGE** (Étude Intégrée de l'effet des apports Amonts et locaux sur le fonctionnement de la Garonne Estuarienne) est mené sur 4 ans par des chercheurs de l'université Bordeaux 1, de l'IRSTEA et du Laboratoire de recherche de la Lyonnaise des Eaux. Il réunit une cinquantaine de personnes (étudiants, techniciens, ingénieurs, chercheurs chimistes, physiciens, géologues, biologistes et des gestionnaires de Bordeaux Métropole, de l'Agence de l'Eau) pour étudier le problème de l'impact de la métropole bordelaise sur l'estuaire de la Gironde.

Des stations mesurent dans l'eau la **température**, la **salinité**, les **matières en suspension**, l'**oxygène dissous**, depuis quatre ans, avec une mesure toutes les 10 mn. La température des eaux, à l'instar de celle de l'air, augmente. Les matières en suspension arrivées de l'amont, érodées par la pluie, arrachées au sol, viennent s'amonceler dans l'estuaire et forment « le **bouchon vaseux** », qui disparaît lorsque ces quantités de matière en suspension sont faibles. Dès que les débits baissent, elles sont nombreuses. Certaines journées, 80% de l'oxygène disparaît avec un impact sur la faune. Conjointement, l'agglomération bordelaise exerce des **pressions croissantes** (un million d'habitants prévu en 2030) et les **débits** de la Garonne et de la Dordogne sont inexorablement en train de baisser (perte de 30% de leurs débits en 50 ans), phénomène qui continue, voire s'accélère. En outre, les

polluants sont de plus en plus considérables et diversifiés. Les constats sont donc très préoccupants : **problèmes d'oxygénation des eaux, débits faibles, contaminations par les polluants.**

Les flux entrants par la ville de Bordeaux, c'est-à-dire arrivant par les stations d'épurations ou directement dans la rivière, ont été mesurés mais aussi ce qui arrivait de l'amont (Toulouse, Agen, vallée de la Dordogne...) afin de savoir tout ce qui entrait dans la Gironde. Nous avons également voulu connaître la réponse du milieu pour chacun des paramètres considérés afin de faire le **bilan de l'état écologique**, de **comprendre les pressions**, soit de l'amont, soit locales, et surtout, **d'identifier les actions à mettre en œuvre**. Tous les groupes de chercheurs spécialistes se réunissaient pour faire une synthèse globale. Les rejets de stations d'épuration et exutoires pluviaux qui arrivent de l'amont sont très supérieurs à ce qui arrive localement, mais pas toujours. Par exemple, de l'ammonium (NHC4) est déversé dans la Garonne par la métropole bordelaise, provenant de nos postes physiologiques, de nos vaisselles, de nos lavages, etc... Dans l'estuaire, il se transforme en nitrate (NO<sub>3</sub>) et beaucoup d'oxygène est consommée dans cette transformation, ce qui impacte la qualité de Garonne aux alentours de Bordeaux. Nous déversons également des contaminants organiques (pesticides, intrants utilisés dans les jardins, des médicaments). Aux alentours de Bordeaux, **toute une part des rejets est uniquement d'origine locale**. Les stations d'épuration font des efforts insensés pour les minimiser mais ne parviennent pas à tout traiter correctement. Nos abus d'utilisation sont tous enregistrés par la Garonne (par exemple, de nombreux antidépresseurs dans les eaux en hiver). Certaines choses sont dégradables mais d'autres non, tels les apports métalliques, notamment de l'argent qui est omniprésent dans nos vies (vêtements, réfrigérateurs, agriculture...), du nickel et une importante pollution au cambium qui vient par la vallée du Tarn. Globalement, les apports locaux montrent que l'empreinte de Bordeaux existe. Toute la faune et la flore sont impactées par tous ces éléments rejetés.

Il y a de nombreuses années, j'ai travaillé sur l'estuaire de l'Escaut, alors qu'à Bruxelles n'existait pas de station d'épuration. Au niveau d'Anvers, à ce moment-là, nous n'avions plus d'oxygène dans les eaux, tous les sédiments étaient noirs et, du point de vue du biotope, le seul animal survivant était une espèce de ver. Depuis qu'ils ont construit la station d'épuration de Bruxelles et ont fait attention à moins rejeter, ils ont pu faire machine arrière. Tout est rattrapable, nous ne sommes **pas dans des situations irréversibles**. Cependant, si nous ne faisons rien, nous irons droit dans le mur. Avec des programmes comme ETIAGE, en travaillant avec la Lyonnaise des Eaux, l'Agence de l'eau, les gestionnaires de la communauté urbaine de Bordeaux et les scientifiques, nous pouvons, malgré le changement climatique, parvenir à gérer les problèmes. Il va être nécessaire, à Bordeaux, de mettre en œuvre des connaissances, de réduire les flux de macropolluants et de micropolluants et de bien gérer la future station d'épuration, à mettre obligatoirement en œuvre quand on va arriver à un million d'habitants. Il va aussi falloir gérer avec les gens de l'amont, trouver des ententes et faire des programmes communs.

Cinq autres programmes ont succédé à ETIAGE. Les gestionnaires peuvent maintenant **s'appuyer sur un noyau scientifique**. Pour le futur, les problèmes sont connus. Il ne faut pas être pessimistes, mais néanmoins continuer à **travailler dur et ensemble, localement et avec l'amont**.

## P. BOUCHERON

On ne saurait espérer meilleure illustration du thème même de la chaire, Métropole, Nature, Démocratie. La question de la métropolisation, de la gestion naturelle sont des enjeux démocratiques véritablement mis en tension dans votre exposé. Hier, dans l'Atlas historique de Bordeaux, le milieu naturel apparaissait comme la contrainte sur laquelle on construit. Vous nous avez parlé de l'effet retour : le socle de la carte qui se trouve affecté par ce qui se superpose à lui. Actuellement on parle d'**anthropocène** sans y croire encore vraiment, c'est pourquoi il ne faut pas s'indigner de la lenteur des réactions publiques mais comprendre ce contre quoi elles doivent lutter. L'école nous a appris à humilier la temporalité humaine en nous montrant comment notre Histoire s'inscrit dans la dernière seconde, de la dernière minute de la dernière heure. Aujourd'hui, en interagissant sur le milieu, l'Homme est devenu un **agent géologique**, ce qui est incompréhensible dans notre philosophie de l'Histoire. Là, une interdisciplinarité s'impose, incluant l'Histoire mais aussi le Droit. Actuellement nous n'avons pas les moyens juridiques d'intégrer l'amont à l'aval ou de **penser politiquement, collectivement, la nécessité d'une métropole pour démocratiser la nature**.

Sur ce point, l'Histoire médiévale pourrait être une sorte de ressource d'inspiration. L'**archéologie des aménagements fluviaux** a profondément bouleversé, ces vingt dernières années, notre connaissance des sociétés médiévales qui avaient dans ce domaine un **niveau de compétence et de conscience technique** inimaginées. Nous connaissons, parce que c'est documenté, la réglementation, et notamment le droit urbain qui a étalé et hiérarchisé les activités industrielles polluantes au fil de l'eau. Ce fut étudié en Flandres, dans les villes de l'Escaut, où, et l'on

rejoint la question de la démocratie, existaient des formes très précoces d'autogouvernement urbain : dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les activités polluantes y furent disposées d'amont en aval **pour que les unes n'entraînent pas la ruine des autres**. On jouait même d'effets vertueux : en mettant des teintureriers en amont des boucheries, le mordant de la teinture neutralisait en partie les déchets de boucherie. Se construisait, au fil de l'eau, **un milieu maîtrisé**.

Mais comment faire lorsque le **fleuve est un opérateur de connexion politique**, les polluants ne s'arrêtant pas aux frontières de la métropole ? Les premiers biens publics définis juridiquement par le droit romain furent les fleuves, en vertu de la compréhension que ce bien public ne s'arrête pas à la propriété privée mais file, et avec lui le danger. Dans des constructions institutionnelles comme celles de l'Italie urbaine, qui développa des États régionaux, des ingénieurs milanais utilisèrent les canaux, le fil de l'eau et la notion de bien public du droit romain pour avancer toujours plus loin le gouvernement de leur propre ville. L'intégration était là autoritaire, seigneuriale, mais montre que le fleuve peut être un **accélérateur d'intégration politique**. Imaginer une intégration **plus démocratique** est un enjeu. Ce que vous avez dit m'apparaît comme des préconisations et une sorte d'alerte. **Mais quels sont les moyens juridiques d'imposer à des communes n'appartenant pas à la métropole une gestion raisonnable de leurs déchets ? Existe-t-il aujourd'hui une réponse juridique à ce problème ?**

H. ETCHEBERT : théoriquement l'Agence de l'eau gère ce problème. Nous, chercheurs, travaillons souvent avec des chercheurs de Toulouse parce qu'il y a un continuum et qu'une partie de ce qui nous arrive à Bordeaux depuis Toulouse a son origine en amont. Nous sommes obligés de traiter les problèmes ensemble.

#### Questions-réponses avec la salle

**On a trouvé une plante, proche de l'estuaire, il y a quelques années, identifiée au XIX<sup>e</sup> siècle comme une espèce totalement endémique. Les berges ont été anthropisées et cette plante est aujourd'hui en régression sur Bordeaux. Elle n'a pas été intégrée dans les aménagements, elle n'a parfois même pas été identifiée dans les études faites par les aménageurs. On se targue de réfléchir sur les milieux naturels, la spatialité, l'aménagement, mais on s'aperçoit que des pressions sociales, immobilières font éclater tous les beaux discours. D'autre part, vous avez évoqué les effets négatifs de la métropole millionnaire, à propos de laquelle on commence à déchanter parce qu'on se rend compte de ses effets délétères qui s'accroissent. Ne pouvez-vous pas en tant que scientifiques avoir un rôle de lanceurs d'alerte auprès de nos édiles pour les prévenir de ces effets et de la nécessité, peut-être, de stabiliser cette population à un niveau acceptable avant la catastrophe.**

H. ETCHEBERT : C'est notre première fonction. Quand j'ai lancé les stations de mesure en continu dans l'estuaire, il y a 20 ans, on m'a demandé de faire des mesures en amont ou à l'aval de Bordeaux mais pas sur Bordeaux. Maintenant, évidemment, ça a complètement changé. Les stations de mesure en continu sont là depuis 2004 et nous travaillons vraiment avec la communauté urbaine de Bordeaux. Notre première fonction, en tant que scientifiques, est de donner un état, de préciser les problèmes. Après, les gestionnaires décident d'actions. Vous parlez des impacts possibles sur de la flore. C'est une autre catégorie de scientifiques qui doit venir s'ajouter au groupe et aider à résoudre ces problèmes. En vingt ans, je vois une différence notable, avec maintenant des gens qui nous écoutent, et essaient d'arranger les choses. Tout n'est pas parfait mais nous allons dans le bon sens.

#### L'adaptation de la ville aux changements globaux : le cas de la mobilité quotidienne (Bordeaux)

#### G. POUYANNE

Bordeaux a connu, en 1962, la fin du tramway et sa renaissance, en 2003. Pourquoi un tel revirement du point de vue des transports, de l'idéologie qui a inspiré les politiques des transports urbains ? Dans les années 1960-1970, l'automobile se démocratise et envahit les villes alors que la structure urbaine n'est pas du tout adaptée. Des problèmes apparaissent : embouteillages, pollution, etc... Les pouvoirs publics pensent alors qu'il faut **adapter la ville à l'automobile**, afin qu'elle puisse digérer ce nouveau mode de transport sans en oblitérer les qualités de rapidité et de souplesse. Ils investissent ainsi dans de **l'infrastructure** : de grandes voies périphériques circulaires autour des villes, des parkings souterrains, et dans certains pays des autoroutes urbaines traversant la ville pour mieux la desservir. Leur philosophie est « **d'élargir les tuyaux** » pour pouvoir faire passer plus d'automobiles dans les rues et les villes. Durant toutes les années 1990, une nouvelle idéologie, le développement durable, émerge,

apparu en 1987 dans le rapport Brundtland. Il s'impose progressivement et inspire le champ politique, notamment dans les transports qui sont sources de pollutions. Advient alors le **concept de mobilité durable** : assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité et la protection de la santé et de l'environnement. L'idée est de permettre aux individus d'accéder à la même mobilité mais de protéger l'environnement et la santé. Cela signifie **réduire le trafic automobile**, ce qui donne naissance à un mouvement de diabolisation de l'automobile. Symbole de statut social pendant les Trente glorieuses, elle est progressivement considérée comme un mode de transport individualiste, polluant, etc... Les politiques de transports s'inversent complètement. On agit sur la **trame urbaine**, avec des mesures de piétonisation. On fait également de la **régulation par la congestion**. Les deux voies sur la voie publique consacrées au tramway ne pourront plus être empruntées par les voitures, ce qui crée davantage de congestion, avec l'idée sous-jacente que les automobilistes coincés dans le trafic voient passer des tramways et changent alors de mode de transport. On agit aussi sur la **forme urbaine**, la façon dont on conçoit et se développe la ville. On favorise les **politiques de densification ou d'intensification urbaine**, en se fondant sur des travaux scientifiques des années 1990 et 2000, à partir de la courbe de NEWMAN et KENWORTHY. Ces deux économistes constatèrent que plus la densité était élevée, moins on consommait d'énergie pour les transports. Les fortes densités favorisent l'utilisation de modes de transport alternatifs en raison de l'accroissement de la congestion automobile mais aussi parce que les origines et les destinations sont plus proches. On se mit à accroître la densité des villes, parée de toutes les vertus. La **théorie des trois âges de la ville** indique la relation entre la forme urbaine et la technologie de transport dominante à une époque donnée. La **ville pédestre** est ainsi très peu étendue et très dense, mélangeant les emplois, les résidences et les activités économiques. Le deuxième stade est la **ville des transports en commun**. Elle s'étend, quand ils se développent, le long des lignes fixes et se densifie fortement, notamment autour des stations, suivant une urbanisation « en doigts de gants ». Le dernier stade est la **ville automobile**. L'automobile, rapide et indépendante des lignes de transports en commun, permet de combler les vides entre les doigts du gant. Nous en sommes à ce stade : une ville très étalée avec de faibles densités en périphérie (**étalement urbain**).

Les coûts payés par les usagers sont beaucoup plus faibles au centre-ville qu'en périphérie : le centre-ville permet d'avoir accès à un bouquet de modes de transport (transports en commun, marche à pied, etc...) alors que la **périphérie connaît une situation de dépendance automobile**. Dès qu'on s'écarte du centre, les coûts de la mobilité s'accroissent. À partir du milieu des années 1990, on décide d'essayer de maîtriser l'étalement urbain. En France, l'État donne l'impulsion avec plusieurs jalons. La **loi SRU** en 2000 encourage la reconstruction de la ville sur elle-même pour **densifier les zones déjà urbanisées**. La **loi Grenelle 2** en 2010 établit un objectif de **maîtrise de la consommation d'espace** au Schéma de COhérence Territoriale. En urbanisme, des mouvements viennent des États-Unis : le **nouvel urbanisme** et le **sprawl repair**. Le nouvel urbanisme essaie de construire de nouveaux quartiers selon le principe du **village urbain**, c'est-à-dire de la ville pédestre, avec une assez forte densité et le mélange des fonctions urbaines, séparées pendant les Trente glorieuses avec des outils comme le zonage. À un quartier entièrement résidentiel, on donne un centre, des équipements publics, et on essaie de réintroduire de l'urbanité. Le **sprawl repair** s'intéresse plutôt aux zones d'activité en périphérie des villes dans lesquelles on va réintroduire des fonctions : logements, équipements publics, urbanité, places, de façon à « **refaire la ville sur la ville** ». Enfin, dans l'**urbanisation orientée par les transports en commun**, l'urbanisation est orientée le long des lignes de transports en commun autour desquelles on essaie de densifier. C'est ce qu'à Lille et Toulouse on appelle les DIVAT, les Disques de Valorisation des Axes de Transport, ou, à Bordeaux, l'opération « 50 000 logements le long du tram ».

Aujourd'hui émergent de nouvelles solutions pour sortir de l'automobile : le **covoiturage** qui est un des axes assez fort de la politique de transport, la **location entre particuliers** grâce aux nouveaux outils numériques, les fameux **dispositifs de libre-service** (auto, vélos), ces nouvelles solutions très polémiques du type **Über ou les VTC** et peut-être demain une solution technologique, la **voiture intelligente**, à condition qu'elle soit bien pensée.

## P. BOUCHERON

Du point de vue de l'histoire urbaine, la question des transports a été profondément renouvelée depuis une vingtaine d'années, au point que la **capacité de signer les âges de la ville**, auparavant assignée à l'énergie, est aujourd'hui dévolue aux transports, avec l'idée que nous avons toujours tendance à rajeunir les phénomènes. Ainsi, les travaux sur la ville du XIX<sup>e</sup> siècle montrent qu'elle fut plus intensément et plus précocement transformée par l'impact hippomobile qu'on ne l'imaginait. J'ai l'impression que **la civilisation de la voiture nous a quittés**. Mais ce qui nous a quittés avec la voiture, c'est aussi un **désir de propriété**. Nous voyons, là où il reste, aux États-Unis par exemple, comment cette question de la voiture a un rapport avec une démocratie de petits propriétaires. Ce comportement

post-moderne nous est naturel mais ne concerne pas tout le monde parce qu'il y a des **mobilités contraintes**. Si on voulait adopter le programme que vous rappeliez, c'est-à-dire désorienter les certitudes, faire briller nos points de vue, il faudrait **prendre le point de vue de l'automobiliste, qui nous a complètement quitté**, pour des raisons culturelles, sociologiques, qui sont aisément lisibles et qui nous gouvernent. La question est aussi de savoir comment. Quand une ville passe d'un âge à un autre, tous les habitants de la ville ne le savent pas, ou ne sont pas d'accord. **Existe-t-il des études, non sur la résistance mais sur la résilience ou l'opposition par rapport aux revendications d'une individualité automobile de tous ceux, nombreux, qui n'acceptent pas aujourd'hui que la ville passe à ce nouvel âge des mobilités ?**

G. POUYANNE : La culture du volant nous abandonne mais à **géométrie variable**. Certaines personnes sont prêtes à abandonner la sacro-sainte propriété individuelle de l'automobile mais beaucoup d'autres ne le sont pas du tout et vont s'opposer aux genres de politiques exposées. C'est d'ailleurs souvent une **fracture spatiale** : les résidents centraux vont être plutôt ouverts sur les nouveaux modes de transport, sur l'abandon de l'automobile, alors que des phénomènes de résistance apparaissent en périphérie. Se posent également des questions de fond sur **l'économie du partage** ou **l'économie de la fonction**. Aujourd'hui, nous ne voulons pas tant posséder un bien (l'automobile) que pouvoir **assouvir un besoin** (se déplacer). L'idée de **partager les biens**, relativement nouvelle d'un point de vue sociologique, est une question intéressante, mais il faut un certain **nombre** en ce qui concerne l'automobile ou le transport en général, et un certain **environnement** qui nous permette de partager efficacement. En marge métropolitaine, la densité est si faible qu'opérer un partage des véhicules s'avère beaucoup plus compliqué.

## Questions-réponses avec la salle

**Que pensez-vous de l'interopérabilité ? D'autre part, à Bordeaux, sans recul sur l'expérimentation de la concentration autour des transports en commun, nous pensons déjà à l'uberisation et à la voiture intelligente. Ne faut-il pas laisser un temps au retour d'expérience ?**

G. POUYANNE : **L'intermodalité ou multimodalité** permet d'articuler les différents modes de transports. On cherche à passer de l'usage exclusif de l'automobile à l'usage d'autres modes de transport au moins sur une partie du déplacement. Deux espaces coexistent dans la ville : l'espace central, très dense, peu adapté à l'automobile, avec de nombreux modes alternatifs à disposition, et une périphérie très dépendante de l'automobile. Ces deux espaces **ne doivent pas être opposés mais articulés**. De plus en plus de gens habitent assez loin de la ville tout en espérant pouvoir en profiter. L'idée de cette articulation est de permettre un déplacement automobile sur le premier maillon de la chaîne pour ensuite arriver sur un mode alternatif, les transports en commun. Ainsi sont créés des parkings permettant aux gens de la grande périphérie de se garer pour accéder aux transports en commun et à la ville. Là encore on touche un aspect du droit à la ville, du droit pour tous à profiter de ses aménités et avantages.

**Vous avez conclu votre historique avec les « 50 000 logements autour du tram ». Où en sont actuellement les études sur les effets de cette densification autour du tram, densification qui s'est aussi accélérée en dehors des voies du tram alors que les aménagements de transport alternatifs ne suivent pas. De nombreux habitants quittent la ville-centre pour repartir en périphérie. Le lien social dont on parle tant est en train de se dégrader**

G. POUYANNE : Il est compliqué de synthétiser sur les effets de la densification. On favorise le développement de nouveaux quartiers tout en essayant d'arrêter la construction de maisons individuelles en périphérie, ce qui, plus encore que dans les années 1980, génère un retour au centre et provoque une augmentation très forte des prix fonciers et immobiliers du centre-ville. Un phénomène de gentrification est afférent. L'enrichissement progressif des populations du centre se traduit aussi par un moindre pouvoir d'enchères foncier des populations pauvres, finalement « chassées » du centre, ce qui pose des questions du point de vue du vivre ensemble.

## La ville, espace de valorisation des produits de la terre, XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle

### C. MARACHE

Les historiens ont peu réfléchi aux **liens des petites et moyennes villes avec le monde agricole**, lesquels, au XIX<sup>e</sup> et

au début du XX<sup>e</sup> siècle, sont pourtant plus forts que jamais et sont éclairants pour appréhender tous les débats actuels autour des liens entre les villes et les territoires. À cette période, les villes et l'agriculture développent une **interdépendance socio-économique**. Des acteurs urbains interviennent au service de l'agriculture. Tous les **hommes de la santé** exercent des responsabilités dans la création et l'amélioration des races animales : les **médecins** sont souvent les initiateurs des comices ou syndicats agricoles, les **vétérinaires** travaillent dans le secteur de l'inspection des viandes, dans les abattoirs, dans les haras où on leur demande conseil pour l'évolution des races, la santé des animaux. Pensons aussi à Homais, le **pharmacien** de *Madame Bovary*, expliquant qu'en tant que pharmacien, il s'y entend en agriculture de par ses connaissances en chimie, en botanique, etc... Les **hommes de loi** urbains, comme le **notaire, le juge de paix ou le percepteur**, travaillent au quotidien dans la gestion d'actes divers et variés liés au monde agricole (ventes, locations, baux de fermage, métayages...). Ils jouent aussi un rôle de prêteur ou d'intermédiaire dans des prêts usuraires avant que ne se développent les crédits à l'agriculture, influant ainsi sur le développement économique et les investissements agricoles. Ils sont souvent eux-mêmes de gros propriétaires terriens, passionnés d'agronomie, dirigeant des exploitations modèles. Enfin, les **artisans et les commerçants**, sont également des acteurs du développement agricole, comme les **épiciers**, qui vendent des engrais, des produits phytosanitaires, des outils agricoles et jouent un rôle de conseil auprès des populations et des paysans sur les nouveaux outils. Dans ces petites villes, existent également des **organismes, des structures, au service de l'agriculture**, tels que le **comice agricole**, mini salon annuel de l'agriculture au niveau cantonal proposant des prix aux paysans qui s'inscrivent et par le biais duquel les acteurs urbains jouent un rôle dans l'amélioration et l'orientation des productions locales. S'y tiennent également des expositions de machines ou d'outils agricoles. S'initient et se développent également dans ces villes les **syndicats agricoles** et les **caisses de crédit et d'assurances mutuelles agricoles, les caisses d'assurance** contre les incendies, contre la grêle, etc... l'initiative en revient souvent aux notables urbains en raison de leurs connaissances juridiques. La ville est le lieu de **services et d'infrastructures en lien direct avec le monde agricole**. S'y développent, au début du XX<sup>e</sup> siècle, des **écoles d'agriculture d'hiver**, sur des sessions de 6 à 10 semaines. Ces écoles itinérantes influent sur le progrès en fonction des impératifs et objectifs que l'enseignement développe. La ville se substitue ainsi au savoir expérimental générationnel jusqu'alors en vigueur. Elle est aussi le lieu d'exercice des **professeurs d'agriculture**, détenteurs des chaires spéciales d'agriculture dont se dote chaque département à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, envoyés dans les villes et proposant des conférences gratuites (le phylloxéra...). Ces villes se dotent enfin d'**infrastructures**, dont des **abattoirs**, liant leur quotidien à celui du monde agricole. Dans ses odeurs, ses bruits, son agitation, son paysage architectural, la petite ou moyenne ville essaie le plus possible de se calquer sur l'urbanisme des grandes villes mais vit cependant plus que jamais au rythme des campagnes. .

Elles sont également importantes pour **la consommation et surtout la commercialisation, la transformation et la valorisation des produits agricoles**. Elles sont toutes le lieu de vente de ces produits. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les **foires et marchés** se multiplient, grâce au développement des voies et des moyens de communication. Les halles sont aménagées ou réaménagées, des abreuvoirs et zones de parage pour les animaux sont installés, ainsi que des poids publics pour lutter contre la fraude. Ces **foires et marchés se spécialisent**, les exigences des consommateurs urbains s'avérant de plus en plus marquées (foire au gras dans les Landes...). Les **épiceries** influent sur l'amélioration de la qualité des produits en mettant en concurrence les produits locaux avec d'autres, plus exotiques et vendus à moindre prix. Enfin, ces villes sont des **lieux de commerce** vers d'autres territoires, des **lieux de conditionnement et d'entrepôt**, notamment près des gares, des grands carrefours routiers ou des ports, pour exporter des produits. Les **métiers de bouche et les transformateurs urbains** valorisent les produits agricoles. Le **boucher** généralement propriétaire d'une exploitation où il engraisse des animaux, permet aux paysans de vendre les leurs et valorise le produit. La mise en relation des exigences de sa clientèle avec les producteurs oriente les productions. Les **industries agroalimentaires** donnent une valeur ajoutée au produit en le donnant à connaître, notamment avec les conserves alimentaires, à même de voyager. Ces produits acquièrent alors une **renommée** parfois lointaine et la ville leur donne souvent son nom (jambon de Bayonne...).

Ce lien très fort de la ville au territoire s'est **progressivement délité** dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup>, avec **l'agriculture commerciale et productiviste**. Néanmoins, ils peuvent nous aider à mieux appréhender les débats actuels sur les « produits des terroirs » et la manière dont ces produits et leur développement peuvent contribuer à la redynamisation des territoires. Aujourd'hui, la ville **instrumentalise volontiers les produits des terroirs**, à l'aide d'outils liés à la **patrimonialisation et à la folklorisation** de ces produits, comme des confréries, anciennes ou créées ex-nihilo, pour participer de leur ancrage territorial. C'est de la **folklorisation-marketing**. Selon les cas, soit la ville **sert véritablement une filière** et organise une fête pour relancer un produit (prune de Brignoles), soit à l'inverse, comme à Agen, le produit (le pruneau) est utilisé comme un **outil marketing** pour lancer des événements sans grand

rapport (le pruneau show, un festival de musique). Le terroir peut alors devenir « terroir-caisse ». Se pose aussi la question des **circuits courts**. Les fameuses AMAP, ce réseau de vente de commerce en circuit court, alimente le fantasme de consommateurs qui ont **l'impression de revenir à une manière de consommer à l'ancienne**. Or, les petites villes commercialisaient le produit localement mais était surtout un point de passage pour un commerce à plus grande échelle. De même, beaucoup de consommateurs aujourd'hui se déculpabilisent en achetant au marché. Or, les marchés locaux voient très peu de producteurs locaux mais beaucoup de revendeurs. Cette étude m'amène à m'interroger sur le fait qu'il y a peut-être là **une voie dans la revitalisation des territoires**, en encourageant de nouveau l'installation, la réinstallation des acteurs urbains, notamment dans les petites villes, afin d'en faire autre chose que des villes dortoirs, de leur redonner **une âme et une vraie vitalité économique**.

## P. BOUCHERON

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle est le dernier mot des villes anciennes avant les grandes transformations. Nous y retrouvons des peurs alimentaires et des effets de répétition. Je trouve réjouissant de voir redynamiser, à cette échelle-là, l'histoire économique de cette époque parce que les petites villes étaient très délaissées du point de vue de l'historiographie française. Il existe des comparaisons possibles avec Fr. MORET, qui avait écrit sur les petites villes du premier XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi avec l'histoire médiévale. Ch. HIGOUNET avait ainsi défini ce semis de petites villes qui permet, à cette échelle-là, de déjouer la catégorie wébérienne ville productrice/ville consommatrice, pour au contraire saisir les **espaces emboîtés de l'interaction**. Nous avons des géographies à plusieurs niveaux de cette **intégration**. Je trouve ça tout à fait remarquable de vous entendre dire ce mot, qui est une clé pour les médiévistes, à partir des années 1980-1990. Ch.M. de LA RONCIERE voyait que même une très grande ville comme Florence était en fait une **agroville**. Il considérait la ville comme le « pôle de valorisation du prélèvement féodal ». **Valorisation** est une notion clé, y compris dans le marketing urbain que vous avez montré. D'autre part, les bouchers du Moyen Âge sont très riches. Ce sont des entrepreneurs en élevage, des propriétaires de terres ou de troupeaux, ou de l'usage des troupeaux. Ce fut notamment montré par Ph. WOLFF pour Toulouse. Ce sont néanmoins des candidats pour la révolte urbaine. Ils sont souvent violents, notamment pour des raisons sociales liées à un tabou sur le sang qui fait qu'ils ne sont pas considérés à hauteur de leur puissance économique, et sont donc évidemment dans une position potentiellement révolutionnaire. Est-ce le cas au début du XIX<sup>e</sup> siècle?

C. MARACHE : Ce sont alors des personnages influents de la ville mais la période révolutionnaire les a calmés.

## Questions-réponses avec la salle

**Aujourd'hui, il est important pour les métropoles de s'intéresser aux relations entretenues avec leur hinterland, parce qu'avec la décentralisation, le désengagement de l'État, les petites et moyennes villes prétendaient à la grande croissance, à la métropolisation. Faut-il revisiter l'histoire de seuil de grande taille pour réinventer ces relations fondamentales pour l'identité des territoires ?**

**L'indépendance de la ville en termes de ressources par rapport à la campagne voue-t-elle la campagne à mourir ? L'importation de produits étrangers signifie-t-elle que le local est voué à mourir ?**

**Dans *L'identité de la France*, F. BRAUDEL exposait une structuration : le village, le bourg, le chef-lieu de canton, le chef-lieu départemental, jusqu'à la capitale. Il meurt en 1986, au moment où la voiture détruit cette hiérarchie-là. Dans la relation à l'hinterland, se profile la question d'une capacité à hiérarchiser la ville. Il me semble que cette hiérarchisation est parfois difficile à trouver, notamment dans la question des transports, chacun voulant être le centre du monde.**

**Je suis perplexe sur votre conclusion : vous dites « circuits courts entre fantasme et réalité, possibilité de revitalisation des territoires ». Juste avant vous avez donné des arguments pour qu'on n'y croit pas trop, c'est-à-dire des petites villes où les produits des marchés ne sont pas locaux, etc.... Est-ce que c'est vraiment possible ? D'autre part, ont-ils, en Angleterre le même problème que nous avec les villes moyennes et petites, de vieillissement, de perte de substance, de perte d'activités, et ont-ils des pistes pour leur faire remonter la pente ?**

C. MARACHE : Je partage complètement votre avis sur l'hinterland. Des réflexions sont menées sur ces liens, notamment en termes de transports et de mobilité, dans la mesure où des gens travaillant dans ces métropoles cherchent du foncier à moindre coût et ont donc des mouvements pendulaires entre leur domicile et leur lieu de travail.

En revanche, notamment chez les économistes, beaucoup de réflexions restent à mener sur la revitalisation des territoires, ce qui me permet de faire le lien avec la dernière question. Oui j'y crois. L'objectif des études des liens villes/territoires est de **mettre en garde contre une idéalisation, une reconstruction a posteriori d'un passé complètement faussé, fantasmé**. L'observation de tous ces acteurs locaux qui étaient extrêmement dynamiques et faisaient une véritable interface entre les territoires, la petite ville et les plus grandes, doivent être des arguments pour pousser les politiques à **encourager leur réinstallation**, peut-être différemment, peut-être en concertation avec les producteurs locaux. Il faut le réinventer et l'adapter aux réalités économiques. Sur la hiérarchie, il est **impossible de faire une définition de la petite ville**. Les seuils sont tous différents en fonction des lieux et des sciences humaines qui se sont proposé d'établir les définitions. Pour un historien, le seuil est entre 2 000 et 5 000 habitants contre généralement 20 000 pour un géographe. Les petites villes en Angleterre et en France ne correspondent pas à la même réalité. Enfin, je ne pense pas que les campagnes soient vouées à mourir parce que les petites villes ne sont plus dépendantes de leur territoire. Tous les mouvements auxquels on assiste aujourd'hui, au-delà des fantasmes dont il faut se méfier, le montrent : relance des circuits courts, multiplication des modes de vente, organisation des producteurs locaux dans les petites villes, manière dont les pouvoirs urbains leur font de la place. Même si ceux-ci parfois les instrumentalisent, ils peuvent aussi lutter pour relancer des produits. Les **villes ont besoin de green-washing** et ont bien compris que leur **inscription dans le terroir était un élément touristique, économique, identitaire** qui leur était utile. Ce n'est certes pas du pur altruisme mais je crois néanmoins que le **lien ville-campagne est plus en réinvention que jamais**.

## Conclusion

### P. BOUCHERON

Ce séminaire donne sens, forme et nécessité à cet impératif d'interdisciplinarité, toujours proclamé mais qu'on ne doit pas, précisément parce qu'il est toujours proclamé, penser comme effectif. Là nous avons eu trois beaux exemples de ce que nous pouvons faire vraiment avec une **approche décloisonnée des savoirs**.



### Contexte

Séminaire Université de Bordeaux, CED, GREThA, Université de Bordeaux, 16 mars 2017

### Objectif

Il est indispensable d'intégrer l'analyse des émotions dans notre vision des sociétés, de même que l'expression des émotions dans l'espace public, plus que d'illustrer l'existence d'invariants anthropologiques, relève d'une historicité dont le décodage met à jour les phénomènes culturels les plus profonds d'une société.

**Thierry OBLET**, Université de Bordeaux, MCF en sociologie, introduit et anime ce séminaire.

### Intervenants



**Pauline VALADE**, professeur agrégée et docteur en histoire moderne, s'interroge sur l'acclamation populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle comme objet d'une approbation par l'émotion.

**Emmanuel PETIT**, Université de Bordeaux, professeur d'économie au GREThA, auteur d'*Économie des émotions*, évoque une approche « affective » des enjeux environnementaux.

**Mathias DELORI**, chargé de recherche CNRS au Centre Emile Durkheim, auteur de *La réconciliation franco-allemande par la jeunesse*, et de *Terrorisme, émotions et relations internationales : essai d'actualité*, avec G. Bertrand, en 2015, intervient sur le regard occidental concernant les bombardements aériens, depuis les bombardements de terreur jusqu'aux bombes thérapeutiques.

## L'acclamation populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle : objet d'une approbation par l'émotion ?

### P. VALADE

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les émotions étaient inhérentes aux rituels de communication politique lors des réjouissances monarchiques à Paris. La joie exprimée dans l'espace public se déclinait notamment par les acclamations. Elles retentissaient, symptomatiques d'une **émotion attendue, exigée, convenue**, approbation sincère et conformiste du pouvoir royal, mais n'en demeuraient pas moins l'expression d'un **jugement populaire plus ou moins libre**.

L'acclamation d'approbation était une **émotion attendue**. Les réjouissances présupposaient la joie naturelle et spontanée des sujets, la monarchie de droit divin niant la moindre distinction entre la joie du souverain et celle de son peuple sur les objets des réjouissances publiques (naissance d'un dauphin, victoire...). Les acclamations étaient ainsi signes de **conjouissance**. Aux yeux du roi et des autorités contrôlant les réjouissances dans les espaces urbains, elles étaient naturelles parce qu'**essentiels à l'unité politique du royaume**. Les acclamations figuraient dans les décorations des réjouissances, comme sur une gravure représentant le retour de Louis XV à Paris, en 1744, après qu'on ait cru le perdre, montrant là la **valeur politique** de ces manifestations de joie alors que rien n'avait été exigé de Versailles. Les banderoles proclamant les acclamations traditionnelles signifiaient la joie partagée. L'écriture de ces mots qui d'habitude s'écriaient était une constante des décors de la joie publique, réactivant un **imaginaire de la monarchie**. Cependant, derrière la théorie politique de ces conjouissances, les agents du pouvoir royal devaient souvent susciter l'acclamation avec des **jets d'argent** symboliques car de faible valeur monétaire. Ils servaient **l'illusion d'un pouvoir magnifique** dans l'espace urbain et fondaient les rapports entre le souverain et le « menu peuple » sur le **don (l'argent) et le contre-don (les acclamations)**. Les acclamations restaient cependant tributaires du jugement populaire. En septembre 1751, à la naissance du duc de Bourgogne, le chroniqueur Edmond BARBIER décrit que malgré les jets d'argent et les demandes des officiers, le peuple n'avait pas crié « Vive le roi », le

« menu peuple » brisant le processus du don/contre-don. L'absence d'acclamation interroge ainsi la **capacité populaire à intervenir dans le jeu politique** et les préjugés élitaires sur une joie « naturelle ». Dès lors que l'acclamation devait être suscitée, un **espace d'expression populaire se dessinait**.

La présence des réjouissances dans les gazetins de police démontre l'attention policière pour capter l'émotion dans la ville. L'absence de joie publique y était scrupuleusement notée, les acclamations apparaissant être un **curseur de l'approbation populaire du gouvernement**. Ces gazetins de police révèlent surtout que les réjouissances publiques étaient une question sensible pour les autorités parisiennes. Leur existence conduisait certains parisiens à **croire en une joie stipendiée**. Menacer du silence, songer au cri monnayé, étaient des comportements indiquant combien acclamer dans la ville était un **acte pourvu d'un sens politique, susceptible d'être approprié et détourné par la population**. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'acclamation servit des **formes de résistance** aux interdictions du pouvoir, dont celle d'**exprimer une opinion contraire aux décisions du gouvernement**. En juin 1723, l'ensemble des chroniqueurs s'accordèrent à dire que les démonstrations de joie au retour au gouvernement de Cl. LEBLANC, précédemment disgracié, ont été phénoménales. Mais, ces réjouissances insultant le duc de BOURBON qui avait été responsable de la chute de ce ministre de la guerre, la police en interdit les manifestations dans l'espace public. Les parisiens **contournèrent cette interdiction** en écrivant leurs acclamations sur du papier huilé. Ces acclamations silencieuses jouaient avec l'interdit d'une émotion. Ces gestes illustrent les manières dont les sujets **s'accommodaient des lois**. À la limite du légal et du répréhensible, ils se fabriquaient leur propre **liberté d'approuver et/ou de contester le pouvoir sans le désavouer**. L'appropriation croissante de ces manifestations de joie par les sujets au cours du siècle leur permettait d'en priver le pouvoir. **L'absence d'acclamation devint très significative et désapprobatrice**. En avril 1785, lors du passage de la reine Marie Antoinette, S. VON LA ROCHE fut très impressionnée par le silence comparé aux acclamations entendues lors de l'entrée du roi. On en voulait à la reine et on le lui faisait comprendre. Les acclamations sélectives énoncent une liberté propre à la condition du sujet : **venir voir le pouvoir sans pour autant l'acclamer**. Détournée par la mise en écrit ou plus radicalement réduite au silence, l'acclamation était alors **l'indice d'une émotion sociale et la preuve d'un jugement tacite prompt à désavouer les élites politiques**.

Durant les années prérévolutionnaires, l'acclamation devint **une forme de résistance** bien plus opérante. En 1774 et en 1787, lors du retour à Paris des magistrats du Parlement exilés suite à leur opposition à des décisions gouvernementales, les Parisiens exprimèrent leur soutien par des acclamations doublées de **gestes contestataires**, confortant la **valeur politique de l'acclamation**. Des formes de joie contraignante apparues en septembre 1788 devant statue d'Henri IV sur le Pont-neuf, alors que l'autorité de Louis XVI est très critiquée. On arrêtait tous les véhicules et on forçait chaque personne», même le duc d'Orléans, à ôter son chapeau et saluer la statue équestre de Henri IV en criant « vive Henri IV, au diable Lamoignon. La **présence de pétards et fusées** sur ce pont, montrée par une gravure, n'est pas anodine car c'était un geste strictement interdit hors des réjouissances publiques. L'acclamation devint alors plus que jamais **l'expression d'une joie contraignante** au service d'un humanisme prétendu autour de l'imaginaire d'une monarchie tempérée incarnée par Henri IV. Quelques mois plus tard, l'acclamation était la preuve d'un **nouvel équilibre entre le roi et la nation** : lors des apparitions publiques de Louis XVI en juillet 1789, les acclamations tenaient davantage de la **confrontation** que de l'approbation du pouvoir royal. Le matin du 15 juillet, les députés accueillirent le monarque en silence arguant que « le silence du peuple était la leçon des rois ». Lors de son arrivée, le 17 juillet 1789, à l'Hôtel de ville, ne retentirent aucune acclamations depuis son entrée dans Paris jusqu'à l'Hôtel de ville, où l'on ne cria que « vive la Nation et nos intrépides députés ». Lorsque Louis XVI accepta la cocarde tricolore, des cris de joie retentirent alors : la cocarde était le signe de l'acceptation du pouvoir de la nation, les acclamations garantissant **l'approbation d'un nouveau pouvoir royal**. Les démonstrations de joie dans Paris étaient désormais conditionnées par le comportement du souverain. La place des acclamations conforte ainsi les multiples perceptions d'un **basculement des pouvoirs politiques**. D'approbation quasi-passive, l'acclamation devint une **expression citoyenne de la joie publique** au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## P. BOUCHERON

Il est très difficile, à partir de ces expressions publiques, d'en inférer une approbation, de cette approbation une

croissance et de cette croissance une fidélité. Or, l'acclamation publique doit mettre en scène cette dégringolade rhétorique **de l'expression d'un accord au ressenti d'un consensus**. L'historiographie tombe-t-elle dans le piège du récit ou tente-t-elle de le déjouer ? Ce que vous avez dit décrit la position collective actuelle des historiens face à ces objets et au pouvoir. P. LEGENDRE disait du pouvoir qu'il était un objet digne d'acclamation. Dans sa définition, **il se présente comme le seul objet digne d'acclamation**. C'est se risquer dans les vertiges du miroir de la représentation que de rentrer dans la boîte noire de la monarchie en saisissant ce qu'il peut y avoir de réel, consenti ou sincère, mais aussi d'essayer de saisir **la fabrique sociale de ces émotions**. N. OFFENSTADT et moi voyions bien, dans nos sources médiévales moins éloquentes et beaucoup plus convenues dans leur codage symbolique que les vôtres, le lien entre apparition du souverain et acclamations, la nécessité et l'obligation de ces émotions contraintes qui sont des **formes obligées du consentement public**, mais en l'absence de sources suffisantes, nous ne pouvions qu'avoir recours à la lecture des sciences sociales. Vous montrez comment les tensions faillent progressivement le consensus, comment **cette mécanique de la conjouissance se grippe**. Ce système se fracasse vers 1789 parce qu'il est marinié, c'est-à-dire qu'il est fondamentalement une structure où la représentation royale est une manière de **présenter en puissance une force qui reste retenue**. Il est symbolisé par le feu d'artifice, qui peut toujours se transformer en bombardement. On reste dans le même système, que votre démarche formidablement intéressante permet de voir s'épuiser, non **pas en s'affaiblissant mais en s'inversant** symboliquement. L'acclamation devient protestation. Le changement, dans notre vocabulaire politique, du sens du terme émotion est le symptôme de ce retournement. L'arrêt n'est pas brutal : Fouchet faisait pour Napoléon un relevé quotidien des émotions populaires, on continue à donc y croire à ce moment-là. Dans vos exemples, la question du silence désapprobateur est magnifique. M. OZOUF, dans son livre sur Varennes, décrit le retour du roi comme la **mise à mort cérémonielle de la monarchie** par l'inversion du rituel de l'entrée royale, dans un silence total, « une excommunication du silence » dit MICHELET dans *L'Histoire de la révolution Française*. Le **désenchantement révolutionnaire ne se fait pas dans le cri mais dans le silence désapprobateur**. La théologie politique trouve ses formes cérémonielles aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et se complique au XVI<sup>e</sup> où une entrée royale devient de plus en plus complexe à décoder. Mais ce code de plus en plus subtil est court-circuité par des choses simples, comme l'acclamation, jusqu'au moment où ce système rencontre son point d'arrêt révolutionnaire, par retournement.

P. VALADE : Dans les entrées royales des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, la population est très active, participative et attendue. Elle acclame mais doit surtout figurer, être actrice. Il existe tout un langage acclamatif sur les fenêtres (guirlandes de fleurs...), un discours gestuel, un discours par les lettres, un discours de lumières et un discours par le jeu où les gens, sur le chemin du cortège, jouent, sur de toutes petites scènes, les vertus qu'ils attendent d'un bon souverain. Certains historiens ont évoqué un don/contre-don, l'acclamation donnée à condition que le souverain soit apte à incarner ces vertus. En revanche, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le **spectre acteur** d'une approbation en apparence active dont la **participation importante constituait un vrai dialogue** est devenu simple **spectateur, passif**, debout, dont on attend simplement **la présence et l'acclamation**. C'est peut-être la seule nuance à apporter dans le temps long.

P. BOUCHERON : Au Moyen Age existe cette tension entre un rite, une ritualité, exigeant un rôle actif de ceux qui participent, et une cérémonie du pouvoir ne tolérant que des spectateurs intimidés. Une entrée est un rite qui devient cérémonie alors qu'un sacre est d'emblée une cérémonie. Dans la période contemporaine, sous le terme vague de ritualité, on peut confondre un défilé militaire, cérémonie où les choses doivent être vues pour que rien ne soit dit, et une forme de ritualité politique comme la manifestation, où il n'y a rien à voir mais tout à faire. Il existe une **mise en tension entre le rite et la cérémonie**, constitutive de l'ordre des émotions politiques depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.

## Une approche « affective » des enjeux environnementaux

### E. PETIT

Je vous propose d'aborder l'environnement avec la lecture interdisciplinaire des émotions. En économie, le travail

s'effectue à partir de modèles, d'évaluations « coûts et bénéfices », l'ensemble donnant lieu à des recommandations visant à réduire les émissions. S'inscrivant dans cette pure rationalité en économie, R. TOL constatait en 2008 que les recommandations auxquelles il arrivait à partir de ces modèles étaient intuitivement incorrectes, comme un **aveu d'impuissance devant la catastrophe climatique** défiant le sens commun. La lecture de l'émotion dans le processus même de recherche fait écho à ce que P. BOUCHERON évoque dans *Faire profession d'historien*. Les historiens s'interrogent beaucoup sur le **rôle des émotions dans la pratique de leur recherche**, alors que c'est moins clair en économie. Un deuxième paradoxe se situe dans l'effort des climatologues pour attester de l'entrée de l'humanité dans l'âge de l'anthropocène, alors que **l'inertie, au niveau politique**, n'est pas négligeable, de même qu'une **forme d'apathie de la population**, associée au climato-scepticisme. Une contestation aussi marquée est incroyable. **On ne pense pas l'anthropocène de façon sensible**, on ne le ressent pas. Je vais aborder ce thème par un détour via **l'économie du comportement et la théorie des émotions**, mélangeant des disciplines très différentes dont certaines se recoupent (droit, littérature, archéologie, médecine...). Le **tournant émotionnel** vaut aujourd'hui pour tous les domaines. Le concept de l'émotion permet d'avoir une lecture assez globale des phénomènes. Certains domaines envisagent les **émotions comme incarnant une réalité objectivable et empirique** qui peut être définie, analysée, évaluée par des expérimentations (sciences du vivant ou expérimentales). Dans les sciences sociales et humaines, les émotions sont davantage des **objets sur lesquels on peut formuler un discours** sans pour autant prétendre à une vérité inébranlable ou à une justesse opérationnelle. Ces différentes visions peuvent se parler, une véritable alchimie des émotions devrait tout mélanger. Il est possible d'analyser les choses au travers des **différentes composantes de l'émotion** : le **corps** (les expressions, la perception), les  **croyances**, dont l'émotion est parfois l'émanation, l'**action**, mais aussi la **balance de l'émotion**, son caractère un peu inconscient. C'est une lecture un peu plus clinique mais il faut également prendre en compte que **l'émotion s'inscrit dans une société et une culture particulière**, l'émotion étant liée à la norme que parfois elle fabrique. De plus, l'émotion peut être perçue comme **ayant un rapport au temps et à l'information**. Elle est marquée par une histoire, associée à une imagination qui lui permet de se mettre en perspective, elle est en lien avec des lieux. .

Le changement climatique est un **bien commun planétaire**, une question globale impliquant des interdépendances et relevant du domaine de la **complexité, de l'incertitude**. Dans ce registre, les économistes usent de **l'arbitrage rationnel**. Ce qui m'intéresse sont les dimensions du changement climatique associées à la question de la **responsabilité morale individuelle et collective**. Avoir un environnement pro-environnemental est avoir une position morale, un comportement pro-social incarnant des valeurs. Comment se forme le **jugement moral et est-il suffisant pour mobiliser une population** ? Les philosophes ont fait des expériences de pensées afin d'appréhender la compréhension du dilemme moral. Il faut vous mettre dans la position d'un aiguilleur qui a la possibilité de détourner un tramway qui va écraser cinq personnes ligotées sur une voie et une personne s'il actionne l'aiguillage. 85% des participants ont préféré sacrifier la vie d'une personne pour en sauver cinq. L'économiste partagerait complètement cet **angle utilitariste**, cinq vies en valant davantage qu'une. Mettez-vous maintenant à la place d'un homme qui est sur un pont au-dessus de la voie, qui voit le tramway arriver et peut faire basculer un gros bonhomme sur la voie, ce qui permettra au tramway de s'arrêter net en l'écrasant mais en sauvant les cinq personnes toujours ligotées sur la voie. L'arbitrage est le même, cinq vies contre une. Les réponses s'inversent complètement : 88% des répondants ne se sentent pas le droit moral de pousser cet homme. La **moralité s'inscrit dans un contexte** qui peut changer la manière de faire, de prendre une décision ou d'avoir un jugement moral. En général les économistes ont du mal à prendre en compte les contextes. Ce qui permet ici, *a priori*, de prendre une décision différente, est **l'implication affective, émotionnelle née de la proximité**, qui permet de prendre conscience que vous allez tuer un homme, ce qui n'est pas le cas avec une certaine prise de distance dans le rôle de l'aiguilleur. Ces tests réalisés aussi en neurologie montrent que les zones du cerveau qui s'activent dans le deuxième cas de figure sont des zones sont propres aux émotions, ce qui n'est pas le cas dans une dimension plus cognitive. Dans cette question du changement climatique, dans un modèle économique rationnel ses effets étant connus, on s'attend à ce que les gens aient un **comportement adapté, l'information suffisant** à guider la prise de décision. Dans la réalité, communiquer avec grands graphiques montrant la hausse de la température ne sert à rien. On en appelle alors aux affects, dans une **heuristique de la peur**, analysée par H. JONAS, qui est à l'origine du principe de précaution. On utilise également des émotions de **dégoût ou de culpabilité**. Mais, pour citer P. BOUCHERON, **avoir peur est se préparer à obéir**, ce

qui renvoie aux expériences de MILGRAM montrant que la crainte de l'autorité conduisait à une forme d'obéissance très aigue. Cet appel à des **affects à valence négative** est préoccupant, il faut se méfier de la **mise en contexte de peur** dans une société. Nous pouvons aussi questionner l'efficacité de ces appels à la culpabilité, un trop-plein d'émotion pouvant conduire à une **dissonance émotionnelle**. Nous ne respectons pas exactement les positions pro-environnementales que nous aimerions avoir, ce qui crée une tension très forte qui, dans certains contextes, conduit à une forme de **déni** et peut avoir un **effet contraire à l'objectif souhaité**.

L'économie du comportement est née dans les années 1950, via la psychologie économique (KAHNEMAN, ELINOR, OSTROM, TIROL...). Elle a vocation à **revisiter voire dépasser le paradigme dominant en économie** et à **donner davantage de réalisme au modèle économique**, en revenant sur l'hypothèse de rationalité et d'égoïsme de l'individu. Cette idée fédère nombre d'économistes utilisant alors **l'économie expérimentale**. Dans le jeu expérimental de la ressource commune, un bien commun non identifié est représenté (l'atmosphère par exemple). Les quatre participants peuvent puiser dans la ressource commune, un pot comportant 40 jetons. Plus le joueur puise dans la ressource, plus son gain est important. Au final, ce jeu traduit ce qu'on appelle la **tragédie des biens communs**. Les individus ont intérêt à jouer le rôle du **passager clandestin**, puisant dans la ressource au maximum, en espérant que les autres ne le feront pas. Comme tout le monde le fait, c'est **l'extinction des ressources**. C'est la logique de la recherche de l'intérêt personnel. Les économistes commencent à dépasser l'idée que la solution théorique s'ancre obligatoirement dans la rationalité pure, celle de la captation de toutes les ressources, parce des études ont montré qu'il existait des aptitudes à la **coopération**, à **l'altruisme**, ce que les autres sciences sociales connaissent. Aujourd'hui, les individus participant à ce type d'expérience ont une évaluation non positive de ce que font les autres dans ce type de jeu : le comportement du passager clandestin, c'est-à-dire puiser complètement dans la ressource et ne rien laisser, est jugé inadapté sur le plan moral. Cela dépend néanmoins du problème de savoir ce qu'a fait l'autre : si je joue avec un partenaire qui joue rationnellement (passager clandestin), c'est presque normal de faire comme lui. Tout dépend donc de la **manière dont la norme va s'instaurer dans une collectivité**. En économie, on dit que la manière dont se comporte l'individu dans les modèles est la norme à suivre, ce qui dit aussi la manière dont l'économie porte une norme au sein de la société. Cependant, il y a matière à espérer parce qu'**on s'interroge aujourd'hui sur le rôle des émotions**. Dans ces jeux, sont désormais mobilisés des mécanismes d'approbation, de désapprobation, avec des sanctions, des subventions... Les comportements s'en trouvent modifiés : **la sanction, la subvention tendent à aller dans le sens de la coopération**. On s'interroge également sur les **émotions positives** jusqu'alors peu privilégiées. Le **processus empathique** est une émotion très intéressante. Dans une étude expérimentale, dans un contexte de pollutions de l'eau par l'agriculture, il était demandé aux participants de se mettre à la place ou d'avoir conscience de l'ensemble des principes ou des mécanismes qui découle de l'activité : soit hors contexte (neutre), soit celui de l'agriculteur, en amont, qui doit faire du profit, soit à la place du riverain, en aval, qui va avoir accès à la baignade par exemple... Du point de vue au moins expérimental, le contexte empathique change significativement la donne.

Ainsi, une autre forme existe pour intervenir sur le changement climatique et les problèmes de la thématique des dangers environnementaux, par l'intermédiaire des émotions positives : **l'empathie, la gratitude, et pourquoi pas la joie, le sourire, le rire et l'espoir**, sous une forme un peu différente, avec la mobilisation de concepts ou de conceptions qui sont celles de **l'imagination, de l'image, des arts, du récit, du mythe et de l'éducation sensible**.

## **P. BOUCHERON**

### **Quelle est la différence entre la théorie des émotions et celle des affects de Fr. LORDON ?**

E. PETIT : Fr. LORDON a une vision très spécifique de l'affect qu'il définit sur la base de ce que Spinoza définit comme étant un affect. La théorie des émotions est plus générale. La vision spinoziste est cependant très riche et assez large. Elle est en lien avec la croyance, l'imagination, le bien-être, la conception de l'humain. Mais ici, les visions de l'émotion sont plus cliniques, associées à tous les aspects d'expression, de valence, de comportement, etc... C'est un domaine très éclaté dans lequel se fait un travail spécifique sur la définition des émotions.

P. BOUCHERON : Votre communication pose la question du **rapport entre la théorie et l'expérience**. Ces expériences n'existent-elles pas déjà ? Je pense au *Laboratoire des cas de conscience*, le livre de Fr. LEICHTER-FLACK, qui montre que **la littérature est en soi un laboratoire des cas de conscience** et que tous ces dilemmes ont été testés dans la fiction. On peut définir la fiction comme des expériences de pensée disponibles dans les livres. Le terme de **passager clandestin** m'invite à penser à *Éloges de l'injustice : la philosophie face à la déraison* de C. SPECTOR, qui traite de **cette figure fictionnelle de l'adversaire**, personnage conceptuel que certains philosophes mettent dans leur philosophie, donnant la réplique pour que l'on puisse poser des problèmes inquiétants. Chez HOBBS, dans le *Léviathan*, l'insensé fait remarquer qu'on peut certes construire un État par le consentement de tous, dans lequel chacun a intérêt à obéir aux lois, mais que son intérêt propre serait que chacun obéisse sauf lui. Je trouve très intéressant que la manière dont vous présentiez cette politique prenne au sérieux la question de la contestation. **Une politique est impuissante si elle n'imagine pas son adversaire**. Vous disiez que l'anthropocène n'a pas frappé la vie sensible : les récits peuvent le faire entrer dans les affects. L'art et la création ont un rôle à jouer. Si on ne se l'imagine pas, il faut néanmoins que ça rentre dans les imaginaires, ce qui signifie s'imaginer l'adversaire possible, ce qui s'avère très **difficile quand on est membre d'une communauté émotionnelle d'appartenance à une conviction**. La politique ne consiste pas simplement en la construction d'un affect d'accord à quelque chose qu'on pense juste mais à faire place à **l'éloge de l'injustice**. C'est pourquoi, sur le changement climatique, tant de gens ne croient pas à un fait scientifique aussi strictement et rapidement avéré. Pourquoi ne croit-on plus à la science, pourquoi n'adhère-t-on pas avec ce qu'un raisonnement économique, du choix rationnel, du calcul rationnel devraient laisser prévoir ? P. BARTHELEMY, dans le *Monde*, rendait compte d'une étude organisée à Yale sur le rapport entre le niveau de culture scientifique et la croyance dans la cause anthropique du changement climatique. Plus les gens étaient cultivés, plus ils y croyaient, ce qui montre qu'on peut **vaincre les réticences par une politique d'éducation**. Néanmoins, l'étude s'effectuait dans le contexte américain démocrates/républicains. Dans les deux cas, quand on ne connaît rien à la science, on croit peu à la cause anthropique. En revanche, contrairement aux démocrates, plus les républicains sont cultivés, moins ils y croient. Pour les scientifiques républicains, le coût émotionnel de leur désaffiliation à leur communauté de pensée politique est plus élevé que ce qu'ils peuvent attendre de la science. Ils travaillent alors émotionnellement à s'éloigner d'un résultat objectivable. **L'appartenance à une communauté affective de croyance politique est plus contraignante**, et on est moins prêts à y sacrifier quoi que ce soit. Pour contrer ça, il faut prendre le point de vue de l'adversaire, ce que la fiction ne cesse de faire.

### Des bombardements de terreur aux bombes thérapeutiques. Petite histoire du regard occidental sur les bombardements aériens

#### M. DELORI

Les bombardements aériens sont un **élément central de l'art de la guerre occidentale**. Nous pouvons appréhender la question de l'articulation peur/bombardement selon deux perspectives : d'abord, celle de ceux qui reçoivent les bombes. L'émotion de **peur** est présente, liée à la matérialité du bombardement : un vrombissement, puis un sifflement suivi d'une explosion. Les personnes se trouvant à côté de celles qui meurent ressentent une émotion de **peur ou terreur**. Ce n'est pas ma perspective. Je me suis intéressé à ceux qui larguent les bombes, en réalisant une enquête auprès de pilotes de chasse français, et aux stratèges militaires élaborant les textes des doctrines aériennes occidentales, depuis les premiers bombardements en 1911, en essayant de comprendre **s'ils se représentent ce geste comme générant de la terreur ou s'ils l'investissent d'autres représentations**. Sur la période actuelle, stratèges militaires, pilotes et grand public, observant via les miroirs déformants des médias dominants, perçoivent ce geste à partir du **champ lexical médical**, à travers deux images : **l'éradication du terrorisme comme d'une maladie** et la **maîtrise des effets secondaires** du médicament (les victimes collatérales). Malgré le largage de milliers de bombes sur l'Irak et la Syrie depuis août 2014, la communication sur la limitation des victimes civiles tuées, estimées à 7 000, est sincère. Plusieurs épisodes permettent de comprendre la généalogie de cette **représentation de soi, non comme l'auteur d'une violence qui terrorise, mais d'une violence qui soigne, d'une violence thérapeutique**.

La technique du bombardement fut inaugurée dans les colonies. Le 1<sup>er</sup> novembre 1911, G. GAVOTTI, un aviateur italien volant au-dessus de la Tripolitaine (l'actuelle Lybie) aperçoit « un groupe d'arabes près d'une oasis ». Il lance une grenade, geste ensuite devenu banal dans le contexte de l'administration des colonies, où, d'après BOURDIEU, la main gauche de l'État est civilisatrice tandis que sa main droite est celle de **l'administration de la peur**. Sur cet épisode, l'ouvrage de T. HIPPLER, *Le gouvernement du ciel : Histoire globale des bombardements aériens*, est intéressant. La **peur est ici instrument de gouvernement**. La terreur devient ensuite un **élément des doctrines aériennes occidentales**. L'Italien G. DOUHET, stratège des bombardements aériens le plus cité dans toutes les doctrines militaires, estime que pour gagner une guerre, il est stratégiquement intéressant de toucher le peuple puisqu'il se retourner contre son gouvernement (vision issue d'un contexte démocratique). Il propose explicitement d'utiliser les bombardements aériens comme **instrument de terreur**. En 1944-1945, les États-Unis et le Royaume-Uni larguèrent 2.5 millions de tonnes de bombes, dont deux bombes atomiques, sur les villes japonaises et allemandes, détruisant certaines villes à 99% et causant 1,1 millions de morts directes. Les stratèges militaires occidentaux **disent alors leur intention terrorisante**. Elle ressort d'un rapport sociologique publié en 1947 par la *United State Strategic Bombing Story*, issu d'une enquête sociologique auprès de 3 000 allemands et 3 000 japonais afin de comprendre les effets des bombardements. Dans le rapport sur le Japon, le terme terreur apparaît 17 fois, le terme peur 50 fois, issus d'une multitude de témoignages décrivant des situations de panique. Le rapporteur de l'un d'entre eux conclut : « dans les zones bombardées, la terreur fut la plus grande ». La **terreur alors est présentée comme un élément positif** puisque participant de la stratégie mise en œuvre. T. HIPPLER soutient que nous sommes toujours dans le paradigme colonial avec la peur comme instrument de gouvernement. Je pense au contraire qu'une rupture s'est produite dans le contexte de l'occupation de l'Allemagne, moment où le terme de **bombes thérapeutiques est apparu de manière centrale dans la réflexion stratégique occidentale**. Dans le rapport sur les effets des bombardements sur la population allemande n'apparaît ni témoignage ni représentation effrayants. Le terme terreur n'est plus employé que pour décrire la violence de l'Allemagne nazie. Dans les figurations, des Allemands apprennent des bombes comment devenir démocrates et cesser d'être nazis. Dans le rapport sur le Japon, les enfants réagissent comme tout enfant perdant ses parents. Pour l'Allemagne, les rapporteurs expliquent que les petits enfants ont eu un peu peur mais qu'après l'âge de 11 ans, nombre d'entre eux appréhendèrent les raids aériens comme une aventure excitante. Nous sommes dans **l'euphémisation totale de la violence guerrière occidentale**, processus qui s'est poursuivi au cours des années suivantes. Lors de la Guerre froide, le thème de la terreur revient en tant que virtualité, d'équilibre de la terreur dans le contexte de la dissuasion. Depuis 2001, les occidentaux larguent parfois des bombes aveugles et souvent des bombes « de précision ». Ces **bombes de précision** ne permettent pas de réduire le nombre de victimes civiles. La plupart des bombes aveugles tombaient à côté de leur cible. Les bombes de précision tombent au cœur des villes. Leur performance permet de calculer précisément le nombre de civils que l'on accepte de tuer pour une cible militaire donnée, calcul nommé **valeur seuil des victimes non combattantes**. En 2003, cette valeur pour l'US Air Force était de 29 civils pour une cible militaire de haute valeur. Les victimes civiles ne sont ainsi **pas accidentelles mais structurelles**. Ce calcul fonde la conviction sociale selon laquelle le cancer du terrorisme peut être détruit par des bombes. L'armée américaine revendique l'assassinat de 70 000 djihadistes de Daesh depuis août 2014 mais affirme aussi maîtriser le nombre de civils tués, ce qui ne signifie pas que leur nombre est faible (depuis 2001, au minimum 100 000 morts civils pour l'ensemble des campagnes anti-terroristes occidentales). Cette **violence maîtrisée**, en dépit du nombre important de victimes civiles, consolide la conviction d'une violence qui serait thérapeutique. Le paradoxe est que la **violence thérapeutique fait beaucoup plus de morts civils que le terrorisme** (environ 20 000 morts causées par Daesh et Al Qaïda). Pour reprendre la métaphore thérapeutique, le **traitement est iatrogène**. Dans le symbolisme de la guerre contre le terrorisme présent dans les discours médiatiques, les doctrines ou les entretiens avec les pilotes, nous sommes dans un récit manichéen avec deux personnages miroirs : le **terroriste auteur d'une violence totale** et **l'aviateur-thérapeute auteur d'une violence thérapeutique et maîtrisée**. Cet effet de miroir consolide cette pratique guerrière. J. BUTLER a observé qu'en terme de théorie de la violence, nous sommes aujourd'hui très loin de la violence raciste, de la violence par neutralisation de la compassion, du paradigme EICHMANN ou de la violence bureaucratique. Les pilotes, les stratèges militaires ou les supporters de ces guerres ne sont pas indifférents aux violences subies par les victimes collatérales, mais leur **empathie pour les vies humaines est très inégale** selon

que les victimes sont occidentales ou non. J. BUTLER a ainsi constaté le **passage d'un paradigme de la violence haineuse, bureaucratique, à ce paradigme de la violence thérapeutique**. Elle propose de démocratiser l'empathie en donnant un visage à tous ces morts civils, ce que je ne pense pas pouvoir nourrir une critique de la violence guerrière occidentale, car le sujet guerrier se perçoit lui-même comme empathique. Je plaiderais plutôt pour une **politique de mise en lumière de la terreur des bombardements aériens contemporains** qui mettrait à jour la peur qu'ils suscitent chez personnes qui reçoivent les bombes.

## P. BOUCHERON

Ce discours que nous pouvons entendre sur la violence thérapeutique qui fait déborder tout le vocabulaire du soin dans l'industrie de la mort est effectivement terrifiant. On a pu écrire, compte-tenu de l'expérience des traumatismes des pilotes américains, que c'était une manière de rassurer, de déculpabiliser. G. CHAMAYOU, dans la *Théorie du drone*, l'évoque sur le fait de placer un joystick dans la main de pilotes de drones. J'ai lu qu'en réalité, le traumatisme différé, comme tout phénomène psychologique à distance, avec un temps de latence.

M. DELORI : C'est controversé. Cette histoire du stress post-traumatique est apparue sur les lèvres des communicants de l'US Air Force et de la CIA dans un contexte de campagnes anti-drones où l'on accusait les opérateurs de drones d'être des assassins afin de montrer une souffrance de ces personnels. J'ignore la réalité des traumatismes les concernant. Par contre, **aucun des pilotes de chasse que j'ai rencontré n'est traumatisé** d'avoir donné la mort.

P. BOUCHERON : La question de la **répartition inégale de l'empathie** est vraiment, à mon avis, le problème fondamental. D'autre part, j'ai lu le livre *À fendre le cœur le plus dur*, de O. ROHE et J. FERRARI, sur les italiens, en Tripolitaine, en 1911, réalisé à partir des photographies que les Italiens ont fait des exécutions des Libyens, notamment par pendaison, et où ils faisaient un usage terrorisant de la photographie des exécutions. Sommes-nous sortis de ce **laboratoire colonial des politiques terrorisantes** ? Vous dites que ce n'est pas une violence haineuse, bureaucratique, mais vous exprimez des doutes sur la proposition de J. BUTLER de montrer le visage de ceux qui vont mourir. Concernant Hiroshima, les stratèges américains, d'après la littérature historique actuelle, ne réservent pas le même sort aux bombardements civils allemands et aux bombardements civils japonais, au motif que les Japonais « ne sont pas des Hommes ». Le motif raciste, racialiste, est quand même évoqué. Ces deux bombes, qu'il faut larguer pour des raisons d'expérience scientifique, étaient destinées aux Allemands. Au dernier moment, on choisit les Japonais « parce qu'ils ne sont pas tout à fait comme nous ». **Est-on vraiment si certain que ce motif raciste ne joue plus ?**

M. DELORI : On a à faire à un phénomène réputé transnational : il existe des flux, les attentats nous viennent de loin mais sont produits chez nous. Pourtant, les mêmes outils ne sont pas utilisés pour lutter contre le terrorisme ici et là-bas. Pourquoi n'utilise-t-on pas des drones ou des chasseurs bombardiers pour traiter le terrorisme ici ? É.Zemmour a proposé de bombarder Molenbeek et moi aussi, de manière rhétorique, dans un article de Médiapart, parce que je voulais interroger les gens sur ce deux poids deux mesures. Le choix des bombardements aériens en dehors du monde occidental ne s'explique que par un **différentiel dans la valeur subjective des vies humaines**.

## Questions-réponses avec la salle

**Mr DELORI, qui croit à ce modèle des 29 morts civils ? Alors que ce soit un ordre de grandeur qui soit effectivement validé quelque part par le décompte des morts à la fin... Comment voulez-vous après qu'une partie des gens croit ce qu'on leur raconte sur le changement climatique ?**

**Est-ce que M. DELORI intègre la question de la littérature occidentale qui a contribué à scandaliser l'usage de la bombe, comme *La bombe : de l'inutilité des bombardements aériens* d'H. ZINN ou *L'obsolescence de l'homme* de G. ANDERS. Concernant le bombardement atomique, D. MAC ARTHUR avait proposé de bombarder la Corée atomiquement, ce qui avait été finalement refusé parce qu'ils avaient calculé, grâce à un « *electric brain* », les chances de succès des initiatives américaines suite à ce bombardement et l'estimé inutile. Par ailleurs, E. Petit**

nous disait qu'il existait une dimension de production de l'ignorance. Des sociologues et historiens l'ont étudiée, tels R.N. PROCTOR travaillant sur l'agnologie. Cette dimension existe dans de nombreux phénomènes, des tentatives de produire de l'ignorance mais aussi des formes de résistance psychique.

Au terme émotion j'associe du sensible, du presque irrationnel. Dans toutes les interventions, vous avez montré que la distinction était difficile entre émotion et idéologie. Nous sommes donc dans l'hyper-rationnel plutôt que dans l'irrationnel. D'autre part, l'émotion me semble quelque chose de très subjectif, et là, au contraire, nous avons vu une objectivisation et quantification. Comment mesure-t-on l'émotion ?

M. DELORI : Ce chiffre, les pilotes y croient et ont de bonnes raisons subjectives d'y croire, puisqu'il détermine le succès ou non de leur mission. Ils sont observés par leurs supérieurs, comme toutes les victimes du nouveau management public. Ce chiffre explique la **variation en volume de la violence guerrière occidentale**. Après les attentats à Nice, qui ont fait environ 150 victimes, l'état-major français a décidé d'augmenter la valeur seuil des victimes non combattantes, qui était de 1 ou 2, ce qui a immédiatement produit le massacre de Manbij, entre 150 et 200 morts civils en Syrie. Ce chiffre a une performance immédiate sur les pilotes et sur la violence. Sur le non-bombardement atomique de la Corée par les Américains, mon seul élément d'information est le rapport sur le Japon. D'après les stratégies américaines dans le contexte asiatique, les **bombardements atomiques fonctionnent moins bien pour terroriser que les bombes incendiaires et les bombes chimiques**.

P. VALADE : L'histoire des émotions n'est prolifique que depuis une quinzaine d'années mais a longtemps été délaissée. L'émotion, définie comme irrationnelle, ne méritait pas de réponse scientifique. De plus en plus les historiens se sont aperçus que l'émotion était **un langage produisant sa propre intelligence** et était ainsi rationnelle. Concernant l'émotion de joie dans l'espace public, plusieurs échelles sont imbriquées. Si on voit le problème de manière très verticale comme une rencontre du pouvoir jusqu'à la population, l'émotion est irrationnelle et doit se manifester sans réfléchir. En revanche, dans l'autre sens, la population répond à cette exigence en fabriquant un discours intelligent, d'approbation ou de contestation, par les gestes de l'émotion. Dans le cadre de l'utilisation de l'émotion par le politique, l'émotion au XVIII<sup>e</sup> siècle doit produire un discours approuvateur et surtout de la soumission. Dans cette relation existe hésitation d'émotion qui se veut irrationnelle et qui en fait ne l'est jamais. Même dans le raisonnement intellectuel du pouvoir entendant que l'émotion doit être irrationnelle parce qu'elle doit seulement se manifester, elle est rationnelle justement parce qu'elle doit produire un discours approuvateur.

E. PETIT : Sur la production d'ignorance, il est clair que c'est un élément important à prendre en compte, aussi important que la résistance psychique. Sur la question de la rationalité, l'un des tournants majeurs sur la théorie des émotions sont les travaux d'un neurologue, A. DAMASIO, qui a montré très justement une **complémentarité de l'émotion et de la raison**. C'est un revirement total dans tous les domaines de la science. Les historiens aussi ont embrassé ce mouvement en revisitant les émotions au Moyen Âge, qui ont désormais une raison d'être, alors qu'avant c'était un monde de fureur qui était décrit. A. DAMASIO dit aussi que l'émotion prend **un canal un peu différent par rapport à la décision**, qui peut être inconscient, qui peut être incorporé, qui peut être inscrit dans une mémoire affective, qui peut être aussi lié à des mécanismes intuitifs. Sur la mesure des émotions, il existe toute une catégorie de mesures neurologiques, en psychologie, mais aussi des mesures plus subjectives.

**Sur les émotions en politique, je crois qu'elles sont moins ce qui explique que ce qui est expliqué et qu'il faut réintroduire l'État. On ne traite pas les terroristes sur le sol français comme sur le sol extérieur parce que les États n'ont pas les mêmes instruments d'action publique à l'intérieur ou à l'extérieur. Sur la question de l'empathie différentielle, si on prend en compte le fait étatique, un État est-il toujours un État s'il traite ses « ressortissants » de la même manière que ceux qui ne le sont pas, ce qui pose la question du « eux » et « nous » et de la possibilité de construire une empathie également partagée dans un monde fait d'États-nations. Dans ces interventions de disciplines différentes, l'utilisation de la représentation de l'émotion est frappante. Les bombardements aériens en situation coloniale me semblent quelque chose d'assez rare, en tous cas pour l'Afrique. Ils coûtaient beaucoup trop cher, je ne crois pas que la terreur sous cette forme était un usage répandu.**

Sur la question du changement climatique, on invoque les faits scientifiques le démontrant, mais peut-être faut-il s'interroger sur les expériences qu'en ont les gens. C'est une transformation silencieuse qui avance vers l'inévitable mais de manière insensible. Il s'exprime aussi par des éléments extrêmes. Sur ce point, la réponse politique est souvent d'ordre compassionnel et sécuritaire. On répare plutôt que d'en tirer des leçons, ainsi que des émotions qu'ils suscitent.

**P. VALADE** : L'utilisation de l'acclamation fait partie d'une gestuelle toujours au service d'une approbation, aussi hypothétique soit-elle, qui est largement **utilisée par le pouvoir en termes de communication politique**. M. POIZAT a travaillé dans *Vox populi, vox dei : voix et pouvoir* sur la communication par l'acclamation formant une communauté émotionnelle et politique. Toute une sensibilité au bruit, à la voix, suscite des émotions. Ce fut toujours utilisé par le pouvoir politique, des premiers rois du Moyen Âge à jusqu'aux politiques actuels.

**E. PETIT** : L'important dans cette dimension-là est de prendre en compte la façon dont évoluent les perceptions du changement climatique. Des études montrent que c'est assez variant en fonction du contexte.

**M. DELORI** : La question de l'utilisation d'instruments identiques sur le territoire national ou non est une **perspective juridique, mais non politique ou sociologique**. Les armées occidentales utilisent constamment des commandos au sol hors territoire occidental. Vous faites aussi référence à la question de l'empathie qui prendrait au sérieux l'existence d'un État, perspective hors de propos dans le contexte de la guerre contre le terrorisme, dont le supporter a de l'empathie pour les victimes occidentales et non occidentales du terrorismes. Celui-ci est représenté comme un problème moral ne touchant pas seulement les occidentaux, raison pour laquelle des tropes symboliques sont si importants : en Afghanistan, il s'agissait d'aller sauver les afghanes opprimées par les talibans, etc... Une **dimension transnationale dans l'empathie** du supporter de la guerre contre le terrorisme est toujours présente parce **sans elle le système de justification s'effondre**, la violence contre les membres de la communauté nationale étant trop faible en volume (dix fois plus faible que les violences domestiques faites aux femmes). Concernant la deuxième question, les bombardements aériens apparaissent en 1911 et se développent massivement dans les années 1930-1940 : guerre du Rif, bombardements à l'arme chimique contre les troupes d'Abdelkrim, tous les bombardements au napalm dans le contexte de la pacification de l'Algérie Française, bombardements au napalm également au Vietnam....

## Conclusion

### P. BOUCHERON

De la ville, il n'était question que d'un décor cérémoniel ou supplicé. D'autres manières de faire lient le fait urbain avec une histoire des émotions, dont le spectre est très large. Retenons deux choses. D'abord, **l'histoire des émotions n'est pas nécessairement émotive**. A. FARGE plaide elle aussi pour une histoire sensible qui engageait le corps et mettait toujours en rapport l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle avec ce qu'elle ne pouvait ni voir ni imaginer. Si je lis le geste littéraire de *La nuit blanche*, du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce que j'imagine n'est pas représenté à cette époque, j'en trouve donc une représentation sensible dans des photos du XX<sup>e</sup> siècle. Cette **histoire émotive des émotions a toute légitimité**. Toujours au XVIII<sup>e</sup> siècle, existe une histoire des émotions se faisant **de manière plus clinique** : S. WAHNICH réalise une histoire non sensible de l'homme sensible, dans le sens où elle décrit une configuration politique dans laquelle ceux qu'on prend pour des monstres froids comme Robespierre, pleuraient. Ce que l'on prend pour un invariant de la nature humaine ressort en réalité **soit de l'histoire du sensible**, à la A. CORBIN écrivant que choses qui nous semblent naturelles comme de désirer le rivage ont une histoire, **soit de manière plus technique**, ainsi de D. BOQUET et P. NAGY qui racontent *l'affectus*, la théorie des affects et nous indique la disparition d'émotions dont on n'a plus idée, comme la vergogne. **Les émotions ont une histoire**. Tout cela crée une manière d'alerter notre regard sur des choses qu'on croit évidentes et que l'histoire, l'économie, la sociologie ou la politologie, nous permettent de dépayser.

## Synthèse 3.5

# "Du crieur à la smart city : pouvoir, éthique et traduction des données dans la fabrique de la ville"



### Contexte

Séminaire Forum urbain - Cap Sciences  
Cap Sciences, 17 mars 2017

### Objectif

**Les données sont désormais omniprésentes et mobilisent une diversité d'acteurs opérant des choix structurants quant à leur usage. Une réflexion sur les logiques d'action de chacun, leur action sur la capacité des données à transformer le monde et le rôle du citoyen permet de stimuler le dialogue entre acteurs de la Smart city et d'accompagner ainsi les mutations de la ville contemporaine.**

**Marina DUFEAL**, Université de Bordeaux Montaigne, UMR Passage, MCF en géographie, anime ce séminaire.

### Intervenants



**Raphaël DUPIN**, directeur de Cap Sciences, et **Jean FUSEAU**, a'urba Bordeaux Métropole Aquitaine, ingénieur en géomatique, interviennent autour de la question de la fabrique de données.

**Arnaud BURET**, du service de la valorisation des données territoriales de la Direction générale de l'Informatique de Bordeaux Métropole, et **Agnès PASSOT**, directrice d'entreprise et fondatrice du C2D, explorent la question de la sélection et du raffinement des données.

**Vincent BERGEOT**, contributeur à *Open Street Map* et **Sylvain MACHEFER**, ingénieur d'études à l'Université Bordeaux Montaigne, contributeur à Wikipédia, évoquent la manière dont s'organise la réplique citoyenne.

## Introduction

### P. BOUCHERON

Le passé est une **ressource d'intelligibilité** sur « le diagnostic du présent » pour citer M. FOUCAULT. Il permet une liberté de vue et d'action en tant qu'il est gros d'expérience et de futurs non advenus. L'histoire décrit ainsi les **potentialités du présent** qui se sont exprimées dans le passé. La ville est depuis longtemps le réceptacle de l'information mais également le lieu de sa réplique, qui est à la fois la **réponse et la réaction différée**. Dès qu'il y a un mouvement, des mouvements adverses répliquent l'information. Ce fut toujours considéré comme un enjeu politique majeur de gouvernement, lequel **se caractérise par sa capacité à rendre visible la norme**. Le palais communal de Sienna était ouvert sur un rez-de-chaussée où étaient disponibles et lisibles les statuts urbains, pour donner à voir ceux qui nous gouvernent, comme étaient également ouvertes les archives fiscales, etc... Cet enjeu majeur fut défini dès le XIII<sup>e</sup> siècle comme caractéristique d'un **partage** entre un gouvernement tyrannique et un gouvernement pas encore démocratique mais républicain qui ouvrait la chose publique à la connaissance d'une communauté élargie.

Nous avons une vague idée de ce qu'était qu'un crieur au Moyen Âge : quelqu'un, au milieu d'une place de marché ou de pouvoir, qui **publiait des décisions du pouvoir, les rendaient publiques**, une information n'étant pas efficace avant sa publication. Au Moyen Âge, elle était celle de l'adresse orale directe, par l'alerte, le tambour, le cor et le cri, disant à la fois **l'avertissement et l'acte même de publier**. Dans le royaume de France, Les premiers postes d'officiers municipaux étaient des postes de crieur. Il doit s'installer aux « places et lieux accoutumés », désignés par avance comme des **lieux publics**. Qu'est un **espace public** au sens philosophique, celui de J. HABERMAS ? C'est un espace d'expression et de partage d'un usage contrôlé de la raison qui ne se **métaphorise spatialement en lieu public qu'accidentellement**. Les lieux publics ouverts ne sont pas nécessairement mis en commun et ne fonctionnent pas comme un espace public au sens habermassien. Inversement, il est possible dans l'énergie sociale commune de la ville de transformer n'importe quel lieu, public ou privé, en espace public. La nouvelle géographie urbaine insurrectionnelle a étudié, depuis *Occupy Wall Street*, la géographie de l'occupation

des places et a remarqué que les places occupées n'étaient souvent pas publiques mais semi-publiques. L'espace public n'a pas de qualité architecturale, ni juridique, il **peut ne pas se déployer là où le pouvoir l'assigne**. Le crier public publie une décision royale aux lieux et places accoutumés. Dès lors, s'ouvre une **possibilité d'échange politique**, inégal mais ouvrant un espace-temps possiblement instable. On peut répliquer au discours du pouvoir. Parfois, ce lieu de la publication de la donnée ouvre la **possibilité de sa contestation**, le cri devient clameur. Ce fut le début de bien des révoltes urbaines. La question de la donnée est toute entière dans sa dimension démocratique, dans la possibilité qu'elle donne ou non de la réplique. Un acte souverain est l'acte auquel on ne peut pas apporter de réponse (acquiescement ou révolte). On sait aujourd'hui qu'on va jauger la **qualité démocratique** d'une communication dans la capacité qu'elle donne à la réplique. L'acte souverain dans sa rhétorique est une parole sans réponse. L'espace public tel qu'il est désigné par le crier n'est pas, comme Habermas le rêvait, une sorte d'acquis civilisationnel qui se déploie définitivement à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Lui-même avait écrit *L'espace public* parce qu'il craignait qu'il ne se rétracte et ne se dégrade en espace publicitaire. Les **espaces publics oppositionnels** peuvent à tout moment s'ouvrir et se refermer, se déployer ou se rétracter. Dès qu'une donnée est publiée, une information est partagée, une brèche s'ouvre dans laquelle peut s'engouffrer tout et son contraire. Le moment du cri, au Moyen Âge, était ainsi un moment instable de l'ordre politique, fait pour renforcer le consentement à l'autorité mais qui à tout moment pouvait ouvrir la **possibilité d'un reflux, d'un rejet, d'un espace public occasionnel**. Deux hantises souvent symétriques nous inquiètent dans la *smart city* par rapport au flot d'informations : celle de la rareté, d'être **privé des informations nécessaires**, et, inversement, la crainte d'être **submergé par des informations qu'on ne saurait maîtriser**. De ce point de vue-là, la question de l'intelligence collective est fondamentale.

J. Chr. BAILLY écrit *La phrase urbaine*. La **phrase urbaine** peut être la ville qui se donne elle-même comme le discours univoque du pouvoir que l'on serait toujours convié à écouter pour y consentir. Mais une ville, ce sont toutes les conversations qu'elle contient. La phrase urbaine de J.Chr. BAILLY consiste en ce que l'on peut entendre dans un tram, c'est-à-dire des conversations coupées, chacun dans son propre espace de langage. De cela nous n'avons jamais une vision complète, mais nous savons que la **phrase urbaine contient toujours toutes les possibilités**, celles d'entendre le discours du pouvoir, de le contester, d'y répliquer, de produire soi-même un discours, de savoir le partager, de donner la possibilité à ceux qui l'entendent de se l'approprier, d'y répliquer, de le déjouer.

## La fabrique des données

### R. DUPIN

Cap sciences est un **centre de culture scientifique** destiné à un maximum de citoyens de tous âges et proposant une programmation qui change tous les 3 à 6 mois. C'est une petite ville protéiforme visitée par des touristes venant y vivre une expérience. Nous les résidents essayons de leur rendre cette expérience la plus riche et instructive possible. Néanmoins, nous **manquons de données** les concernant, ce qui nous empêche d'améliorer la qualité de ce qui leur est proposé, d'interagir, de progresser et de tisser avec eux une relation pouvant dépasser le simple temps de leur visite. Pour contrer cela, avant la donnée numérique, nous faisons des **sondages de sortie** pour savoir d'où ils venaient, leur catégorie socio-professionnelle, s'ils étaient contents, ce qu'ils avaient aimé, etc... Nous avons réfléchi avec l'appui d'un programme d'investissement d'avenir et quelques autres centres de science français à la manière d'enrichir la visite en utilisant le numérique. Nous avons développé le **système See U**. À leur arrivée à Cap sciences, nous proposons aux gens de créer leur **profil** : nous savons alors d'où ils viennent. Nous leur donnons un **bracelet RFID** permettant de suivre la façon dont ils évoluent, se comportent et profitent de l'expérience proposée, qui devient alors une **expérience augmentée** : ils vivent une aventure et nous remontons de la donnée (comportement, temps passé, qualité des réponses, etc...). À la fin nous débriefons ensemble et ils emportent un souvenir en échange de leurs données, la récompense personnelle étant, dans le cadre d'une visite augmentée, un levier efficace.

Cette donnée collectée nous permet une **meilleure compréhension** de ce qu'on a proposé. Son analyse nous permet d'améliorer la qualité de l'exposition. À moyen terme, elle engendre une relation avec ces gens puisque la donnée s'enrichit grâce à leur compte. La mission d'intérêt général de Cap sciences induit que nous ne sommes pas dans du

marketing, mais sommes néanmoins dans un **processus de fidélisation** afin de proposer du contenu scientifique. Nous essayons d'utiliser la donnée captée pour enrichir l'expérience des gens par une visite qui se prolonge *a posteriori* ce qui nous renvoie aussi de la donnée. Nous sommes dans la **collecte de données, dès le début, pendant et après**, espérant ainsi les faire revenir pour une nouvelle expérience dans une proposition différente. Actuellement, on **interagit avec eux** en essayant de comprendre leurs centres d'intérêts, avec des jeux, des quizz, à une **échelle très locale et artisanale** mais qui nous permet d'améliorer notre programmation. C'est plus **invasif et performant** quand la **donnée captée en temps réel modifie l'expérience**. L'exposition *Luminopolis* consiste en un *escape game* collectif sur la lumière, un sujet qui n'amène traditionnellement pas grand monde. Les visiteurs doivent eux-mêmes trouver les solutions aux énigmes demandées. Ils sont logués en permanence, aussi savons-nous à la minute près ce qu'ils font. Cette collecte de données nous permet d'interagir avec eux en temps réel. Sur une exposition standard, soit nous sommes trop scientifiques pour la famille lambda, soit nous ne le sommes pas assez pour les gens qui ont une culture affirmée sur le sujet. La donnée collectée en temps réel nous permet d'interagir en envoyant un **médiateur humain** pour aller aider sans qu'ils s'en rendent compte des joueurs en difficulté ou inversement complexifier l'expérience d'une équipe de *gamers*. Cette donnée-là nous permet **d'améliorer l'expérience en temps réel**. Nous n'avons pas encore développé le concept de la réplique. Les gens sont d'accord pour que nous captions leurs données parce que nous n'en faisons rien de grave et que nous avons un capital sympathie qui ne nous rend « pas suspects », mais nous n'en sommes pas encore au stade de permettre aux visiteurs de répondre à la donnée captée.

## J. FUSEAU

L'Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine est une association loi 1901 dont la mission est d'accompagner nos partenaires financeurs (la région, l'État, le département, Bordeaux Métropole) dans les politiques publiques d'aménagement du territoire. Elle alimente, parmi d'autres choses, un observatoire des déplacements et de la mobilité. Le travail sur ces données-là s'appuie sur les **enquêtes ménages-déplacements**, des **bases de données institutionnelles** modélisées par nos partenaires. Elles produisent beaucoup d'informations et permettent de savoir d'où viennent les gens, où ils vont, comment ils se déplacent, pourquoi ils viennent ou repartent de Bordeaux, etc... Cependant, ces données-là mettant du temps à sortir et donnent une photographie précise à un instant t, mais sont **rapidement obsolètes** : les gens changent de territoire, d'habitudes de déplacement, de modes de déplacement... Nous commençons à nous intéresser à toutes **les données laissées sur internet**. Pour une étude, nous avons acquis des **données d'Orange** pour obtenir, sur deux manifestations sportives sur le nouveau stade, la façon dont celui-ci se remplit et se vide. Nous avons su d'où venaient les gens et combien de temps ils mettaient pour venir et repartir. L'étude a confirmé que le stade mettait du temps à se vider et a permis que Bordeaux Métropole aménage des sorties aux abords du stade. Cette donnée mobilisée est complexe à analyser parce qu'il faut se soumettre à des règles d'anonymisation que fait Orange pour nous. Il existe beaucoup de limites, le réseau téléphonique n'étant **pas très fiable pour géolocaliser précisément** les gens dans un espace spatial : en raison d'une manifestation au niveau de la foire exposition près du stade, les données récoltées indiquaient plusieurs milliers de personnes de plus dans le stade que sa capacité ne le permettait. Nous avons lancé cette année une étude avec le laboratoire Passage afin de connaître la pratique étudiante sur la métropole. Les données de l'enquête classique ménages-déplacements, à proximité des UFR, en posant des questions, ne touchent qu'un panel assez limité. Nous nous intéressons désormais aux **données issues des médias sociaux**, où beaucoup de gens enregistrent leurs traces, partageant l'endroit où ils courent, où ils pratiquent l'espace public... **Leurs biais** sont connus : les gens qui twittent ne sont pas tous géotaggués, seule une infime proportion de personnes twittent... Malgré ses limites, cette donnée-là peut être agrégée, constituée rapidement, sur un territoire donné, alors qu'une enquête ménages-déplacements prend plusieurs années et coûte cher. Elle peut ainsi nous intéresser pour **influer sur la ville ou à connaître un état des lieux de l'espace, de l'occupation du territoire**. Cette étude va certainement montrer des choses que nous savons, ou nous apporter des éclairages un peu surprenants. Si vous avez tous un téléphone portable, que vous soyez connectés ou pas, vous donnez votre position géolocalisée au réseau toutes les 30mn. Nous allons donc essayer de trouver des étudiants acceptant de **télécharger depuis leur téléphone l'ensemble des traces qu'ils laissent sur le réseau sur une application**

**cartographique** afin de dresser une première **cartographie de leur occupation de l'espace de la ville**. L'objectif est de savoir si les aménagements, les politiques publiques menées par les élus correspondent à ce qu'en attendent les gens. Nous nous sommes aperçus par exemple qu'avec l'arrivée du nouveau pont les gens courent sur les deux rives, alors qu'avant ils ne couraient pas sur la rive droite qui n'était pas accessible.

## P. BOUCHERON

Comment échapper à un discours qui se dit **intrusif et performant** ? Vous le justifiez par le fait de rendre visible alors qu'avant vous étiez aveugle : il est difficile de ne pas trouver ça bien. Ce qui le justifie pour ceux qui subissent cette intrusion performante est le jeu. C'est ainsi qu'avance la **société de contrôle**. À partir de quand un nombre suffisant de gens ne voudront-ils pas jouer ? Quand on a comme vous la mission de rendre disponible la science, il est fondamental de savoir ce qui fonctionne ou non. L'enjeu est de taille aujourd'hui, quand de moins en moins de gens travaillent sur la science. L'intention est donc louable. Mais dans la presse, dès qu'on a commencé à mesurer le lu/pas lu pour éliminer ce que les gens ne lisaient pas, on a ramené le journal à ce que tout le monde lisait. On **massifiait l'information** vers quelque chose que personne ne déteste mais que personne n'aime.

R. DUPIN : C'est ce qu'on appelle le **narrow casting**, la focalisation sur les centres d'intérêt majoritairement consensuels. Je l'utilise pour optimiser la qualité de ce qui est proposé mais on le subit à l'inverse dans la culture scientifique. Sur mon smartphone, on ne me propose plus que des informations correspondant à ce que je sais déjà. Si j'aime la science astronomique, je n'aurai plus que ça. Cette limite ne peut être contrebalancée que par une ligne éditoriale que nous nous imposons en tant qu'opérateurs de l'intérêt général : nous faisons certaines expositions à but non lucratif, parce qu'elles ont du sens. Titanic, Lascaux, ou T-Rex, ça marche mais si je fais « esprit critique », véritable enjeu de culture scientifique, je vais **devoir utiliser la donnée pour le rendre plus intéressant**.

P. BOUCHERON : Quand les intentions sont louables, il faut discuter et parler du **contrôle démocratique**. Ce n'est pas acceptable parce qu'on est sympathique. Le droit part du principe que les gens ne sont pas sympathiques, qu'il faut **toujours supposer la plus malveillante des utilisations** parce que sinon nous n'aurions pas besoin de puissance publique. Bien sûr, c'est formidablement performant, mais comme c'est intrusif, que certains ne veulent pas jouer, il faut **le faire mais avec prudence**. Ceux qui ne voudront pas jouer seront de plus en plus nombreux. L'insurrection qui vient n'est pas de soulèvements mais **elle est d'assourdissements, de déconnexions**. C'est un mouvement qui vient de loin et qu'il faut reconnaître comme fondamentalement démocratique.

J. FUSEAU : L'urba utilise à 99% des données dites institutionnelles (INSEE, recensements, données d'État). La mobilisation des nouvelles données connectées ne représente pour l'instant qu'une part très infime. Nous ne pouvons néanmoins pas occulter ces données parce que nous pourrions passer à côté de quelque chose. J'insiste néanmoins auprès des étudiants pour qu'ils soient acteurs de l'utilisation de leurs objets connectés. Aujourd'hui, dans la plupart des applications, vous êtes **automatiquement logués, authentifiés, géolocalisés**. Les gens doivent être conscients qu'ils partagent de l'information, volontairement ou pas. À l'agence, nous sommes vigilants là-dessus parce que nous sommes contrôlés par nos partenaires, nos élus et la CNIL et sommes obligés de déclarer toutes les données mobilisées. C'est effectivement la vraie question de la *smart city* où nombre d'informations sont collectées. Je serais curieux de savoir **ce qu'en font les sociétés qui éditent ces logiciels**.

M. DUFEAL : Que See U permette, quand vous êtes sortis de cet espace de médiation scientifique, de poursuivre cette expérimentation chez vous permet de **créer du lien transgénérationnel**, un échange de dialogue avec les plus jeunes qui sont effectivement confrontés à ces traces croissantes qu'ils laissent de façon volontaire sur les réseaux sociaux.

R. DUPIN : Il faut décorrélérer l'utilisation de la donnée pour l'amélioration continue de notre proposition et le fait de voler de la donnée à l'insu du visiteur.

## Questions-réponses avec la salle

**La collecte de données transforme l'expérience en fonction des connaissances scientifiques des gens. Vous ne faites donc plus de choix scientifiques, vous ne prenez plus position.**

R. DUPIN : Au contraire, la ligne éditoriale et la qualité de l'expérience sont décorréelées. Dans la majorité des expositions, si vous avez une proposition uniforme non personnalisée, vous plaisez uniquement au segment qui est précisément dans le champ de compréhension de ce que vous proposez. En l'occurrence, là, le médiateur humain est une adaptation de la proposition scientifique à ce que la personne peut comprendre. Nous sommes bien dans une proposition scientifique cohérente, avec une personnalisation, une adaptation au public.

**La production de données est-elle réellement performante dans ce qu'on peut en produire en termes de recherche scientifique ? En économie, plus il y a de données, plus on passe de temps à les trier et moins on se pose de questions. On cherche à décrire mais le chercheur se déconnecte des théories de fond qui permettent de se poser des questions. Dans le sens de la recherche publique, c'est plutôt contre-productif. C'est important d'être sur le terrain. Le contact humain à humain permet de révéler des informations qu'une machine ne peut pas révéler.**

J. FUSEAU Depuis l'ouverture des données, leur appropriation pose un vrai problème. Quand on met à disposition des données à des étudiants, on s'aperçoit qu'ils n'ont pas l'analyse critique attendue. Nous avons tant d'informations que nous n'allons peut-être pas avoir l'œil critique que l'on devrait avoir. Il est pourtant nécessaire, il faut prendre le temps d'analyser les données pour avoir une expertise.

**Entre la vision que vous avez donnée du crieur et le discours sur l'open data dans la smart city s'impose le même imaginaire de libéralisme informationnel : ce qui fondrait le libéralisme politique, le pluralisme, serait la disponibilité des données. Dans quelle mesure cette idée-là a-t-elle bien voyagé dans le temps ? Aujourd'hui, les collectivités ont été très rapidement prises dans le discours de l'open data et ont libéré de manière un peu légère toutes leurs data. Elles se sont rendues compte ensuite que face à elle se tenaient des industriels de la donnée, les GAFAs, qui étaient dans une logique beaucoup moins ouverte et philanthropique. Une collectivité, pour donner ses informations à Google Maps, doit les transmettre sous un format GTFS qui implique un nettoyage des données que Google oblige les villes à réaliser. Les profits sont privatisés et les pertes collectivisées. Quelle est votre position par rapport à ce que B. LOVIEUCK a appelé le libéralisme informationnel, cette vision éthérée où par nécessité les villes, les collectivités, le public, devraient rendre publiques et gratuites ces données ? Ne peut-on imaginer une autre solution dans laquelle les collectivités les monnaieraient comme un bien public ?**

J. Fuseau : La loi prévoit que toutes les données produites par les collectivités doivent appartenir aux citoyens, donc doivent être libéralisées. C'est le postulat de départ de l'open data pour provoquer la réutilisation de la donnée. Bordeaux Métropole a partagé les stations VCub pour que de petits développeurs puissent faire des applications diverses sur la localisation des bornes, la disponibilité des vélos... Le travers est effectivement la position de Google, qui récupère les informations mais impose un format. C'est la lutte du pot de fer contre le pot de terre. Les collectivités sont contraintes de jouer le jeu pour proposer des services intelligents à leurs citoyens. La polémique sur l'ouverture des données s'est réglé avec des décisions de justice, pas forcément dans le sens de la collectivité. L'open data était idée intéressante mais ne devrait pas être dévoyée sur une utilisation à des fins commerciales.

## Sélection et raffinement de la donnée

### A. BURET

Le service de la valorisation des données territoriales est en charge des applications du système d'informations

géographiques, du système d'informations décisionnelles et des pratiques *open data* à Bordeaux Métropole (métropole et communes ayant mutualisé cette compétence). Il représente 800 à 900 applications qui gèrent et produisent des données, ce qui nécessite un **travail de spécification, de simplification et normalisation de ces données**. Les divers métiers de la collectivité sont producteurs et consommateurs de données, internes et externes à nos systèmes d'information (issues de partenaires, réseaux sociaux, d'internet, etc...). Nous sommes sous l'égide de tendances de fond réglementaires ou nécessaires, comme la **réglementation sur la libéralisation ou l'ouverture des données**. Cette loi impose de publier des données publiques sur internet. Beaucoup de procédures administratives sont désormais dématérialisées : des informations sortent de la collectivité à l'attention de tiers et des informations rentrent de l'extérieur dans le système d'information de la collectivité (PV électroniques...). Ce flux dématérialisé est sécurisé mais nécessite d'être contrôlé et supervisé. Bordeaux Métropole a entamé des démarches *open data* depuis 4-5 ans. Aujourd'hui, deux portails existent. L'étape 2 de l'*open data* est à réfléchir.

Aujourd'hui, on considère que la donnée est un bien commun à l'entreprise et à ses bénéficiaires (le citoyen pour une collectivité publique), ce qui nécessite une **gouvernance**, c'est-à-dire une **validation partagée avec un certain nombre de règles, de responsabilités et d'actions** menées pour bien qualifier et partager les données en respectant la loi. Gérer des données, les exploiter et les mettre à disposition visent quatre grands objectifs : **générer de l'action** (économique, relationnelle, communicationnelle...), **bien gérer ses données** (économie, performance et rationalisation de l'activité), **s'adapter aux tendances de fond ou aux besoins des métiers** avec des données capables d'être fraîches, rapidement disponibles et fiables, et enfin, respecter la réglementation et la loi. Pour les collectivités territoriales, c'est une contrainte (gestion, anonymisation, sécurisation des flux...). Globalement, la gouvernance des données se définirait en trois blocs. Le plus important est la **confiance**, il faut ainsi avoir des *process* de maîtrise des données qu'on utilise et qu'on rediffuse. Ensuite vient l'**agilité**, une capacité à agir vite, à être réactifs et à évoluer. Enfin, vient la **partie intelligence** et toute la partie outil, architecture et valorisation qu'on va faire des données. Cette massification importante des données crée **plus de bruit que de visibilité**. On a néanmoins les savoir-faire et capacités de rendre la donnée de plus en plus intelligible par sa **qualification** (métadonnée, etc...) et par la **mise en scène de l'information**, préparée pour être intelligible via des API, des interfaces d'interrogation et de visualisation. Quelques mots-clés semblent importants pour apporter de la confiance et une bonne chaîne de diffusion à l'information. La **sécurité informatique** est primordiale et est aujourd'hui au cœur de tout projet autour de la *data*. Ce sont évidemment les données à caractère personnel qui doivent être managées dans le respect de la réglementation (CNIL, législation Lemaire). Ensuite, le travail sur la qualité de la donnée doit être systématique, la donnée doit être une **donnée de confiance**, c'est-à-dire **de qualité, complète, compréhensible**, et surtout **unitaire**, sans répliquations. La partie **valorisation** consiste à donner du sens à l'information. Les 800 à 900 applications à gérer ne correspondent pas à 800 à 900 jeux de données de même valeur. Certaines **données sont dites de référence**, sont des données-clés qui doivent être des référentiels et gisements uniques. Ensuite existent des **données annexes**, de niveau secondaire, plus ou moins opérationnelles. Le **croisement des données**, de la donnée brute à la donnée enrichie est un point très important. La **donnée brute doit être disponible** pour ceux, ayant un certain niveau de compétence, qui ont besoin de l'exploiter. La partie **agrégation permet la réutilisation** dite courante. Nous constatons aujourd'hui que nous ne pouvons pas nous passer d'un **complément de nos données propres**, gérées en interne, par des **données externes**. Les technologies sont prêtes pour nous accompagner sur ce cheminement de l'*open data* mais l'**organisation** est très importante. La donnée est désormais un bien commun, les métiers sont responsables de leurs données, de leur production jusqu'à leur diffusion et s'appuient sur des moyens informatiques. Toute une série de **responsabilités et d'acteurs** entrent maintenant en jeu dans le cycle de vie d'une donnée : des propriétaires de données, des *chief officers*, des gens responsables des bonnes pratiques.

## A. PASSOT

Je suis ici au titre du C2D, le conseil de développement de la métropole de Bordeaux, réunissant une centaine de membres, représentants de la société civile. J'ai participé à un groupe de travail d'une quinzaine de membres, fin 2015-début 2016, qui se poursuit dans ses actions. C'était une **saisine de la métropole sur les données publiques et**

**l'usage citoyen.** Nous sommes non-experts et non-spécialistes des sujets qui nous sont confiés, que l'on doit commencer, dans une première phase, par s'appropriier, par des réunions régulières, des auditions de spécialistes, des élus, des associations, des gens qui ont des choses à partager, afin d'acquérir un niveau de connaissance de notre sujet qui nous permette ensuite de **faire des propositions.** De nombreux **débats** ont animé ce groupe de gens d'horizons très différents, sur la **défiance, la dédiablement des données, leur origine, leur utilisation,** etc... À l'issue, nous avons donc travaillé plutôt sur les données disponibles. Nous avons aussi constaté que l'*open data* n'était pas une fin en soi mais un point de départ où tout est à créer. Nous nous sommes beaucoup posé **la question du bon usage, de la dédiablement, du danger.** Nous avons noté tout un mythe sur la donnée personnelle : que donnons-nous, que savons-nous de nous, quelles traces laissons-nous... Tous ces débats ont donné naissance à une **dizaine de recommandations,** globalement classées en trois groupes : tout d'abord, des choses qui touchent plutôt à **l'identification et à la gouvernance,** c'est-à-dire l'identification de sources de données et puis une gouvernance, sorte de conseil local de celles-ci ; ensuite, des données plus au niveau de la **sensibilisation ou de la compréhension,** qui passeraient plus par de l'information, que ce soit à destination de nos membres, des élus, des membres de la société civile, associations, etc... qui pourraient comprendre et savoir ce qui est disponible ; enfin, une **phase d'expérimentation,** dans laquelle on va entrer pour partie, dont un des usages proposé est d'illustrer ce travail, à la rentrée, par un hackathon. L'idée est de constituer des groupes, de type associations, qui se manifesteraient par un appel à manifestation d'intérêt ou qu'on irait solliciter, qui travailleraient avec des spécialistes de l'usage de l'*open data*, parce qu'il faut avoir un certain nombre de compétences, avec l'éventualité de suggérer des données complémentaires qui pourraient être libérées ponctuellement ou créées, et **voir ce qu'on arriverait à produire sur des petits collectifs citoyens,** dans des usages un peu originaux, très rapides et en mode très dynamique de ces données. Nous sommes dans les étapes d'organisation de cet événement, qui sera à suivre sur ce qu'on arrivera à en créer et l'intérêt que ça va susciter auprès des acteurs.

## P. BOUCHERON

Nous progressons dans cette réflexion qui fait désormais porter l'accent, dans la *smart city*, sur la **cité.** La question n'est pas de savoir de quelle intelligence ou intelligibilité la mise en réseau des données est l'objet et la nécessité mais si la *smart-city* est si smart que ça. Est-elle vraiment une cité, au sens où nous aurions moins à parler de l'espace public que du bien commun et de sa mise en commun, avec la nécessité de politiser la question, afin de prendre la mesure de la **mutation anthropologique silencieuse** mais foudroyante qui attend nos vies, le **gouvernement par le nombre,** comme l'appelle A. SUPIOT. Il ne faut s'étonner de la défiance, ce qui me frappe est plutôt le niveau d'acceptation de quelque chose d'historiquement aussi bouleversant. Concernant ce mot de défiance, les théoriciens du politique semblent aujourd'hui déterminer une sorte d'étagement entre la confiance, la méfiance et la défiance, qui pourrait nous inspirer pour déterminer ce que peut être un bon gouvernement du nombre. Il n'y a aucune raison qu'on vous l'accorde de la confiance. C'est un système ancien de pouvoir qui réclame la confiance. **On n'a pas à donner sa confiance au pouvoir.** Tout au mieux peut-on **éviter la défiance,** ce moment de désenchantement proprement incontrôlable, et irréversible. Nous sommes dans un **état constant de méfiance** qui est le **cadre ordinaire de la relation politique.** Nous devons être méfiants, ce qui signifie « ça va pour cette fois, ça je l'accepte ». Parfois, notamment dans le monde de l'entreprise, on réclame une vision enchantée, du pouvoir ou de l'autorité en réclamant la confiance. Il est étonnant que ne soit pas plus partagée socialement la méfiance envers ces entreprises de gouvernement des données. Il ne faut ni s'en étonner, ni s'en indigner, mais **travailler démocratiquement** avec elle.

A. PASSOT : La méfiance ou la défiance ne sont **pas nécessairement à l'endroit elles mériteraient d'être.** On entend souvent des réactions très fortes sur des éléments qui ne sont pas d'une extrême intrusion. Dans mon entreprise nous gérons des problèmes de fidélisation, avec des gens qui font la démarche volontaire de s'inscrire dans un programme de fidélité par lequel ils reçoivent des offres promotionnelles liées à leur comportement d'achat. Régulièrement, des journalistes en parlent, avec des termes comme « les gens sont traqués », « fliqués à vie », juste parce qu'on sait que vous avez acheté un paquet de lessive. À côté de ça, il y a peu de réactions sur de **la donnée qu'on partage sans le comprendre,** notamment sur les GAFAs. Quand on lit les conditions d'utilisation que l'on a acceptées de ces entreprises,

on n'est plus propriétaire de rien, on leur permet même d'activer notre micro quand ils le souhaitent... C'est effrayant et relativement occulté dans les médias. Je trouve plus inquiétant d'entendre les présidents des GAFAs envisager de se présenter aux élections présidentielles américaines, parce qu'on leur donne de façon aveugle des données que l'on n'accepte même pas de donner à un gouvernement démocratique que l'on est sensé avoir choisi.

A. BURET : La confiance évoquée précédemment est une **confiance dans les processus mis en œuvre**, dans notre capacité à être clairs et honnêtes sur ce qu'on produit et diffuse des données publiques, celles produites par l'administration, ce qui est aujourd'hui **très cadrée par la législation**. La loi Lemaire impose que tout algorithme qui traite d'une donnée personnelle soit, demain (le décret n'est pas encore passé), rendu public, c'est-à-dire que l'ayant-droit doit pouvoir **connaître les traitements faits de la donnée qu'il a remis**. Nous avons aussi des pare-feux : les comptes utilisateurs sont séparés par grandes familles de services publics, le recoupement d'informations entre familles d'utilisateurs étant strictement interdit. Nous sommes contrôlés et devons nous justifier. L'encadrement formel qui existait se renforce. Pour les contrevenants, le montant d'amende maximum de la CNIL vient de passer de 150 000 à 3 millions d'euros. Mais, effectivement, ça ne garantit néanmoins pas la confiance.

### Questions-réponses avec la salle

**Comment ne saisissez-vous pas pourquoi on serait inquiets des informations que l'on donne. Vous semblez vous mettre à l'écart des GAFAs mais vous utilisez les mêmes stratégies et outils marketing. Tout le monde n'est pas conscient que vous savez exactement ce qu'on consomme. De plus, ça vous sert de savoir ce qu'on a acheté, quand, combien de fois, sinon vous ne le feriez pas. Je ne crois pas à cette bienveillance de la donnée.**

A. PASSOT : Je comprends la méfiance, je dis juste qu'elle est très forte pour des éléments qui personnellement me paraissent moins intrusifs. Nous avons tous des applications de santé préinstallées sur smartphone qui vont regarder combien j'ai monté d'étages, si j'ai marché, et dans lesquelles je peux renseigner d'autres choses, comme mon groupe sanguin, mes traitements médicaux, etc... On est finalement plus méfiant aujourd'hui pour partager ses données de santé dans le cadre du dossier patient avec son médecin, son pharmacien, alors qu'on **accepte de les donner sur des serveurs**, alors qu'on ne comprend pas où les données partent et à quoi elles servent. Je comprends la méfiance, mais je trouve qu'on ne la positionne pas forcément là où, me semble-t-il, il y a le plus de danger.

P. BOUCHERON : Cela rejoint un thème un peu lancinant, celui du **gouvernement de la peur**. Dans *Le Léviathan*, T. HOBBS écrit qu'un souverain est celui qui désigne le danger. On sent une inquiétude diffuse mais on ne s'accorde pas sur la provenance du danger. D'une manière générale, on rejoint là ce qu'on pourrait appeler une **politique des sciences sociales**, qui n'est pas de réorienter la méfiance mais de **rendre visible l'ensemble des dangers potentiels**. Ce ne sont pas là les sciences sociales contre l'entreprise ou contre la puissance publique mais une manière de **se rendre responsable de notre environnement commun**, c'est pourquoi la discussion est nécessaire.

### La réplique citoyenne

#### V. BERGEOT

Entrepreneur salarié dans une coopérative, Coop'alpha, je développe une activité autour des numérique et cultures libres, en particulier autour des données ouvertes, avec un collectif, Tiers-Libres, et la cartographie basée sur *Open Street Map*. Je vais parler d'*Open Street Map* que j'ai découvert comme contributeur. Nous travaillons avec le département de la Gironde dans sa politique de données ouvertes sur l'accompagnement des agents et de directions sur des projets autour des données. On attache beaucoup de choses à l'**open data**, sans doute liées à des déceptions, parce qu'on s'attendait à plus de réalisations à partir des données libérées. Il existe, en France, deux types de licences en données ouvertes. L'une est la **licence ouverte** qui cite des sources et dit la base de données, dont vous

faites ensuite ce que vous voulez, ce qui peut poser la question qu'elles soient accaparées par des GAFAs. L'autre type concerne des **licences dites virales**, type ODBL (*Open Database License*) : vous êtes obligés, si vous modifiez cette donnée, de la remettre en licence ODBL, la donnée ne peut être appropriée. Si Google ne s'est pas approprié l'ensemble des données d'*Open Street Map*, c'est parce qu'il serait obligé de libérer ensuite ses propres données.

**Open Street Map est une base de données cartographique** née en Angleterre en 2004. La donnée produite par l'équivalent de l'IGN anglaise n'était pas utilisable par le public. Tout a commencé avec un GPS, une page blanche et un informaticien. Toutes les **données ont été construites** au départ depuis une page blanche, puis des **données de collectivités** sont arrivées par la suite et l'Europe a libéré les siennes qui ont pu également être intégrées. Aujourd'hui, *Open Street Map* représente plus de 4 milliards d'objets cartographiques, 4 000 personnes qui travaillent quotidiennement, quelques centaines de milliers mensuellement. Un million de nouveaux points cartographiques sont créés chaque jour. On trace de la voirie, du bâtiment, des commerces, on a des éléments sur l'accessibilité, l'incendie, etc... En fonction de ses envies, on peut contribuer sur des thématiques données. Une **communauté** existe, qui échange par mail, afin d'adapter les données et permettre de se mettre d'accord au niveau international sur la manière de décrire un objet. Avec la base de données cartographique, on peut faire des **cartes thématiques** (pistes cyclables, etc...) et **adapter les données** comme on le souhaite (types de bières pression du bar voisin, etc...). La question de la méfiance sur la qualité de la donnée, dans *Open Street Map*, est aussi une des méfiances mal placées. Quand, sur des lieux, on n'a pas de données, vaut-il mieux avoir des données sur lesquelles on peut être critiques mais que l'on peut modifier ou améliorer, ou pas de données du tout ?

En matière de circulation, trois points me semblent vraiment importants. D'abord, **tout le monde peut se servir de la licence des données ODBL**, la réutiliser, à condition de citer les contributeurs *Open Street Map*, et si cette base de données est modifiée, de remettre la base de données dans la même licence. Ensuite, **la modération se fait a posteriori**, ce qui fait souvent très mal puisque chaque modification apparaît, la modération n'arrivant que par la suite. En outre, il existe une communauté de contributeurs qui permet une **gouvernance de la donnée** dans *Open Street Map*, au niveau international, mais aussi, national, local. Enfin, dans le monde, il existe plein d'endroits où les gens ne sont pas sur la carte, à l'origine de projets cartographiques de type **missing maps**, **Mapathon**. Beaucoup de projets portent aussi sur la **cartographie basée sur des photos aériennes** de zones du monde qui ne sont pas du tout cartographiées, en particulier suite à des situations de catastrophes naturelles, permettant ensuite aux structures sur place d'avoir des GPS à jour puisqu'elles ont des données à jour, qui sont modifiées directement après : Haïti, Philippines, Népal, etc...

## S. MACHEFER

Je contribue à Wikipédia depuis 2004. Les projets Wikimedia sont des projets libres, au sens où on est libre de les modifier mais aussi au sens de la **licence contractive** qui définit ce qu'on peut faire avec ses contenus. La licence principalement utilisée, Creative Commons by SA (CC-BY-SA), se dissémine puisque pour utiliser les contenus de Wikipédia il est obligatoire de préciser la même licence. La récupération de données fut longtemps problématique. L'*open data* datant de 2011 (Wikipédia avait 10 ans), beaucoup de contenu avait déjà été créé dans une sorte de désobéissance civile par des gens qui avaient récupéré des données de l'IGN, des codes INSEE... Aujourd'hui, on rencontre de nouveaux problèmes comme la **confiance dans les données** mais aussi leur **fraîcheur**. Par exemple, les pages Wikipédia des monuments historiques français sont plus à jour que la base Mérimée du ministère de la culture, aujourd'hui disponible en *open data*, car les Wikipédiens dépouillent le JO et analysent, commune par commune, département par département, les nouveaux monuments historiques, pour créer des contenus. Cette fraîcheur des données de Wikipédia est un de ses gros avantages. Wikipédia a vocation à construire une encyclopédie et non à exploiter de la donnée brute. On va donc **synthétiser des travaux faits à partir de ces données brutes**.

Le projet Wikidata a pour but de s'inscrire dans un développement qu'on a appelé **web sémantique**, **web 3.0** ou **web de données**. On structure la donnée et on crée des liens qualifiés entre les contenus disponibles sur Internet. Les technologies nécessaires d'information existent, comme le langage SPARQL qui permet de **lancer une requête à travers plusieurs entrepôts de données et de récupérer de la donnée structurée**. Wikidata a pour objectif de

devenir un pivot de ce web de données. Faire du travail collaboratif, décrire des choses, créer des bases de données, sont ce qu'on fait depuis 15 ans dans les projets de la fondation Wikimedia. On développe ainsi une plateforme permettant de décrire des entités. Aujourd'hui, sur Wikidata, 25 ou 30 millions d'entités sont décrites (personnes, lieux...), avec des **liens à l'intérieur de cette base** permettant de rebondir vers autre chose. L'idée est de pouvoir utiliser sous Wikipédia (290 versions linguistiques) une **information mise à jour à un seul endroit**. Il suffira qu'une personne fasse la modification et elle se répercutera sur toutes les wiki ayant décidé d'utiliser cette information de source. Le but est aussi d'intervenir comme pivot pour faire le lien avec d'autres bases. La notice de P. BOUCHERON sur Wikidata montre 13 identifiants (BNF, Bibliothèque du Vatican, bibliothèques universitaires...), parce que des gens ont construit des équivalences et jugé que, sur cette fiche Wikidata, il était intéressant d'ajouter telle propriété. Quand Wikidata s'est mis en place, les échanges furent assez longs pour réfléchir à la licence. La solution retenue est d'utiliser la licence Creative Commons Zero (CC0) qui **autorise tous les usages, sans même citer la source de données**. L'idée est de ne pas mettre de freins, en laissant de côté les GAFAs, à tout utilisateur qui voudrait réutiliser les contenus, pour éviter les problèmes de compatibilité de licences et pour favoriser l'utilisation. La contrepartie est une **limitation en termes de réutilisation, d'ingestion des données** dans Wikidata, puisque peu de données existent aujourd'hui en CC0. En bibliothèque, quelques bases existent, comme Europeana au niveau européen, qui travaille en CC0 parce qu'ils ont considérés de la même manière que leur intérêt était de diffuser les métadonnées pour que les gens aient connaissance des contenus. Sur Wikidata, on est néanmoins contraint par cette question-là, le développement se fait donc principalement par l'apport de contenu manuel.

### P. BOUCHERON

Quand vous dites lever des enclosures, vous faites allusion à l'idée, en partie recomposée par l'histoire, de **cette idée qui nous est commune qu'il vaut mieux une société ouverte que fermée**. On assimile alors effectivement votre démarche à ce qui peut nous libérer. J'aime cette idée du retour de la carte et de l'imaginaire géographique, de rendre visible ce qui n'est pas représenté, c'est-à-dire non seulement d'**aller dans les blancs de la carte** mais aussi, avec un écrivain et géographe comme E. RUBEN, dans les **ruines de la carte**, parce que les endroits non cartographiés sont ceux qui ont été politiquement fracassés. Le conflit politique aujourd'hui, ou la lutte, ou le débat, sont des conflits, luttes et débats de reconnaissance. Il s'agit de **faire reconnaître ce qui n'accède pas à la reconnaissance**.

Vous avez parlé de déception au moment où on libère les données. G. DELEUZE avait expliqué qu'il existait un **idéal démocratique de la révélation** et qu'il suffira de révéler la réalité du monde pour que ce soit un **point de soulèvement**, au sens propre. Les gens comprendront et seront libérés. Ça ne s'est pas exactement passé ainsi. Le mouvement Wikileaks a jeté en prison ceux qui révélaient les informations et non ceux qu'elles visaient. G. DELEUZE a dit que des **pouvoirs se cachent** et gouvernement dans le fait qu'ils se cachent. Plus nombreux encore sont les **pouvoirs obscènes** qui montrent tout ce qui fait que plus rien n'est à révéler. Nous en avons un exemple aux États-Unis. Ainsi a été **déjoué cet espoir politique de la révélation des données**. Des villes, aux États-Unis, détruisent leurs fichiers afin qu'ils ne soient pas utilisés, en particulier les fichiers de provenance des citoyens américains. Dans un campus américains, les étrangers n'ont pas été accueillis, on est allé les chercher, c'est l'intelligence de la politique de l'université américaine. Ces gens-là, actuellement, ne reviennent plus chez eux parce qu'ils ont peur de ne pas pouvoir rentrer aux États-Unis. Les universités américaines bloquent désormais leurs données. **Certaines résistances ne passent pas par la libération**, même des données, ce qui heurte tout notre imaginaire politique, toutes nos espérances.

V. BERGEOT : Au même moment, une des premières décisions du gouvernement américain fut de retirer l'ensemble des données ouvertes sur la Maison Blanche. Quelqu'un les avait déjà téléchargées, elles sont de nouveau à disposition...

### Questions-réponses avec la salle

L'enjeu mis en lumière par P. BOUCHERON montre que les data sont un objet risqué dont on parle et dont on fait quelque chose. Comment ces débats éthiques, de choix, de faire, de ne pas faire, se posent dans vos collectifs ?

### Comment s'opère les choix, en particulier quand il n'y a pas d'expression démocratique, comment se fonde la présence des citoyens dans le choix des questions qui sont posées, des données qu'on collecte ?

S. MACHEFER : Wikipédia est une communauté regroupant pléthore de membres différents, représentant la couverture globale des citoyens, avec des points de vue très différents, tout en essayant de travailler avec le **consensus**, ce qui demande beaucoup de **discussions** pour les grandes décisions. Wikipédia contient 1 800 000 articles en français. Chaque choix ou intégration de sources n'est pas discuté. Les contributeurs utilisent les sources qui leur semblent pertinentes. À ma connaissance, aucune source *open data* utilisée n'aurait posé problème.

V. BERGEOT : Le choix se discute beaucoup mais parfois se fait sans discussion. Après, des *process* sont mis, la proposition d'un nouveau mot-clé sur le Wiki, qui va être plus ou moins voté après des discussions, etc... **Des process existent**, mais à un moment **on fait**, et on voit si ça prend. Les décisions prises ne sont pas définitives. Ça me fait penser au titre d'un livre, *La cathédrale du bazar* d'É. RAYMOND : on a un bel objet, d'un beau monument, avec dessous quelque chose qui part un peu partout sans qu'on sache vraiment comment. C'est de plus, dans le cas d'*Open Street Map*, un objet qui commence à être étudié en termes de recherche. On ne sait pas trop comment, parce qu'on n'a pas encore beaucoup de recul là-dessus, **mais ça fonctionne**.

M. DUFEAL : **Peut-être que la cartographie indoor permettrait de répondre à la question. Il y a quelques mois on a organisé avec V. BERGEOT et une collègue de l'INRIA, une cartoparty, entre l'INRIA et l'UBM. L'idée était de déambuler sur le trajet entre nos deux universités et de faire, avec les étudiants, un relevé de points d'intérêt (accessibilité, patrimoine, pistes cyclables, commerces, etc...).** On avait proposé aux étudiants de travailler aussi le volet *indoor*, de faire remonter aussi la cartographie de l'intérieur des bâtiments. **Ça a créé beaucoup de réticences chez les étudiants qui se sont demandés si ça ne posait pas de problèmes en matière de sécurité, d'accès à l'information, pour des terroristes, un attentat, etc...**

V. BERGEOT : C'est un débat assez récurrent. Dans ce cas-là, on ne cartographierait pourtant que les espaces accessibles à tous. Imaginer qu'un terroriste va se servir de la donnée dans *Open Street Map* pour préparer son attaque est une **défiance poussée très loin**. On imagine de potentiels scénari catastrophes pour dire qu'on ne va rien faire alors que ça pourrait servir beaucoup, y compris pour l'évacuation des lieux. On voit beaucoup le négatif. Faisons des équilibres aussi ! N'importe qui pourrait arriver jusqu'ici s'il en avait envie. Nous sommes dans un espace privé/public, mais qui est d'accès public et qui ainsi peut être cartographié assez facilement. Mais ça fait peur.

**Ces projets sont énormes, à des stades de maturité assez importants par rapport à des petits projets de start-up démarrant. Quels sont les enjeux à venir : la technique, les volumes de données, la structuration, les contenus, la modération, les zones manquantes ? Ou est-ce financier, pour que les projets continuent à se développer ?**

S. MACHEFER : Pour Wikipédia, les enjeux concernent le développement de la communauté, ou, *a minima*, son maintien, parce que les publics et les envies de contribution vont changer. En 2004, tout était à peu près à faire, il n'était pas compliqué de créer un article et toutes les bonnes volontés étaient les bienvenues. Aujourd'hui Wikipédia a une telle visibilité que des gens viennent constamment pour vandaliser et sont donc accueillis négativement. La personne qui vient pour contribuer et est de bonne foi mais qui ne connaît pas tous les codes de bonnes pratiques risque d'être rejetée, parce que les personnes qui contrôlent les modifications ont vu 200 modifications négatives avant. L'enjeu est ainsi d'arriver à **maintenir une communauté active**. Aujourd'hui la communauté francophone est stabilisée, avec environ 5 000 contributeurs par mois. Un autre enjeu, plus complexe, est d'avoir **une représentativité des contributeurs** qui soit la représentativité du monde. Aujourd'hui nombre de gens qui n'ont pas voix au chapitre sur Wikipédia. L'exemple **occidental** est un des problèmes, l'autre est la **question du genre** avec seulement 15% de femmes qui contribuent. Des actions sont menées en ce sens. Des gens compétents s'occupent des autres enjeux, techniques ou financiers. En termes de structure, Wikipédia, outre les contributeurs bénévoles, a une **fondation**

**américaine avec 200 salariés** s'occupant de ce qui est juridique, communication, levée de fonds, et technique.

V. BERGEOT : L'un des enjeux les plus importants dans *Open Street Map* est de maintenir la vie et la fraîcheur des données, en maintenant un large volet de contributeurs partout. Sur les questions financières et techniques se créent de plus en plus de conventions avec des collectivités, des universités, et ce qui est appelé les *chapter*, les relais locaux, ce qui permet, par la mise à disposition de serveurs, de relayer tout ce qui est porté par la fondation *OpenStreetMap* et qui assure, à travers quelques millions de dons, la possibilité d'avoir des serveurs à disposition, etc...

**Lors d'une conférence, vous êtes parti de la définition de Wikipédia de la catastrophe. Vous avez devant vous deux représentants du phénomène Wiki, ces applications collaboratives permettant à tout un chacun d'intervenir dans le champ du savoir. Quel regard jetez-vous sur cette manière d'appropriation du savoir, de vulgarisation, qui remet en cause un fonctionnement *ex cathedra*, qui a longtemps été celui de l'historien, du savant ?**

P. BOUCHERON : Je faisais allusion à l'article « catastrophe de Fukushima », systématiquement modéré, et seulement sur le Wikipédia français, en « accident nucléaire de Fukushima ». Fukushima est dans le monde entier une catastrophe, sauf en France, pays nucléaire, où ça reste un « accident nucléaire ». C'est une manière de répondre. Je suis un utilisateur pervers de Wikipédia, j'y cherche les à-côtés, parce que c'est une encyclopédie participative, dans laquelle je ne vais pas apprendre grand-chose dans l'article « Jeanne d'Arc » par exemple, mais, en revanche, je vais l'utiliser pour savoir ce qu'on en dit. Je pense que Wikipédia est d'abord un **sismographe du contemporain**, une extraordinaire source en temps réel pour voir arriver les préoccupations, les hantises, les intérêts... Que le projet encyclopédique soit réapproprié socialement me réjouit. C'est dans l'esprit même de l'encyclopédie que **d'échapper à ceux qui veulent l'enfermer dans un cadre d'expertise**.

J'avais commencé sur la notion d'échange qui pouvait être inégal. Au regard de l'histoire, la « puissance de feu » de Google n'a pas d'équivalent, je ne crois pas qu'à un moment donné on ait été soumis à une domination aussi asymétrique. La BNF, forte de son histoire et de son prestige tente de ne pas se faire voler par Google ses données (ses livres) mais n'y résiste pas. Restaurer une forme d'échange ne peut sans doute pas se faire du point de vue de la production mais du point de vue de l'usage. On peut décider de switcher *Google Maps* au profit d'*OpenStreetMap*. Et on le fera. **Du point de vue de la production, la symétrie est irrattrapable, mais du point de vue de l'usage... ce n'est pas perdu, et de loin.**



### Contexte

Atelier de discussion avec des doctorants  
Cap sciences, 17 mars 2017

### Objectif

Présenter à P. BOUCHERON des interventions en lien avec des thèses en cours, issues de disciplines différentes, évoquant diverses problématiques du projet urbain.

**Nathalie CROUZIER-ROLAND**, Université Bordeaux Montaigne, Labex LaScArBx, UMR 5607 Ausonius, doctorante en histoire médiévale sous la direction de Fr. BOUTOUILLE commence par aborder les *Mémoires écrites et politiques documentaires dans les villes de l'Aquitaine anglaise (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*.

### Intervenants



**Gabrielle RICHARD**, SYSTRA, doctorante en architecture et urbanisme, évoque l'intégration urbaine des infrastructures aériennes de transport.

**Charles DE GODOY LESKI**, Université de Bordeaux, IRSTEA, doctorant en sociologie, intervient sur les *Gouvernance adaptative et changements globaux dans Bordeaux Métropole : un territoire estuarien en devenir ?*

**Caroline CHABOT**, Université de Bordeaux, Laboratoires PAVE France et MADE Brésil, doctorante en sociologie sous la direction de G. TAPIE et C. DE ARAUJO LIMA, termine cette discussion par le thème *Favelas contre méga-événements : impacts spatiaux et sociaux-environnementaux. Les cas de Rio de Janeiro et de Curitiba (Brésil)*.

## Mémoires écrites et politiques documentaires dans les villes de l'Aquitaine anglaise (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

### N. CROUZIER-ROLAND

L'écrit médiéval urbain est devenu objet d'étude en lui-même, et non plus seulement source historique sur les sociétés qui en furent les auteurs. Épousant cette approche, je mène une étude globale sur les fonds d'archives de plusieurs villes de l'Aquitaine des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles afin de comprendre **la manière dont se constituèrent leurs fonds municipaux**, notamment en s'attachant au traitement des actes émis par la chancellerie du roi d'Angleterre, exprimant le lien entre communes et Couronne. L'objectif est également, par une démarche comparatiste, d'**éclairer les politiques documentaires** menées par ces villes, à travers la variété de leurs fonctions et formes.

Les collectivités urbaines représentèrent, à la fin du Moyen Âge, une nouvelle génération de seigneuries qui émergea puis s'affirma, devenant rapidement un des maillons incontournables de l'architecture des pouvoirs. De nombreuses municipalités **conservèrent leurs fonds documentaires**. Les réponses apportées aux problèmes posés par ces pratiques (archivage, sélection...) méritent d'être décelées et comparées. Au-delà des formes de pratiques de pouvoir par l'écrit que révèlent ces fonds, il s'agit de comprendre comment ces institutions récentes utilisèrent ces écrits **pour élaborer leur propre memoria, pour légitimer leur domination** sur un territoire ou des hommes. Les villes de l'Aquitaine restées sous la domination des rois d'Angleterre de 1154 à 1453 offrent divers cas de figures, usant de **fictionnements mémoriels** ou provoquant une **sédimentation mémorielle** par l'enregistrement d'actes des pouvoirs royaux soulignant l'existence de relations privilégiées avec ceux-ci. En comparant les actes conservés dans ces fonds avec ceux qu'émit la chancellerie anglaise, certaines stratégies développées via l'écrit par les autorités municipales afin d'atteindre ces objectifs mémoriels peuvent être mises en exergue. Cette thèse s'attache à l'étude des fonds de

Bordeaux, Blaye, Bourg, Cadillac, Castillon, Libourne, Rions, Saint-Émilion, Saint-Macaire. Depuis les travaux de M. CLANCHY, l'écrit est désormais envisagé comme une **technologie répondant à des besoins concrets dans le domaine de l'administration médiévale**. En France, les questionnements sur l'écrit médiéval s'intéressèrent surtout aux cartulaires, notamment depuis la table ronde organisée en 1991 par l'École nationale des chartes. L'étude des chartriers laïcs n'a pas bénéficié d'autant d'intérêt, bien que les travaux de P. CHASTANG sur les fonds municipaux de Montpellier prouvent tout le potentiel de ce champ. Quant à l'étude des politiques documentaires et de la *memoria* des villes médiévales, l'Aquitaine est un terrain de choix, à la confluence de l'influence anglaise liée au rôle des monarques Plantagenêts à l'origine de **nouvelles techniques de gouvernement par l'écrit**, et de la **diffusion du notariat**, né dans les villes de l'Italie communale pour se diffuser ensuite vers le Midi de la France, conjointement au **renouveau du droit romain**. Nombre de ces villes présentent des pratiques intéressantes : réalisation de cartulaires à Bordeaux et Libourne, de chartriers à Saint-Émilion ou Cadillac, etc... La démarche comparatiste avec les actes de la chancellerie anglaise permettra de discerner les **tris opérés** et les documents écartés ou valorisés. De plus, ces travaux apporteront des éléments à la réflexion sur le gouvernement à distance en tant qu'étape importante du processus de « genèse médiévale de l'état moderne », cher à J. Ph. GENÉT.

Cette première année de thèse est consacrée à l'élaboration du corpus, initialement estimé à 250 documents, ce qui s'avère désormais sous-évalué. Certains fonds s'avèrent très riches (Cadillac, Blaye). Est également programmé le repérage des actes royaux et de leurs doubles dans les Rôles gascons. Sera ensuite poursuivi ce recollement et réalisé l'examen codicologique des cartulaires municipaux de Bordeaux. Je n'ai encore ni abordé Bordeaux, ni la démarche comparatiste. Se dégagent néanmoins déjà **des différences de pratiques de conservation** entre certains fonds. Libourne et Bordeaux ont élaboré **des cartulaires sous la forme de recueils reliés**. Un cartulaire est « un recueil de copies de ses propres documents, établi par une personne physique ou morale, qui, dans un volume ou plus rarement dans un rouleau, transcrit ou fait transcrire intégralement ou parfois en extraits, des titres relatifs à ses biens et à ses droits et des documents concernant son histoire ou son administration, pour en assurer la conservation et en faciliter la consultation ». L'étude codicologique et textuelle de celui de Libourne a éclairé les **motivations très politiques et mémorielles** d'une communauté encore attachée à la période anglaise, de montrer les **revendications identitaires** des libournais et **les tensions avec Bordeaux** dont ils refusaient la suprématie. Elle interroge aussi sur le grand nombre de copies d'actes royaux anglais dans ce recueil en regard du faible nombre d'originaux conservés. Saint-Macaire m'a offert une superbe surprise avec ce qui semble être un **cartulaire sous forme de rouleau**, dont je dois vérifier la nature. S'il en est un, au moins un tiers des communes étudiées auraient choisi cette forme de conservation de leurs actes. Enfin, pour l'ensemble des fonds actuellement inventoriés, les **originaux semblent peu fréquents**, et hormis à Libourne, peu de chartes ont été conservées de la période anglaise. Beaucoup plus datent de l'immédiat après-guerre de Cent ans. Ces premières observations restent néanmoins à confirmer ou infirmer lorsque le corpus sera entièrement constitué et étudié.

Il s'avère très **difficile d'appréhender la question des pratiques de conservation strictement matérielle** des archives, faute de documents, hormis à Libourne où des textes postérieurs mentionnent leur dépôt dans une tour de la maison de ville, sans préciser néanmoins les conditions de stockage ou de tri. De même, les inventaires médiévaux des archives dans ces fonds sont très rares. Concernant l'aspect mémoriel, Libourne semble, à ce stade, la seule ville « satellite » de Bordeaux à avoir apporté autant de soin à la réalisation et conservation de son cartulaire et de ses chartes. Les autres documents observés sont peu ou pas enluminés et souvent fort mal conservés. Qu'en penser ? Saint-Émilion et Bourg ont conservé de **nombreux sceaux** : est-ce lié à de bonnes conditions de conservations des chartes ou à une attention particulière apportée à ces sceaux ? Ces recherches s'avèrent prometteuses sous bien des aspects mais de nombreuses interrogations restent en attente d'éléments de réponse.

## P. BOUCHERON

Ce n'est pas propre à l'histoire médiévale mais à l'histoire tout court, l'évolution générale tend à considérer les sources non pas comme ce qui advient de manière plus ou moins miraculeuse qu'on exploiterait pour leur faire dire autre chose mais comme **des objets même de la recherche**. Dès lors, tout ce qui était subreptice, les conditions de consultation, de conservation, de production documentaire, deviennent l'enjeu même du sujet. Vous avez défini le

cadre problématique et historiographique du sujet (CLANCHY, CHASTANG...). Connaissez-vous les travaux de T. DE HEMPTINNE sur les chancelleries urbaines ? Elle a engagé une réflexion globale sur les chancelleries urbaines dans cette perspective, qui est vôtre, d'essayer de **trouver des indices, soit discrets, soit matériels**, du rapport qu'on a avec la conservation et la consultation. C'est vrai que, d'une certaine manière, il faut se méfier. L'historiographie italienne est précoce, et comme telle, elle est précocement tombée dans certains **pièges interprétatifs**. Le piège interprétatif est de croire que, par exemple, si un document est solennel, enluminé, alors il a une valeur d'usage qui est liée à la conservation majestueuse et monumentale, alors que **c'est plutôt fonctionnel**. Spontanément, on pourrait juger un document sur sa mine, mais ces valeurs-là ne sont pas distribuées de manière aussi schématique, et vous avez bien raison de vous interroger sur la question de ce que vous appelez les pratiques de conservation matérielle mais c'est très difficile, vous le savez, vous risquez d'être déçue. Il existe très peu d'archives des archives qui nous renseigneraient sur la manière dont on les produisait, conservait et consultait. **Les archives des archives, c'est la forme des archives elles-mêmes**. On peut reconstituer, à partir de leur forme ou de leur déformation, la manière dont les documents ont été utilisés. C'est très long et pénible. P. CHASTANG l'a un peu fait. V. THEIS, dans sa HDR, dans sources plus majestueuses, la pénitencerie, la chancellerie pontificale d'Avignon, a reconstitué la manière dont elles étaient travaillées à partir de signes dans les marges, de signe du classement. Concernant le cartulaire de Saint-Macaire, existe-t-il d'autres exemples de cartulaires enrôlés en France ?

N. CROUZIER-ROLAND : Je n'en connais aucun. Néanmoins, c'est inhérent à la définition du cartulaire, donc je dois creuser sa nature exacte.

P. BOUCHERON : Au Moyen Âge, il existe effectivement deux manières de conserver les documents : soit on les **enregistre**, c'est-à-dire qu'on les copie dans des registres qu'on peut ouvrir ou fermer, soit on les **enrôle**, c'est-à-dire qu'on les met dans des rouleaux. Spontanément, on dirait que le rouleau a une valeur plus cérémonielle, plus sacrée, mais ce n'est pas vrai. En Angleterre les rouleaux étaient au plafond et **on pouvait les tirer comme des rideaux**, ce qui est aussi pratique que de regarder un livre. Ce qui est intéressant aussi pour tous, c'est que quand on commence une thèse, on peut la faire en fonction de la bibliographie, et dès lors il y a un croît documentaire : vous pensiez avoir 250 documents, vous en avez beaucoup plus. Il faut partir de ce principe-là, qui est plutôt bon signe : **dès qu'on cherche, on trouve**, et on trouve ce que la bibliographie disait la main sur le cœur ne jamais exister. Dans la recherche, ce qui est un réjouissant est le travail qui paie immédiatement. Dès les premiers moments, on trouve des choses qui sont censées ne pas exister, ce qui amène à un moment, qui est à peu près le vôtre, celui d'une **révision déchirante des objectifs initiaux**, mais pour la bonne cause.

## L'intégration urbaine des infrastructures aériennes de transport

### G. RICHARD

Ces infrastructures s'intègrent de manière très complexe dans le tissu urbain. Dans les projets, on essaie d'intégrer du **viaduc**, moins cher que d'enterrer l'ensemble du système de transport, mais posant des **problèmes en termes d'acceptabilité** par la population. Les grands viaducs ont des **externalités négatives** qui étaient jusqu'ici considérées comme un mal nécessaire. Elles viennent du système de transport lui-même (pollution sonore, atmosphérique, vibrations) mais sont aussi liées à l'infrastructure (pollution visuelle, ombres portées, effet de coupure). Je travaille principalement sur cet **effet de coupure** dont les causes sont diverses : une **grande emprise monofonctionnelle** des infrastructures, peu cohérente avec le découpage des parcelles urbaines, mais aussi un **processus de conception en silo, non territorialisé** (elles sont censés s'implanter partout de la même manière), un **dialogue complexe** entre des acteurs divers aux logiques différentes, ce qui concerne surtout l'espace entre les stations, et enfin des **échelles de projet contrastées** (nationale ou territoriale pour les transports, locale pour le projet urbain). Ces infrastructures ont cependant aussi des **externalités positives**, dans ce qu'elles pourraient apporter à l'espace urbain et la population. Il existe des **appropriations spontanées des espaces résiduels** sous les infrastructures, comme des écoles de rue à

New Delhi, entre autres. Les villes et les aménageurs privés commencent à s'y intéresser et à y recréer du lien et des espaces de vie pour limiter les effets de frontière. À Issy-les-Moulineaux, le projet « les Arches » concerne un viaduc du XIX<sup>e</sup> siècle, réaménagé dans les années 2000. Un réaménagement *a posteriori* de ces espaces crée néanmoins des problèmes. L'architecte s'est confronté à **des problématiques importantes d'impact sur le viaduc**. Les structures habitables construites en dessous devaient en être complètement indépendantes afin de permettre la vérification de la structure, engendrant ainsi une perte de surface importante. Elles devaient aussi être démontables en 24h, en cas de problème. Ces réaménagements *a posteriori* sont fréquents, avec des contraintes constructives assez importantes. **Si on y réfléchissait au moment de la conception, les espaces pourraient être plus intégrés, plus intelligents**. Au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les premiers viaducs ont été conçus, la plupart des architectes les envisageaient comme des **constructions urbaines** impliquant l'utilisation des espaces résiduels. Progressivement, en raison de la **pensée fonctionnaliste**, les architectes ont délaissé ces viaducs au profit des ingénieurs, impliquant un changement de leur forme. Les **espaces résiduels sont alors restés impensés**. Aujourd'hui, on prend conscience des problématiques que ça a engendrées dans l'espace urbain et on réaménage ces dessous. La conception des viaducs ferroviaires aujourd'hui implique cependant la **prévalence d'une vision technique et monofonctionnelle**, avec une conception centrée sur la fonctionnalité du système de transport, une distinction nette des professions et la problématique de la réponse à des commandes spécifiques (coût réduit, rapidité, facilité de construction...) où l'on vend un produit. Dans ma thèse, j'essaie de **recontextualiser cette infrastructure**. Les grandes étapes d'une ligne de transport sont constituées d'abord d'études socio-économiques pour identifier les besoins, aboutissant au tracé d'un corridor de transport avec les positions des stations. Ensuite, on positionne le viaduc dans la voirie, le design de l'ouvrage et la morphologie urbaine précisant le tracé. Je propose de remettre des **études d'intégration**, de regarder les fonctions urbaines, la programmation urbaine autour du viaduc, pour finalement retransformer cette infrastructure afin qu'elle devienne **multifonctionnelle**, qu'elle serve au transport et à d'autres usages de la ville, publics ou privés, impliquant une **valorisation du foncier** et une **attractivité de l'espace urbain**. Les objectifs de la recherche sont de permettre à l'infrastructure aérienne de transport de **véhiculer à nouveau des valeurs positives** en contrebalançant ses défauts par de nouveaux atouts, de la transformer en un support d'urbanité, de réduire les effets de coupures et de valoriser le foncier résiduel. Pour les tronçons présentant un intérêt ou un risque particulier, on pourrait passer d'un objet monofonctionnel à un **objet multifonctionnel** et d'une conception *ex nihilo* à une **conception territorialisée adaptée à son contexte**. J'adopte une méthode comparatiste en travaillant sur des travaux en cours intégrant les prémices de cette pensée des espaces en dessous, afin d'identifier des grandes typologies théoriques de ces infrastructures mixtes et les paramètres leur permettant de voir le jour. L'objectif final est de **mettre au point des stratégies de projet** pour que des entreprises d'ingénierie comme SYSTRA adoptent plus la **vente de processus** que de produits, en travaillant avec le maître d'ouvrage pour réaliser des **infrastructures contextualisées, intégrées à l'espace urbain**, avec les problématiques de sites.

## P. BOUCHERON

Travailler sur des objets est toujours très fécond. Cela permet de valoriser quelque chose mais aussi de contrôler ses propres affects de chercheur par rapport à l'objet, parce qu'**une recherche est aussi une violence à un objet**. C'est plus difficile si cet objet est quelque chose que tout le monde s'accorde à trouver laid et qui est un impensé de la ville. Est-ce qu'a été mesuré l'attachement à ces infrastructures, une fois digérée la répulsion visuelle, fonctionnelle, d'usage ? Tout le monde n'est pas content quand on les détruit.

G. RICHARD : Actuellement, soit on réaménage, soit on détruit totalement ces viaduc pour faire des grands boulevards urbains, au moment où il existe un **changement de visions sur ces infrastructures**. Certains endroits les conservent pour des problématiques de transport. Parfois la greffe a pu prendre mais c'est rare, surtout en Europe.

P. BOUCHERON : Ou alors ceux qui s'en emparent sont des indésirables, insatisfaits de voir disparaître ce qui est un abri. À Paris, c'est évident. Donc, vous préconisez des processus davantage que des formes ?

G. RICHARD : Exactement, afin que le viaduc puisse servir à d'autres usages que le transport, en fonction des besoins du territoire dans lequel il s'intègre, et ce dès l'étape de la conception.

P. BOUCHERON : En anticipant la transformation sociale et spatiale qui pourrait avoir lieu... À un moment, on doit vous poser la **question du surcoût** ?

G. RICHARD : Surcoût, oui, mais peut-être aussi **partage du coût**, avec le promoteur immobilier qui va vouloir construire en dessous.

P. BOUCHERON : Vous pouvez le vendre en disant que c'est une opération blanche, qu'on vous détestera moins...

G. RICHARD : C'est en termes d'**acceptabilité** que ce peut être intéressant pour les autorités qui construisent ces viaducs, afin d'éviter la perte de temps et d'argent due à l'opposition aux projets. Ma thèse ne va pas transformer les externalités négatives qui existent mais peut en apporter de positives pour s'intégrer au mieux dans la ville. C'est plus difficile avec les viaducs récents, sous lesquels l'espace résiduels est restreint. C'est particulièrement intéressant dans des villes comme Tokyo, où l'espace manque et doit donc être très valorisé.

## Gouvernance adaptative et changements globaux dans Bordeaux Métropole : un territoire estuarien en devenir ?

### Ch. DE GODOY LESKI

La ville se doit d'être pensée en dehors de ses murs. Dans la réflexion menée sur la pression anthropique et les changements globaux, j'essaie de démontrer que territoires et villes devraient être analysés ensemble en raison de l'influence sur le système-terre des processus d'urbanisation croissants. La **métropolisation** est vue uniquement par la **concentration des fonctions** de commandement (culturelles, économiques, financières, administrative). Elle est aussi **porteuse d'une dynamique d'expansion**. Mes trois cas d'étude sur les relations d'interdépendance montrent que la métropole acquiert un foncier hors de son périmètre politique et administratif classique pour **l'alimentation en eau potable, la gouvernance de l'estuaire, voire les politiques de biodiversité**. Cette thèse s'inscrit dans un projet interdisciplinaire. La sociologie y a pour but de traduire des problématiques des sciences environnementales et des sciences humaines et sociales. Si on observe les composantes de la métropole et si on prend le champ d'investigation scientifique des changements globaux se dévoilent **des liens assez forts**. Le système des mobilités de la métropole a des effets en termes de réchauffement climatique encourageant la mise en place de circulations douces. Pour les risques d'inondation et de submersion, la gouvernance du risque exige des régimes de compensation : la protection du plateau hypercentral de Bordeaux impose de créer des zones d'expansion de crues sur les deux rives de l'estuaire, donc de modifier l'écosystème de zones humides et terres agricoles. Le référentiel de la masse critique (métropole millionnaire) exerce une pression démographique en dehors des frontières de la ville. Les systèmes urbains pèsent sur la ressource en eau. Suite aux lois de Grenelle ont été mises en œuvre des trames vertes et bleues afin de préserver la biodiversité mais les tracés élaborés ne correspondent pas à la réalité des corridors écologiques, ni aux niches sur lesquelles se développe le vivant. Existe aussi cette problématique récente de la santé environnementale, à travers une interaction entre l'eau, l'air et la terre, et le problème des îlots de chaleur urbains. Dans l'analyse de ces phénomènes, on a tendance, du point de vue des territoires, à penser que la métropole est une et indivisible. Différentes formes urbaines portent **différents enjeux** environnementaux. L'approvisionnement en eau potable est transversal aux trois territoires qui composent la métropole mais la problématique des îlots de chaleur et des risques d'inondation-submersion est répartie entre la ville latine et le modèle rhénan et devient majeure dans les formes urbaines très densifiée. Entre le modèle rhénan et la ville polycentrique s'ajoute le problème de la biodiversité, mais celui des îlots de chaleur disparaît. En dehors de la rocade, la biodiversité précède les risques de submersion-inondation. **Les enjeux sont relatifs** selon le **positionnement** d'une commune par rapport à des entités géographiques

(estuaire, forêt, etc..) et mène à une lecture en termes de **conflits des rationalités** car aux formes urbaines peuvent s'ajouter les problèmes d'intérêts communaux s'opposant à des intérêts métropolitains, départementaux... Afin de coordonner la métropole et ses territoires, une hypothèse est posée de « faire territoire » par les marges, c'est-à-dire la deuxième couronne urbaine sur laquelle on peut encore agir spatialement. Ce conflit de rationalité s'opère aussi à l'intérieur des 28 communes de la métropole qui **ne partagent pas les mêmes stratégies ni la même vision de l'espace** que les 86 communes estuariennes ou les intercommunalités des Landes du Médoc. Ces logiques aménagistes illustrent la mise en tension des **conflits d'intérêts** entre communes, intercommunalités et métropole dans la **décentralisation** transférant toujours plus de compétences aux collectivités locales et la **globalisation des économies** afin d'asseoir des bassins d'emplois. Ces relations d'interdépendance sont illustrées par la **captation de l'eau par la métropole** dans les Landes du Médoc, la nécessité imposée par les politiques de biodiversité d'**une maîtrise des espaces naturels** faite en fonction de l'intérêt métropolitain et l'incarnation des risques d'inondation-submersion dans le **projet Grand Fleuve**, visant à construire des outils de pilotage de l'estuaire. Ce dernier cas nécessite de **réinventer un système de gouvernance** dépassant les périmètres politiques et administratifs classiques, les instruments d'action publique étant sujets à des jeux de stratégie entre les acteurs pour décaler ces risques sans les partager équitablement. Sur la biodiversité, une réflexion est menée sur les impacts anthropiques, le lien entre la terre, l'eau, le vivant et l'aménagement urbain qui agit sur la **doctrine du « éviter, réduire, compenser »**. Sur l'alimentation en eau potable, les instruments d'action publique (schéma d'aménagement et de gestion des eaux, etc..) sont sujets à instrumentation et définissent des rapports de pouvoir entre gouvernants et administrés mais aussi entre gouvernants. Cette recherche ambitionne de définir les composants de ces relations interterritoriales en termes de processus. En termes de relation science-société, la science est remobilisée pour des questions complexes. En termes de gouvernance par l'espace, la finalité sera de dresser les contours d'un régime territorial émergent : adaptation incrémentale de l'action publique aux marges, transversalité de l'action publique ou optimum territorial, gouvernance adaptative, intelligence territoriale, collective se jouant des frontières politiques dans un passage de la métropole à la métropole ? Le paradigme métropolitain résume la hiérarchisation des espaces en fonction d'intérêts métropolitains. Il est « l'ensemble des espaces dont tout ou partie des habitants, des activités économiques ou des territoires sont intégrés dans le fonctionnement quotidien (ordinaire) d'une métropole », selon Fr. ASCHER, dans *Métapolis*.

## **P. BOUCHERON**

Ces questions font trembler les frontières disciplinaires car la complexité des enjeux est telle qu'elle ne peut être résolue par une seule discipline. Pourtant, cette scientificité très forte s'engage aussi dans un travail de qualification. Métropole est un mot qui mérite d'être dépassé parce porteur d'un **imaginaire colonial**. Bordeaux est une ville de front de fleuve et entretient avec son passé colonial un rapport très voilé. Il n'est pas étonnant que dans le marketing urbain ce soit un peu sensible de ce point de vue-là. C'est **une histoire politique** et je vous remercie de l'avoir rappelé. Connaissez-vous *Métropoles de papiers* de S. VAN DAMME ? C'est une sorte d'archéologie du rapport que les villes ont avec leur passé. Un chapitre vous intéresserait : dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la vie locale, savante de ces villes, en particulier à New-York, fut développée une histoire naturelle des villes, les étudiant comme réservoirs du vivant (botanique urbaine, faune urbaine...). On redécouvre cela aujourd'hui avec les études environnementales, mais aux XVII<sup>e</sup> et surtout XVIII<sup>e</sup> siècles, la ville n'était pas séparée de son environnement, non par conception écologique mais parce qu'on savait qu'il y avait **une histoire naturelle de l'urbanité**. S. VAN DAMME montre une très précoce prise de conscience du fait que c'est un milieu naturel avec une biodiversité importante.

**Favelas contre méga-événements : impacts spatiaux et sociaux-environnementaux. Les cas de Rio de Janeiro et de Curitiba (Brésil).**

## **C. CHABOT**

Je suis partie de deux constats. D'abord, la **persistance et l'étalement des bidonvilles** en milieu urbain dans les pays

émergents illustre des réalités sociales, politiques, environnementales et une non-maîtrise de l'urbain par les autorités publiques. Ils représentent dans ces pays un **pourcentage élevé de la production urbaine**. Le deuxième constat concerne les **méga-événements internationaux** (JO, coupe du monde de football) majoritairement réalisés depuis une dizaine d'année dans les villes de ces pays émergents, particulièrement dans les BRICS (Chine en 2008, Brésil en 2014...). Le Brésil est exemplaire de cette dualité. Je travaille sur Rio de Janeiro, ville vitrine, où 25% des habitants vivent dans des *favelas* et sur Curitiba, métropole qui, dans les années 1970, était devenue un modèle de cité durable, intégrée en 2014 dans le projet coupe du monde brésilien, dont 10% des habitants vivent dans des *favelas*. Je cherche à comprendre les **effets spatiaux, socio-environnementaux et de transformation d'image, sur ces bidonvilles, de ces méga-événements internationaux**. Les *favelas* urbaines brésiliennes, ensembles informels et illégaux provisoires devenus permanents, sont nées de trois événements : la fin de l'esclavage, la mécanisation des campagnes et une importante crise du logement. Ce sont aussi des **symboles de risques** naturels (environnement fragile), sociaux (pauvreté entraînant trafic de drogue et criminalité), technologiques (manque de services urbains de base) **et de vulnérabilité** (inondation, éboulements...). Les méga-événements internationaux, événements de couverture mondiale très médiatisés, sont de véritables **tremplins urbains** impulsant de grands projets d'adaptation du territoire **remodelant les villes d'accueil**, pour répondre à la nécessité politique d'attirer investissements et touristes et pour se soumettre aux normes imposées par les organisateurs. J'étudie trois *favelas* de Rio et deux de Curitiba, pour lesquelles j'ai pu déterminer quatre types d'effets produits par ces méga-événements.

Le premier d'entre eux est de **rendre la pauvreté invisible**, d'abord par des **expulsions forcées**, comme à Rio dans une *favela* désormais rasée sous un prétexte environnemental (classement en zone à risque inondation, dégradation volontaire de l'environnement local par les autorités). Un deuxième processus est la **dissimulation**, par la construction de murs-écrans érigés le long des routes reliant les sites événementiels aux aéroports. L'**embellissement** (camouflage ou maquillage urbain) est également utilisé : à Curitiba, le projet « communauté en couleurs » minimise la visibilité de la pauvreté, devenant visuellement acceptable, alors que les travaux se sont concentrés le long de la route reliant l'aéroport au stade... Dernier processus, l'**effacement symbolique** gomme les *favelas* du paysage virtuel de la ville dans les médias et les supports promotionnels des méga-événements (disparition des cartes Google, modifications par logiciels de photos...), cachant ce qui est jugé soit sans importance, soit préjudiciable.

Un deuxième effet est le **transfert des espaces pauvres vers la périphérie**, par du **relogement** : le programme « ma maison, ma vie » de 2009 propose aux familles pauvres d'accéder à la propriété mais l'éloignement très important en périphérie obligent certains à quitter leur emploi. Ces nouveaux sites manquent d'infrastructures de base (scolarité des enfants, accès aux soins...) et parfois, les gens relogés revendent le matériel de ces logements et se réinstallent dans des *favelas* plus proches de leur emploi. Un deuxième processus concerne les **déplacements blancs**, liés au phénomène de gentrification croissant depuis l'annonce des méga-événements, les plus défavorisés quittant l'endroit.

Un troisième effet **transforme la pauvreté en un atout**, à travers la **muséification** de certaines *favelas*, comme la plus ancienne de Rio, berceau de la samba, pour laquelle existe un projet « musée à ciel ouvert » créé pour la coupe du monde et les JO, afin de faire traverser aux touristes la *favela* et son histoire, ce qui a nécessité la destruction ou la transformation en maisons-témoins de certains habitats. Ça rejoint la naissance de **guides touristiques centrés sur les favelas**. Le dernier processus est le **tourisme de la pauvreté**, enregistrant des records de fréquentation pendant les JO. Il pose des problèmes sociaux, les compagnies étant souvent extérieures à la *favela* voire étrangères, ainsi que des problèmes de mise en scène de l'authenticité. D'un point de vue environnemental, certains touristes partent avec des morceaux de la *favela*, ce qui vient accentuer le risque d'effondrement déjà élevé de ces maisons.

Le dernier effet vient **définir les frontières de la favela**, à travers la **pacification** (160 morts/jour liés au trafic de drogue au Brésil), notamment à Rio, en 2008, avec une opération armée de reprise de la communauté suivie de l'installation d'une Unité de Police Pacificatrice patrouillant régulièrement, élargissant le périmètre au-delà du bidonville. Le choix des *favelas* à pacifier s'est fait en fonction de leur localisation dans la zone la plus touristique, non de leur violence. Le dernier processus, **ex-favela**, consiste en l'implantation de programme d'urbanisation des *favelas*. À Curitiba, les budgets alloués par la coupe du monde de football ont été l'occasion de lancer des programmes d'intégration (travaux d'infrastructure, d'équipement, meilleure gestion des risques environnementaux comme la consolidation des pentes pour éviter les effondrements) mais aussi une légalisation de ces quartiers, qui ne sont plus des *favelas*, mais restent défavorisés mais sont en voie d'intégration au reste de la ville.

La perspective majeure de cette thèse serait de pouvoir contribuer à **modifier les lois de ces pays émergents** quand ils reçoivent ces grands événements, pour créer **des lois urbaines plus justes**.

## **P. BOUCHERON**

Nous ne sommes **pas dans les sciences sociales amnistiantes**. La précision de la documentation et de l'enquête rend le diagnostic encore plus effrayant. Le seul effet positif d'amélioration et d'intégration est le tout dernier que vous signalez. Quantitativement, ce serait presque une sorte de cas limite, c'est le plus rare.

C.CHABOT : Ces deux villes ont une façon de traiter leurs *favelas* très différente et ne reçoivent pas les mêmes événements, pas la même quantité, mais Curitiba, peut-être de par son urbanisme implanté déjà depuis plus longtemps, a une vision plus à long terme, de ces espaces, contrairement à Rio qui, depuis vingt ans, **construit tout son urbanisme sur les méga-événements**.

P. BOUCHERON : N'y a-t-il quand même pas eu d'effets indirects positifs sur l'économie locale ?

C.CHABOT : Je n'en ai pas vu.

P. BOUCHERON : Le relogement est proposé dans presque tous les cas avec le retour des populations locales dans presque tous les cas aussi ?

C.CHABOT : Oui, et c'est un processus qui se répète aussi dans d'autres villes, **le cas brésilien n'est pas unique**, il s'était passé la même chose en Afrique du Sud ou en Chine, à Pékin.

P. BOUCHERON : Au Brésil, y a-t-il eu une déception ou les habitants des *favelas* savaient-ils à quoi s'attendre ?

C.CHABOT : Ils savent à quoi s'attendre, parce qu'ils sont déjà dans un espace dans lequel ils n'ont pas le droit d'être, pour lequel ils n'ont pas de titre de propriété, donc ils sont habitués à ce genre de choses, mais là ça prend une telle ampleur qu'on ne leur laisse pas le choix alors que d'habitude ils peuvent un peu contester. Là, le pays a fait passer **des « lois d'exception »** pour ce type d'événements, qui ne passeraient pas dans un autre moment, et qui les ont poussés à partir sans qu'ils aient le choix.